

Jean-Paul II : l'appel des antipodes

Il est difficile de tirer une leçon unique d'un voyage aussi hétéroclite que celui que le pape vient de faire dans six pays : Bangladesh, Singapour, Fidji, Nouvelle-Zélande, Australie et Seychelles. La preuve aura été faite, une fois de plus, de l'habileté de Jean-Paul II à épouser les contours des situations sociales et politiques les plus diverses et à moduler ses interventions en fonction de l'environnement religieux.

Ses discours ne sont pas pour autant à géométrie variable. En dépit de son caractère disparate, ce voyage a, au contraire, illustré la résolution du pape sur quelques lignes directrices. Dans les pays développés, comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, Jean-Paul II a creusé, comme en Amérique du Nord et en Europe, le sillon de la « nouvelle évangélisation ». La pratique chrétienne est en crise. L'indifférence religieuse est galopante.

Si les voyages de Jean-Paul II dans les sociétés riches et déchristianisées n'avaient qu'un seul but, ce serait bien celui du raffermissement de la foi, seul moyen de résister à la concurrence des grandes sectes, dont l'influence s'opère dans une région du monde... et de répondre aux défis de la science et des mœurs nouvelles.

Et si la théologie de la libération est toujours plus ou moins suspectée à Rome, le pape la pratique sur le terrain. Le thème n'est pas nouveau depuis le concile : la défense, par l'Eglise catholique, des droits économiques des populations indigènes et de leur culture locale a pris néanmoins une ampleur nouvelle en Australie, où Jean-Paul II a soutenu, avec une vigueur inattendue, le droit des autochtones à retrouver leurs terres et à suivre librement leurs coutumes.

Il y a là deux enjeux inséparables pour l'Eglise, qui tirant les leçons du passé, fait de la défense des droits de l'homme la pierre de touche de son action politique et qui a compris que son message avait d'autant plus de chances de passer qu'il était inscrit dans chaque culture.

La volonté de dialogue du catholicisme s'est à nouveau manifestée : avec l'Islam au Bangladesh et avec les Eglises de la Réforme majoritaires en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux îles Fidji.

Au chapitre des déceptions, il en est deux qui sont marquantes. L'Australie est un pays pionnier en matière de recherche scientifique et de précision artificielle. On attendait que le pape fût la doctrine de l'Eglise sur un sujet qui divise les médecins, les juristes, les moralistes catholiques dans le monde, comme jamais ils ne l'avaient été depuis « *Humanae vitae* ». Il s'est contenté de rappeler les responsabilités morales des chercheurs, dans l'attente d'un document qui va être publié dans quelques jours au Vatican, sous la signature du cardinal Ratzinger.

Enfin, une région du monde aussi sensible à la question nucléaire, les observateurs ont été frappés par la faiblesse du discours du pape sur la paix. Souci de ménager la France ? Peur d'intervenir sur des sujets de politique intérieure ? La question des essais nucléaires de Mururoo, si contestés dans le Pacifique sud, n'a pas été abordée, non plus que la situation en Nouvelle-Calédonie. Ce silence peut étonner de la part d'un pape qui, en matière de paix, nous avait habitués à plus d'audace.

La popularité de M. Reagan en chute libre

La crise du pouvoir à Washington inquiète les Européens

De nombreux dirigeants européens s'inquiètent des conséquences de la crise de pouvoir qui sévit à Washington à la suite des révélations sur les ventes d'armes à l'Iran (la popularité de M. Reagan a subi une chute spectaculaire de vingt-trois points). Cette crise est au centre des préoccupations des participants à l'Assemblée de l'union de l'Europe occidentale (UEO) qui se tient à Paris, et devant laquelle M. Chirac devait présenter mardi après-midi une « charte » sur la défense et la sécurité de l'Europe.

Pour des raisons diverses, ils ne font que le murmurer, mais de nombreux dirigeants européens sont de plus en plus inquiétés par l'évolution de la situation aux Etats-Unis et par les conséquences que cette évolution pourrait avoir sur les relations Est-Ouest. Cette source d'inquiétude — aussi bien perceptible à Paris qu'à Londres, à Bonn ou à Rome, pour ne citer que quelques pays — a été déclenchée par le « dérapage » américain enregistré à Reykjavik. La peur ne fut que rétrospective mais, depuis, elle nourrit bien des réflexions et aussi bien des discussions entre Européens. D'autant plus que le malaise a été accru par la décision du président Reagan de ne plus respecter les seuils prévus en matière d'armement

stratégique par les accords SALT 2, et par la révélation des ventes d'armes américaines à l'Iran. Aucun porte-parole officiel ne le reconnaît en public, mais la question qu'on se pose au plus haut niveau dans les capitales européennes est bien, d'ores et déjà, celle de la crédibilité d'une administration américaine à laquelle il reste encore deux ans de pouvoir à exercer. Pour les bons connaisseurs des Etats-Unis, M. Reagan est déjà devenu un « canard boiteux », c'est-à-dire un président impuissant, sans prise sur les événements puisqu'il n'est même pas rééligible.

JACQUES AMALRIC.
(Lire la suite page 3.)

Le rachat d'Honeywell Information Systems

Bull s'implante sur le marché américain de l'informatique

Le groupe informatique français Bull va prendre le contrôle de la société américaine Honeywell Information Systems (HIS), aux côtés du japonais Nippon Electric Company (NEC). Bull détendra 42,5 % du capital de HIS, mais avec la majorité des sièges au conseil d'administration. NEC aura 15 %, Honeywell, maison mère de HIS, en conservera 42,5 % dans un premier temps. Dans deux ans, Bull devrait acquérir une part supplémentaire de 22,5 % lui donnant au total 65 % de l'affaire.

Les liens industriels et commerciaux entre Honeywell Information Systems et Bull remontent à dix ans. En 1976, HIS avait pris 47 % du capital de la société informatique française CII-Honeywell-Bull. En 1982, l'Etat français rachetait le capital dans le cadre des nationalisations, et Honeywell réduisit sa participation à 19,9 % puis à quelque 3 % aujourd'hui. Mais les liens techniques ont été maintenus : les grands et les mini-ordinateurs de Bull sont d'origine HIS. Bull, au bord du gouffre en 1982, a réussi, avec un soutien continu de l'Etat octonnaire, un redressement remarquable. L'équilibre financier a été retrouvé fin 1985. La prise de contrôle de HIS était indispensable pour éviter que le

Carrefour du développement

Le contrôleur général Jacques Delebois chef du service de coopération technique internationale de police, a été inculpé, mardi 2 décembre par M. Jean-Pierre Michaux, M. Delebois qui a été laissé en liberté avait été accusé par M. Yves Chaler de lui avoir fourni de vrais-faux papiers.

Prix Interallié

« L'Etudiant étranger » pour Philippe Labro.

Le procès d'Action directe

Régis Schleicher et deux autres membres de l'organisation terroriste répondent du meurtre de deux policiers

PAGE 12

Le Monde MÉDECINE

L'alcool, drogue légale
Pages 19 et 20

Le sommaire complet se trouve page 36

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur

M. Chirac face à la contestation des étudiants

Les principaux responsables du gouvernement et de la majorité se sont réunis, mardi matin 2 décembre, à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, avec MM. René Monory et Alain Devaquet, pour arrêter leur démarche face à la contestation étudiante et lycéenne.

On souhaitait, dans l'entourage du premier ministre, que la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, invitée à reprendre l'examen du projet Devaquet, assure la « réécriture » de celui-ci, en concertation avec les représentants des étudiants, notamment. Le président de la commission, M. Jacques Barrot

(UDF) estime que cette tâche revient au gouvernement.

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, a indiqué, au début de la matinée, sur Europe 1, qu'« il n'est pas question de tout remettre à plat ». « Tout le monde attend jeudi [jour de la manifestation nationale des étudiants et des lycéens]. Nul ne peut prévoir l'avenir, a-t-il dit. Il est impossible de choisir, actuellement, entre les divers scénarios possibles. » En tous cas, l'examen du texte doit être achevé avant le 20 décembre.



Qui osera encore réformer l'école ?

La crise aussi subite que violente que traversent les universités et les lycées, après celle de 1984 sur l'école libre, après la longue grève étudiante de 1976 — sans remonter jusqu'à l'explosion de 1968 — conduisent à se poser sérieusement la question : peut-on réformer l'enseignement dans un pays comme le nôtre ? Certes toutes les réformes, depuis vingt ans, n'ont pas provoqué des secousses aussi radicales. Mais si on ajoute à ces flambées spectaculaires les débats moins bruyants mais aussi douloureux suscités par d'autres initiatives gouvernementales — comme le « collège unique » de M. Haby ou le projet Legrand sur les collèges, également, sous le ministère Savary, — on peut se demander si l'idée même de changer les institutions éducatives ne provoque pas en France des réactions de rejet quasi insurmontables.

Mais elles peuvent ébranler, de façon décisive, le moral et l'autorité d'un gouvernement.

La difficulté pour les responsables politiques est que cette masse existe à l'état latent, volatile, et ne s'exprime que très imparfaitement — voire pas du tout — par les relais qui sont censés les représenter. L'influence des organisations enseignantes est en déclin. Celle des parents n'a jamais été vraiment organisée. Quant aux

Ne pas être les « dindons de la fac »

Il y a les potaches qui blaguent dans les coins, les rieurs qui réclament en permanence le silence comme s'ils étaient dans un TD, les timides qui laissent passer leur tour de parole, les nerveux qui voient des « fachos » partout, et puis les bousoyeurs qui prennent des notes pour rendre compte à leur AG du lendemain, les fêtés qui échangent des numéros de téléphone, les organisateurs-nés qui emballent en cinq minutes l'annonce de trois réunions « hyper importantes »

sur l'apprentissage du service d'ordre, le manèment des talkies-walkies et les rudiments de secourisme.

Ajouter à cela quelques responsables de l'UNEF-ID venus prendre le parti de la recherche de pots de peinture, des égrés, deux délégués de province de passage et un élève de l'Ecole normale supérieure... Mettez tout ce monde, par une soirée frivole, dans une salle de Censier, et vous obtenez le cocktail le plus prisé de l'automne : une « coordination des universités en grève », petite œuvre parisienne de la coordination nationale qui anime le mouvement étudiant.

PIERRE COMBESCOT

Les Funérailles de la Sardine

Les Funérailles de la Sardine

PRIX MEDICIS

ROMAN

GRASSI

1986

Débats

FAMILLES ÉCLATÉES, ENFANTS DÉCHIRÉS

Le nombre des divorces augmente chaque année. Aujourd'hui, un million cinq cent mille jeunes de moins de dix-sept ans ont des parents séparés. De temps en temps, le drame vécu par l'un des enfants ballottés vient sous les feux de l'actualité. Mais combien d'autres restent inconnus! **Christiane Papon demande que le droit au bonheur des parents n'étouffe pas celui de l'enfant, et J.-C. Rosenczveig plaide pour son écoute plus attentive dans la procédure du divorce.**

Pour un « code de bonne conduite parentale »

Les parents, sans toujours en être conscients, se disputent le droit à l'enfant et oublient les droits de l'enfant

LA famille n'est plus le modèle social qu'elle était naguère. On se marie moins : 273 000 mariages en 1985, contre 717 000 en 1972. On divorce plus : 109 600 divorces en 1985, contre 77 000 en 1979. De plus, plus d'enfants grandissent dans une famille monoparentale.

Cette situation n'est certes pas sans poser de graves problèmes aux parents, mais elle en pose plus encore à l'enfant. Que devient, en effet, l'enfant dans une famille qui se désagrège ? Trop souvent un objet de chantage entre des parents qui se disputent au gré de leurs intérêts, un déversoir de la rancœur de l'un des parents contre l'autre, parfois un enfant trop gâté, sur lequel on s'appuie, ou encore sur lequel on déverse un trop-plein d'amour.

Cet enfant, à la fois négligé et adoré, rejeté et désiré, ne peut, dans un tel contexte, que perdre ses repères sociaux et affectifs. Il a envie de dire : « Halte-là, votre divorce me traumatise déjà suffisamment, n'en rajoutez pas ; l'entité papa-maman que vous représentiez était pour moi la sécurité dont j'ai besoin ; aidez-moi plutôt à me refaire un territoire. »

Le drame est là : les parents, sans toujours en être conscients, se disputent le droit à l'enfant et oublient les droits de l'enfant. Il faudrait pourtant qu'ils réalisent qu'ils sont responsables devant leur enfant, et qu'ils ne doivent pas faire de l'enfant l'enjeu de leur mésentente.

par CHRISTIANE PAPON (*)

Un couple marié agit le plus souvent spontanément dans l'intérêt de l'enfant, un couple qui divorce, au contraire, ne se soucie plus de celui de l'enfant. Aucune loi malheureusement ne peut changer une réaction spontanée ni un état d'esprit, et la loi de 1975, qui donne pourtant priorité à l'intérêt de l'enfant, n'apaise pas les passions des couples qui s'affrontent et se déchirent.

Un « point d'ancrage »

En cas de séparation, celui qui n'est pas le gardien ne perd pas forcément le contact avec l'enfant. Cette situation nouvelle est bien sûr plus facile à supporter quand la distance géographique entre les parents n'est pas trop grande, mais le téléphone, ça existe, le courrier aussi ; un tel lien n'a pas uniquement besoin d'une présence physique : une présence affective, même lointaine, est le plus souvent suffisante.

L'important est, aussi bien pour le parent que pour l'enfant, de rester informé, consulté, entendu, écouté ; la mésentente conjugale doit se transformer en entente parentale (c'est possible). La famille peut même s'élargir si les grands-parents (et les beaux-parents éventuels) coopèrent à cette entente autour de l'enfant.

(*) Député RPR de Val-de-Marne, présidente de Femme Avvenir.

On pourrait, pourquoi pas, insérer dans le livret de famille, un « code de bonne conduite parentale ». Ce code pourrait également être remis par le juge en cas de divorce.

L'enfant a à la fois besoin de son père et de sa mère ; il les aime souvent autant l'un que l'autre et tous les efforts de ceux-ci doivent viser à lui préserver un libre accès à chacun d'eux. Il a besoin également d'un « point d'ancrage » et d'un lieu qui soit son foyer. C'est la raison pour laquelle, la garde alternée, qui semble parfois séduisante pour les parents, l'est moins pour l'enfant, qui aura plus de difficultés encore à trouver son identité.

Dans un monde où le couple a du mal à s'assumer, où l'enfant n'a plus de modèle social, il faut essayer que ce droit au bonheur des parents ne leur fasse pas oublier qu'à défaut d'entente conjugale, ils se doivent de préserver cette « entente parentale » si indispensable à l'équilibre de leur enfant et, par là même, à l'équilibre de la société de demain.

La justice de Salomon ?

Le juge doit garantir le respect des droits de chacun, y compris ceux de l'enfant

ANNOUVEAU est posée la délicate question de la place de l'enfant dans la procédure de divorce et, plus largement, dans le processus de séparation de la famille quand les parents mariés ou non décident de ne plus vivre ensemble.

Il est difficile de généraliser les pratiques judiciaires. On peut cependant avancer que le divorce reste essentiellement l'affaire des adultes (parents, juge, travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Les enfants ne sont pas impliqués directement au prétexte qu'il faut les protéger, mais mettre à l'écart de la tempête. Or ils sont sur le bateau, ils ont un point de vue sur ce qui est important pour eux dans l'instant (car ils ne se projettent pas) : c'est leur cadre de vie, leurs copains, leur école, leur quartier qu'ils peuvent perdre. Peu écoutés, les enfants ne sont guère entendus.

De là et de l'observation quotidienne des situations, de nombreux spécialistes — magistrats, avocats, psychologues, travailleurs sociaux (1) — trouvent confirmation de la nécessité de voir l'enfant être partie prenante au procès du divorce qui concerne non seulement un homme et une femme, mais en vérité une famille. Et d'es déduire que l'enfant devrait être obligatoirement entendu par le juge, voire assisté d'un avocat avec droit de contester les décisions qui touchent à l'exercice de l'autorité parentale.

Une telle approche, pour cohérente qu'elle soit avec le constat

par J.-P. ROSENCZVEIG (*)

de plus en plus admis que l'enfant est déjà une personne, ne manque pas de soulever des objections. Et de fait il faut se garder de tout manichéisme. L'enfant reste, un enfant.

Si l'on admet communément que l'adolescent, voire l'enfant à partir de huit-neuf ans, puisse avoir un point de vue raisonnable sur ce qui peut être bien pour lui, que dire pour le très jeune enfant. Et force est de constater que, les couples se séparant de plus en plus tôt, les enfants concernés sont d'autant plus jeunes. Les entendre systématiquement, est-ce possible ? Les assister d'un avocat ? Beaucoup de parents peuvent être choqués. Ne risquent-ils pas finalement de traumatiser l'enfant en l'entraînant dans l'arène judiciaire ?

Deux idées-clés

C'est peut-être oublier que sur un terrain où le protectionneur de l'enfant en danger, un autre juge, le juge des enfants, a déjà l'expérience de ce type de pratiques. De par la loi, à tout âge un enfant peut valablement saisir et demander à être assisté d'un avocat qui ne soit pas celui de ses parents.

Pour répondre en partie aux inquiétudes, certains proposent de fixer un seuil d'âge — treize ans, par exemple — où l'enfant peut être responsable pénalement pour des actes répréhensibles et être inculpé. Si l'on ne veut pas systématiquement l'audition de l'enfant par le juge, qu'un moins il le soit obligatoirement quand il en exprime le désir.

Que, pour le moins, le juge explique à l'enfant la décision prise. Cette attitude dédramatiserait certainement nombre de situations et permettrait d'informer l'enfant sur le processus à mettre en œuvre pour faire évoluer la situation juridique dans l'avenir. Peut-être certains blocages débouchant sur la fuge ou la dégradation psychologique de l'enfant seraient évités.

Quelles que soient les solutions législatives retenues, deux idées doivent se présenter à l'esprit. D'abord, s'agissant d'un enfant, être par définition en construction permanente, aucune situation ni aucune attitude ne peut jamais être définitive. Si l'enfant a besoin

de stabilité, ses besoins évoluent. Il faut que les parents s'en souviennent. L'enfant pourra souhaiter plus tard vivre avec l'un ou l'autre, avec l'autre plus tard compte tenu de ses besoins relationnels. Celui qui a l'enfant avec lui ne doit pas en être choqué ni se sentir déçu.

La responsabilité des parents est d'accepter ce fait de nature, d'accompagner l'enfant plutôt que de le braquer et de nier son désir. La responsabilité de la justice et des juges est d'être garants que ces évolutions pourront s'effectuer sans drame, mais pas d'imposer comment, après débat avec les parents et l'enfant, et à défaut d'accord sous son autorité.

Deuxième idée-clé : face à la séparation de ses parents, l'enfant souhaite tout (et d'abord que son père et sa mère se réunissent, sauf de choisir entre l'un ou l'autre). Tout choix est exclusion. Il n'y a de pire dilemme pour un jeune enfant que de dire non à l'un de ses parents. Il faut donc tout à la fois entendre le désir de l'enfant, éventuellement le canaliser (au rythme des années scolaires), mais il ne doit pas avoir à décider. C'est son droit d'enfant que d'être « irresponsable ». C'est aux adultes (les parents d'abord, à défaut l'autorité du juge) de décider pour lui. A cet égard dialoguer avec l'enfant, de réagir à ses réactions, puis d'assumer leur décision.

Le respect de ces deux principes est de nature à couper court à de nombreuses situations conflictuelles où la justice se trouve généralement désarmée, son intervention réelle ou souhaitée ne pouvant alors s'inscrire que dans le registre de la violence (exécution forcée de décision, procédure de non-représentation d'enfant).

Reste que l'essentiel aura été fait quand les parents — spécialement les pères — plus présents que par le passé durant l'union auront le sentiment de n'être plus nés comme parents au moment de la séparation. C'est la source même de conflit qui aura été atteinte. Convaincus de leur part, parents peut-être leur échec affectif, ils ne se comporteront plus comme propriétaires de l'enfant.

Alors peut-être la justice verra-t-elle son rôle ramené à ce qu'il doit être. Garantie du respect des droits de chacun, y compris ceux de l'enfant, et non plus astreinte à jouer le rôle de Salomon.

(1) Colloque de l'IDEF « Les enfants et leurs parents séparés », octobre 1985.

(*) Magistrat, directeur de l'IDEF (Institut de l'Enfance et de la Famille).

Le déclin et la survie

notions intéressantes sur, par exemple, l'effort de stimulation et d'appauvrissement qui résulte de la multiplication des amoureux médiocres et des données chiffrées sur la natalité, pour en tirer des conclusions alarmistes et peu convaincantes, à moins d'être convaincu d'avance.

Da la décolonisation à l'aggiornamento de l'Eglise catholique, sans oublier le renouvellement du courant socialiste et la libéralisation des mœurs, rien de ce qui est arrivé ces dernières décennies ne va pas sans susciter les réserves ou les critiques des auteurs. On ne saurait exprimer une attitude plus purement réactionnaire ».

Le changement intervenu en 1988 s'amarne une lueur d'espoir qui permet à Pierre Chauru et à Eric Roussel de surmonter leur nostalgie et leur pessimisme pour avancer une série de propositions de « survie ». Parmi les plus originales, on relève : « l'institution du salaire maternel (un demi-SMIC donne droit à la retraite) et l'institution du chèque scolaire permettant à chaque famille de financer l'éducation de ses enfants comme bon lui semble. Les autres procédent de l'idéologie dite libérale (sur le rôle de l'Etat, la fiscalité, etc.) mais qui l'est moins s'agissant des mœurs, de la sécurité et de l'ordre en général.

ANDRÉ LAURENS.
* STOCK, 252 pages, 98 F.

ARRÊTÉS DES LECTEURS

Cessez ce massacre !

Encore une affaire d'enfant de l'Assistance publique qui défraie la chronique. Oui, je sais, vous ne l'appellez plus comme ça ! Pourtant, les méthodes n'ont pas changé. Dès qu'un enfant reste trop longtemps dans une famille et qu'il y est bien (but sans paraître ?), crée ! l'administration arrive avec ses décisions de derrière les fagots et arrache l'enfant à sa famille adoptive. De grâce, cessez ce massacre ! Nous aussi nous voulons un papa et une maman, même si ce ne sont pas nos géniteurs. Qu'avez vous donc dans le cœur ? Ah, quelle horreur si une famille nous aime ! L'affection que l'on reçoit vous empêche-t-elle de dormir ? Somme-nous si détestables pour que vous nous mettiez dans la catégorie des interdits d'affection et d'amour ?

RENÉ SCHERER, ex-pupille de l'Assistance publique.

Curieux raisonnement

Je vous avoue ma surprise à la lecture de l'article de Denis Périé-Daville (Le Monde du 14 novembre 1986). Le président de la Fédération française des sociétés de journalistes écrit, à propos du pluralisme de la presse : « Le problème posé (...) débouche sur celui du fonctionnement des institutions », et il ajoute que, à une question aussi

L'autre face de Sandoz

Tout — et même un peu plus — a déjà été dit sur la pollution du Rhin par les usines Sandoz. (...) J'ai vu à la télévision les images crève-cœur d'innombrables poissons intoxiqués, mais j'ai aussi vu les hideux visages haineux des justiciers auto-provoqués et je me suis alors posé la question : combien parmi ces manifestants ont été soulagés sinon guéris par les médicaments mis au point et fabriqués par ces vieux messieurs qu'ils auraient voulu lyncher ?

Docteur E. ADRIAN (Douai).

LE GÉNÉRAL CIDE FRANCO-FRANÇAIS.

La Vendée-Vengé

Par Reynald Secher

— «C'est une bombe» G. Sufferi (Le Figaro Magazine)

— «Ce livre si lourd de preuves» J. Clémentin (Le Canard Enchaîné)

— «Un coup de maître» J.F. Revel (Le Point)

Vintage sous couverture illustrée.

Collection «Histoires» dirigée par Pierre Chauvaud, 344 pages, 150 F.

pufl

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél: MONDFAR 63872 F
Tél: MONDFOR 45 23 66 91
Tél: (1) 42 47 97 27

Abonnés par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur: André Fontaine, directeur de la publication

Directeur: Hubert Benne-Méry (1944-1969)
Jacques Favre (1969-1985)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principales sociétés de la société: Société civile «Les Rédacteurs du Monde», Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.F. André Fontaine, gérant, et Hubert Benne-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Weiss

Rédacteur en chef: Daniel Verne

Correspondant en chef: Claude Sala

ABONNEMENTS
RP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél: (1) 42 47 98 72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 208 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 538 F

ÉTRANGER (par mandat)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 398 F

II - SUISSE TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 900 F

Par voie aérienne à tarif sur demande.

Chaque abonné est invité à formuler ses demandes, désistements, modifications de son adresse, à l'expiration de son mandat en adressant son mandat à l'adresse ci-dessus indiquée.

Vous êtes invité à vous abonner à l'édition hebdomadaire de la semaine.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composé 35-15 - Taper LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montmartre, 75007 PARIS
Tél: (1) 45 55 91 82 et 45 55 91 71
Tél: MONDFUB 286 136 F

Le Monde USPS 785-010 is published daily, except Sundays for \$ 480 per year by Le Monde of New York, N.Y., publisher, at 45-55 91 82 and 45-55 91 71, N.Y.C., 45-55 91 82 and 45-55 91 71, N.Y.C.

L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran

M. Reagan s'engage à « coopérer pleinement » avec la commission spéciale d'enquête

Le président Reagan s'est efforcé, lundi 1er décembre, de démentir quelque peu l'atmosphère de crise qui règne dans la capitale fédérale depuis les révélations sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran et le financement de la guérilla antisandiniste au Nicaragua.

Selon M. Dole, le rôle du Congrès devrait être de constituer une seule et unique commission spéciale d'enquête sur le modèle de celle créée à l'époque du scandale du Watergate et qui avait abouti à la démission du président Nixon en décembre 1974.

Il est rien moins que certain que ces protestations de bonne foi reçoivent dans l'opinion un meilleur accueil que celles formulées depuis le début du scandale par M. Reagan. Les plus récents sondages indiquent en tout cas que la popularité du président a subi une impressionnante chute.

Recevant à la Maison Blanche les trois membres - MM. Tower, Muskie et Snowe - de la commission spéciale nommée par ses soins, le chef de l'exécutif a affirmé sa volonté d'établir tous les faits et de prendre toutes les mesures nécessaires.

La commission spéciale présidée par l'ancien sénateur Tower interrogera-t-elle le président Reagan ? Ses membres ne l'ont pas exclu. Ils devraient toutefois s'efforcer, dans l'immediat, d'entendre certains proches collaborateurs du président, à commencer par M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche.

En ce qui concerne le sondage fait pour le compte de la chaîne CBS et du New York Times, 57 % des Américains estiment que cette affaire est « au moins aussi grave » que le scandale du Watergate.

Le président n'a pas non plus rejeté, a priori, l'idée de convoquer le Congrès en session extraordinaire, comme l'avait suggéré dimanche l'un des membres du Parti républicain, le sénateur Robert Dole.

La commission spéciale présidée par l'ancien sénateur Tower interrogera-t-elle le président Reagan ? Ses membres ne l'ont pas exclu. Ils devraient toutefois s'efforcer, dans l'immediat, d'entendre certains proches collaborateurs du président.

La pente risque donc d'être très dure à remonter pour le chef de la Maison Blanche. D'autant que les révélations de la presse américaine sur les tenants et les aboutissants du trafic d'armes tant à destination de l'Iran que des « contras » ne vont sans doute pas manquer dans les jours et les semaines à venir.

La crise du pouvoir à la Maison Blanche inquiète les Européens

(Suite de la première page.)

Les mensonges et les omissions qui entourent encore les livraisons d'armes à l'Iran et le détournement des fonds ainsi acquis en direction de la Contra nicaraguayenne, ajoutent ces experts, ont déclenché un mécanisme qu'il sera impossible au président de bloquer, et qui va encore l'affaiblir.

tant qu'on peut - tout dire au président américain - en condition de le faire en privé. N'ol doute que cette position est partagée par le chancelier Kohl, lui aussi très prolix dans les tête-à-tête mais contraint au silence en public pour éviter de donner des arguments à son opposition.

Ces experts s'interrogent-ils la crise à laquelle doit faire face M. Reagan ? Peut-être, dans la mesure où beaucoup de dirigeants européens, ignorants du moralisme - hypocrite ou non, peu importe - qui régit la vie publique américaine, avaient tout à fait sous-estimé l'importance du Watergate à son origine.

Pas question dans ces conditions, comme cela avait été envisagé un moment, de former une sorte de triumvirat informel - France, Grande-Bretagne et RFA - qui serait chargé de défendre à Washington les thèses européennes en matière de désarmement et de sécurité.

Tel fut le cas par exemple lors des récents sommets franco-britannique et franco-italien. Mais, estime-t-on, la discrétion doit rester de rigueur pour que les inquiétudes européennes n'aient pas un effet boomerang et qu'elles n'offrent pas un terrain de manœuvre privilégié à la propagande soviétique.

M. Chirac, mardi après-midi, devait cependant proposer d'aller plus loin en suggérant la mise en forme d'une sorte de « charte » de sécurité européenne, qui rappellerait les grands principes sur lesquels est basée la défense européenne.

L'Iran se félicite du « changement d'attitude » de la France

La radio iranienne s'est félicitée lundi 1er décembre du « changement d'attitude » de la France à l'égard de la République islamique, estimant que les déclarations faites dimanche par le premier ministre, M. Jacques Chirac, « comportent certaines vérités ».

L'agence iranienne Irna a annoncé, de son côté, qu'une délégation de l'organisation de l'énergie atomique iranienne s'est rendue à Paris pour discuter du contentieux financier opposant les deux pays.

La radio remarque que, dans une première déclaration début novembre, M. Chirac avait reconnu que l'Irak était le pays « agresseur » dans la guerre avec l'Iran.

D'autre part, le quotidien Téhéran Times a assuré, lundi, que l'Iran est prêt à lâcher des missiles sol-air contre tout pays du Golfe qui aurait collaboré la semaine dernière avec l'Irak lors de l'attaque contre le terminal pétrolier iranien de Larak.

Le secrétaire général de la Ligue arabe critique à la fois Washington et Téhéran

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Cheddi Klibi, a estimé, lundi, rapporte notre correspondant à Tunis, Michel Douzi, que les Etats-Unis, en vendant des armes à l'Iran, s'étaient qualifiés pour jouer un rôle dans la recherche d'une solution au conflit irano-irakien.

Evocant cette même affaire de ventes d'armes à l'Iran et ses prolongements, M. Shamir, premier ministre israélien, a déclaré lundi que Jérusalem n'entretient aucune relation avec les « contras ».

M. Klibi a été tout aussi critique à l'égard des Iraniens. Ils ont, a-t-il dit, passé un marché avec ceux qu'ils appellent « le Grand Satan », et ce « par le canal d'Israël qu'ils prétendent considérer comme le plus farouche ennemi de l'Islam ».

M. Edwin Meese, ancien ministre américain de la justice, avait révélé la semaine dernière que les fonds déçagés par le transfert d'armes américaines à destination de l'Iran, via Israël, avaient été déposés sur un compte bancaire suisse appartenant aux « contras ».

Grèce Manifestation contre M. Le Pen à Salonique

Quelque trois mille manifestants scandant « A bas le fascisme » ont défilé, lundi 1er décembre, dans les rues du port de Salonique pour protester contre la venue de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. La police encerclait le Meeadonia Palace Hôtel, où se tenait, depuis lundi et pour trois jours, un congrès réunissant 16 députés européens d'extrême droite et auquel M. Le Pen participait.

département d'El Paraiso à bord de jeeps et de camions militaires, sur la route menant à Danli, la principale ville de l'est du Honduras, ont indiqué des correspondants de presse, qui ont également affirmé avoir vu deux hélicoptères des forces armées américaines chargés d'équipement lourd revenir à leur base après avoir survolé la zone d'El Paraiso.

Honduras Manoeuvres américaines à la frontière du Nicaragua

Teguigalpa. - Des troupes américaines ont été mobilisées, le dimanche 30 novembre, dans l'est du Honduras, près de la frontière avec le Nicaragua. Des soldats américains ont été aperçus circulant dans le

L'apparition de ce convoi militaire a provoqué une vive inquiétude dans la population, qui vit depuis des mois dans la crainte d'un affrontement armé. Depuis la fin octobre, beaucoup d'habitants de cette zone qui avaient refusé de quitter leurs maisons en dépit de la menace que représentait la présence de la Contra, ont abandonné leurs fermes pour se réfugier à l'intérieur du pays.

L'ambassade américaine, après avoir opposé, lundi, un laconique « sans commentaire » à cette présence de soldats américains à plusieurs centaines de kilomètres de leurs bases, a finalement reconnu cette de troupes dans cette même région et dans le cadre de manoeuvres. Une centaine d'hommes de la 118e brigade d'artillerie de la garde nationale de Floride, équipés de canons de 105 mm, doivent y effectuer des manoeuvres du 30 novembre au 13 décembre, a indiqué l'ambassade. (AFP, Reuters.)

Taiwan Le dissident Hsu Hsin-liang est refoulé à Taïpeh

Taïpeh. - L'un des principaux opposants au régime de Taïwan, M. Hsu Hsin-liang, a tenté, le mardi 2 décembre, de regagner Taïpeh après sept ans d'exil aux Etats-Unis, mais les autorités l'ont empêché de débarquer et l'ont contraint à repartir pour Manille à bord de l'avion des Philippines Airlines qu'il avait emprunté.

Philippines Airlines qu'il avait emprunté. Tout le secteur de l'aéroport international Chiang-Kai-shek de Taïpeh a été bouclé par les forces de l'ordre et interdit à la presse depuis les heures violentes, dimanche, lors de la première tentative, infructueuse, de M. Hsu de gagner Taïwan depuis Tokyo (Le Monde du 2 décembre). Les autorités ont justifié l'interdit frappant M. Hsu par son défaut de papiers d'identité en règle, mais n'ont pas mis à exécution une menace d'arrestation qu'elles avaient formulée précédemment au cas où M. Hsu tenterait de revenir à Taïwan, où il fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour sédition. - (AFP, UPL)

Ouverture au public d'une partie des archives de M. Nixon

Washington (AFP). - Une partie des archives du président Nixon ont été ouvertes au public, lundi 1er décembre, alors que l'ancien président et l'administration continuent d'être en désaccord sur l'utilisation de ces documents.

Toutefois, après la démission de M. Nixon, au mois d'août 1974, ce sont les responsables des archives nationales qui ont pris la contrainte de tous les documents de l'équipe de la Maison Blanche, y compris ceux de M. Nixon. Depuis, l'ancien président et l'administration s'affrontent sur la mise des archives à la disposition du public, ce à quoi M. Nixon et un certain nombre de ses anciens collaborateurs, comme M. Henry Kissinger, sont opposés.

Environ 1,5 million de documents ont été mis à la disposition du public, alors que la totalité des archives de M. Nixon représente quelque 40 millions de feuillets et 4 000 heures d'enregistrements. Selon M. John Ehrlichman, ancien conseiller de M. Nixon, ce dernier lui aurait dit : « Quand je serai à la retraite, je vais passer mes soirées à trier ces documents devant la cheminée. Il y a des choses qui doivent être brûlées. Personne n'a besoin de les voir. »

Les évènements ont accusé, lundi 1er décembre, l'Iran d'aider les Etats-Unis et les autres forces de l'impérialisme dans leur guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Téhéran, poursuit le journal, a lancé une campagne hostile éhontée contre l'URSS au sujet de l'aide soviétique au gouvernement de Kaboul. Les Izvestia accusent l'Iran d'ingérence flagrante dans les affaires afghanes par le biais d'un soutien accordé aux rebelles en lutte contre l'administration de Kaboul et par une agression militaire directe contre l'Afghanistan. - (Reuters.)

[Cette opération fait vraisemblablement suite aux nombreuses missions de reconnaissance effectuées dans cette région par l'armée américaine au moment où les combats s'intensifiaient (Le Monde des 21 et 26 novembre).]



Manhattan advertisement for Grasset magazine featuring Anka Uhlstein. Text: 'Une île vendue 24 dollars aux Hollandais, aujourd'hui centre du monde. La fabuleuse histoire de New York, des Indiens à l'An 2000.' 'Depuis le "New York" de Paul Morand, on n'avait pas fait mieux.' François Nourissier de l'Académie Goncourt Le Figaro Magazine. GRASSET

سكنا من الامل

سنة ١٩٨٦

Proche-Orient

YÉMEN DU SUD : tension à la frontière

L'ombre menaçante de l'ancien président Ali Nasser

Près de onze mois après les événements dramatiques de janvier 1986 qui mirent fin au régime du président sud-yéménite Ali Nasser Mohamed...

M. Ali Nasser dans son exil. Ils seraient épaulés par un nombre équivalent de miliciens recroutés dans les tribus du Nord avec la bénédiction du gouvernement de Sanaa.

décaler les rapports entre les deux capitales. Le seul résultat de ce voyage a été, semble-t-il, la promesse verbale du colonel Mengistu que l'Éthiopie ne serait pas utilisée dans une aventure contre Aden.

qu'une attaque militaire en provenance du Nord, qui serait aussitôt présentée comme un soulèvement intérieur, contribuerait rapidement à précipiter la chute du régime d'Aden.

Dans une interview accordée au début d'octobre à l'hebdomadaire arabe Al Watan al Arabi, paru récemment à Paris, M. Ali Nasser a affirmé que « le peuple attendait son retour prochain ».

Il a précisé qu'il comptait surtout sur une solution politique pour rentrer au pays, mais que « sa patience avait des limites ».

Le temps ne joue cependant pas forcément en faveur de l'ancien président.

Malgré toutes les difficultés auxquelles il fait face, le régime d'Aden est lentement mais sûrement en train de consolider ses assises.

Il est vrai que M. Ali Nasser, qui a été pratiquement sa proie à Aden pendant quinze ans, dispose toujours d'un certain appui populaire dans le pays, notamment dans son fief d'Abyan.

Mais il est en outre réorganiser le parti et l'armée qui ont été sérieusement ébranlés par la démission de l'ancien président.

Mais les divergences politiques et idéologiques entre les différents factions du pouvoir subsistent. Si elles n'ont pas encore éclaté au grand jour, cela est dû en grande partie à la faiblesse relative des différents composants de la coalition hétéroclite au pouvoir.

JEAN GUEVRAIS.

Menaces extérieures, dissensions internes, difficultés économiques : le nouveau régime d'Aden est encore bien fragile...

cinquante blindés flamants neufs. La Syrie ne cache pas non plus ses sympathies à l'égard de M. Ali Nasser, mais ne lui accorde qu'un soutien politique.

Mise en garde soviétique

Le nouveau régime d'Aden a réussi cependant à désarmer l'hostilité qui lui voutait le colonel Mengistu d'Éthiopie. Après avoir boudé pendant quatre mois le nouveau régime, les Éthiopiens avaient pris officiellement acte du changement de pouvoir intervenu au Yémen du Sud.

La visite officielle qu'a faite à cette époque le nouveau secrétaire général du parti sud-yéménite, M. Ali Salem al Beyd, à Aden, a été la suite de ce compromis boiteux, n'a pas vraiment réussi à

cession à Aden, consolidant leur emprise sur le nouveau régime. Dès la fin des combats, une mission militaire s'est rendue à Aden pour y évaluer les besoins en équipements militaires, et les pertes de l'armée ont été rapidement comblées.

Le 21 juillet, l'ancien ambassadeur soviétique, M. Joutkov, à qui il était reproché de n'avoir pas su prévoir et prévenir les dramatiques événements de janvier, a été remplacé par M. Katchkov, un diplomate ayant plus de poids puisqu'il est membre suppléant du comité central.

L'ancien président Ali Nasser, qui a longtemps été le protégé de Moscou, s'est abstenu jusqu'à présent de s'en prendre à l'aide que fournit l'URSS à ses adversaires d'Aden.

L'ancien président Ali Nasser, qui a longtemps été le protégé de Moscou, s'est abstenu jusqu'à présent de s'en prendre à l'aide que fournit l'URSS à ses adversaires d'Aden.

Asie

INDE

Le bilan officiel de la catastrophe de Bhopal : 2 347 morts

NEW-DELHI de notre correspondant

Deux ans après la terrible nuit du 2 au 3 décembre 1984, Bhopal, capitale de l'État de Madhya-Pradesh et théâtre du plus meurtrier des désastres industriels, n'est plus qu'épisodiquement présente dans les quotidiens indiens.

La semaine dernière, le gouvernement central, qui s'est légalement arrogé le droit - contesté par l'Union Carbone - de représenter les victimes auprès des tribunaux, s'est enfin décidé à publier un bilan officiel de la catastrophe : deux mille trois cent quarante-sept personnes, dont dix cents ces deux dernières années, ont été mortellement empoisonnées par la fuite de gaz, « de trente mille à quarante mille » ont été « sérieusement » atteintes, et cinq cent vingt mille demandes de compensation sont enregistrées.

Se fondant sur ces évaluations, New-Delhi a demandé 3 milliards de dollars de dédommagement. Une cinquantaine de représentants de la chimie ont jugé « sans fondement et totalement incohérentes » ces demandes précipitées du gouvernement indien.

Le triplement de « minimum » de cette somme, précisé-t-on à New-Delhi, et l'officialisation de la demande indienne semblent en réalité faire suite à une rupture des négociations qui avaient lieu en conseil depuis dix-huit mois, entre l'Union Carbone et les plaignants.

M. Gandhi est invité par des députés à réprimer plus fermement l'extrémisme sikh

NEW-DELHI de notre correspondant

Soumis lundi 1er décembre, après la tuerie de la veille au Pendjab, à la séance parlementaire la plus houleuse de sa jeune carrière, M. Rajiv Gandhi a décidé de montrer les dents.

La liste des suspects de sympathie envers les extrémistes - une centaine de noms au total - a été aussi le président nouvellement réélu du Comité de gestion des temples sikhs (le Monde du 2 décembre), M. Gurcharan Singh Toha, arrêté mardi matin à son domicile.

● LAOS : nouveau président de l'Assemblée suprême. Le prince Souphanouvong, malade, a nommé un membre du bureau politique du PC laotien, M. Saomphoum Louissav, pour le remplacer comme président en exercice de l'Assemblée suprême du peuple lao - sorte de conseil exécutif de quarante-cinq membres. - « nnnnnnn », lundi 1er décembre, à Bangkok un porte-parole de l'ambassade du Laos en Thaïlande.

● ÉLÉPHANT : M. Phoumi Vongvithet, autre membre du bureau politique, a été nommé vice-président de l'Assemblée suprême du peuple lao.

Afrique

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Trois ouvrages pour mieux comprendre

JOHANNESBURG de notre correspondant

Les rayons des librairies, pauvres dans ce domaine, viennent de s'enrichir de trois livres sur l'Afrique du Sud. Trois ouvrages pour mieux comprendre ce pays qui va dominer les événements de la fin de ce siècle.

Gérard Chaliland, qui a effectué trois séjours dans ce « pays à contre-courant », en fait la description : données de base, fautes en présence, poids économique, importance stratégique. Un livre succint pour comprendre l'enjeu d'un conflit et en cerner les multiples facettes.

ce faire. Gérard Chaliland a compilé son étude d'une série de cartes - un atlas pratique - permettant de visualiser les éléments d'une situation.

Ouvrage didactique donc, au terme duquel l'auteur répond à la question posée dans le titre de cette manière : « Tout indique, dans la dynamique de l'Afrique du Sud, que le rythme est impossible à définir, qu'un marche irrésistiblement vers la polarisation aux extrêmes, dans la mesure où il ne pourra pas y avoir de compromis possible ». Une évidence. Mais qui peut prédire l'issue du drame sud-africain, dont les composantes se sont forgées au cours des trois derniers siècles, et plus particulièrement depuis la mise en place du système de l'apartheid ?

Bernard Lugan, lui, est remonté beaucoup plus loin. Son ouvrage, Histoire de l'Afrique du Sud, de l'Antiquité à nos jours, réactualise le seul livre en français dans ce domaine, celui de Robert Lacour-Gayet, aujourd'hui un peu dépassé. L'histoire est, chacun le sait, une science subjective. M. Lugan, maître de conférences à l'université de Lyon, ne prétend certainement pas être un historien au-dessus de toute critique. En ne consacrant que trente pages à la période 1948-1986, il y a cependant négligé un aspect important du débat actuel, caractérisant l'instauration de l'apartheid, la montée de l'opposition noire et les événements de Sharpeville, de Soweto et de deux dernières années.

Pour lui, les événements se résument à des actions « déclenchées par des meneurs qui lancent des groupes de

LIBAN

La guerre des camps Violents affrontements à Chatila entre Palestiniens et miliciens chiites

Les miliciens chiites ont renforcé lundi 1er décembre leur pression sur Chatila, dans le sud de Beyrouth, sans toutefois parvenir à forcer la défense de ce camp, aux trois quarts détruit en mai 1985, mais encore habitée par plus de trois mille Palestiniens.

Des affrontements violents, rapporte l'AFP, se sont produits dans l'après-midi à la limite de ce camp, où ces derniers jours les combattants palestiniens s'étaient déployés et dont ils avaient atteint jeudi l'extrémité ouest.

Le bureau militaire d'Amal a indiqué avoir mis de nouveau en échec, lundi après-midi, deux tentatives palestiniennes de sortir. Les Palestiniens ont bombardé aux mortiers légers l'abords de la route de l'aéroport et de l'ambassade du Koweït proches du camp. Toutes les routes dans ce périmètre sont interdites à la circulation, a ajouté Amal.

Le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition pro-ryenne) a affirmé que deux tentatives de progression d'Amal vers le camp ont été repoussées. Ces deux offensives ont été accompagnées d'une couverture d'artillerie, a ajouté le FSNP.

À Bourj-Barajneh, enclavé dans la banlieue sud-est de Beyrouth, des tir sporadiques de mortiers et de mitrailleries lourdes ont été signalés, lundi, par les libanais.

Les combats se sont poursuivis à Magdonéah, localité stratégique à l'est de Saïda, capitale du Liban-sud, où près de deux cent cinquante familles chrétiennes sur les huit cents que comptait la localité sont toujours prises au piège, selon un dignitaire religieux chrétien, le Père Sélim Ghazal.

Les miliciens chiites et les combattants palestiniens sont restés sur leurs positions ; Amal est retranché dans les quartiers est et les Palestiniens tiennent toujours les quartiers ouest et les collines environnantes.

Amal a rejeté la médiation libyenne dans la guerre des camps, et a réclamé le rattachement exclusif de la Syrie et de l'Iran pour tout accord avec les Palestiniens. Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, Amal a violemment critiqué le numéro deux libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud, qu'il a accusé d'« intervenir dans les négociations sur la fin de cette guerre dans le seul but de les compliquer ».

L'O.L.P. a demandé lundi que la protection des camps soit assurée par des forces des Nations unies. Un porte-parole, M. Abdellatif Abou Hija, a également sollicité la France et la Belgique pour qu'elles apportent leur aide à la population des camps.

D'autre part, rapporte notre correspondant à Beyrouth, les Libanais entament, ce mardi, une journée de « grève contre la famine », dans un camp comme dans l'autre. Il s'agit d'une même manifestation contre la chute vertigineuse de la monnaie, qui rend la vie quotidienne de plus en plus difficile.

Amériques

CANADA : devant les atteintes à la Charte de la langue française

La guerre linguistique reprend au Québec

Le chef du Parti québécois, M. Pierre-Marc Johnson, a exprimé, au cours de week-end dernier, à Montréal, son opposition à la politique du gouvernement de M. Bourassa, visant à rétablir partiellement le bilinguisme au Québec. Les atteintes répétées, ces derniers mois, à la Charte de la langue française (loi 101) ont rallumé la guerre linguistique dans la province.

MONTRÉAL
de notre correspondant

« Touches pas à la loi 101 ». Le slogan est en train de faire fortune au Québec où de plus en plus de particuliers appont de grands panneaux sur leurs balcons pour dénoncer la volonté du gouvernement provincial de modifier la Charte de la langue française (loi 101), qui, depuis 1977, fait du français la seule langue officielle de la province.

On assiste à une véritable mobilisation contre le retour au bilinguisme. Plusieurs personnalités indépendantes des pouvoirs publics ont annoncé la création, le samedi 29 novembre, d'une nouvelle organisation, les Citoyens français pour un Québec français, qui vient de prêter main-forte aux militants nationalistes du Parti québécois, de la Société Saint-Jean-Baptiste, du mouvement Québec français et de trois grandes centrales syndicales qui étaient déjà passées à l'offensive.

Faisant allusion à l'influence de certains ministres du gouvernement libéral de M. Bourassa, le président des Citoyens pour un Québec français, M. Paul Trépanier, ancien maire de la petite ville industrielle de Granby, a dénoncé « les hommes d'affaires à courte vue qui ont pris le contrôle du Québec », à la suite de la défaite du Parti québécois (indépendantiste) aux élections de décembre 1985. « Nous aurons un avenir », a-t-il ajouté, « si nous continuons le combat face à l'envahissement culturel et économique des anglophones ».

On croyait le problème linguistique définitivement réglé grâce à la loi 101. Au cours des derniers mois, M. Bourassa lui-même avait déclaré à plusieurs reprises que « le pire était passé, et que la période d'affrontement était terminée pour un avenir prévisible ».

Une boîte de Pandore

Il a fallu une longue bataille politique, des manifestations de rue et même quelques émeutes dans les années 60, pour permettre à la majorité francophone du Québec (plus de 80 % des 6 millions et demi d'habitants) d'imposer sa langue. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, le Québec a pu enfin se donner un « visage français ».

La loi 101 a instauré la scolarisation en français pour les enfants des nouveaux immigrants, elle a forcé

les entreprises à franciser leurs raisons sociales et à adopter progressivement le français comme langue de travail.

Dix ans plus tard, certains irréductibles chez les anglophones, mais aussi parmi les immigrants, en particulier les Grecs, souhaitent l'abrogation de cette loi. En promettant au cours de la campagne électorale de 1985 de modifier certains de ses articles dans un sens plus favorable à la minorité anglophone, M. Bourassa a ouvert une véritable « boîte de Pandore ». L'amnistie en faveur des quelque mille quatre cents enfants d'immigrants inscrits illégalement dans les écoles anglaises a constitué la première brèche dans le consensus qui semblait s'être établi à propos de la loi 101. Cette amnistie laisse en effet entendre aux adversaires du français que la loi peut être bafouée impunément.

Simultanément, le ministre de l'éducation annonçait son intention d'étudier la possibilité pour les francophones de faire l'apprentissage de l'anglais dès la première année du primaire. Ce qui inquiète au plus haut point les défenseurs du français, qui craignent une dégradation de la langue maternelle au profit de l'anglais.

Mais c'est la décision du gouvernement de déposer un projet de loi modifiant la Charte de la langue française qui a mis le feu aux poudres. Invoquant des raisons « humanitaires », le gouvernement annonçait son intention de renforcer le droit des anglophones, déjà reconnu par la loi 101, à des institutions (hôpitaux, services sociaux) offrant des services dans leur langue.

Les adversaires de ce projet craignent que les immigrants ne profitent de cette ouverture pour fréquenter les institutions anglophones et grossir ainsi artificiellement les besoins de la minorité. Ces appréhensions semblent tout à fait justifiées, compte tenu de l'attitude de certains groupes ethniques qui manifestent ouvertement leur refus de respecter la loi 101 dans d'autres domaines, en particulier l'affichage commercial.

Avec le retour des libéraux au pouvoir, quelques commerçants, qui avaient parfois simplement recouvert de manière temporaire leurs enseignes anglaises, les ont aussitôt ressorties. D'autres, y compris la chaîne hôtelière française Méridien, qui a un établissement à Montréal, ont suivi le mouvement. Et, depuis quelques mois, on assiste, dans certains quartiers, à une érosion progressive du français au profit de l'anglais.

La guerre de l'affichage

Dans un cas au moins, celui de la grande chaîne de magasins Zellers, qui défie ouvertement la loi, cela a donné lieu à des actes de violence avec la destruction de vitrines par des individus armés de cocktails Molotov. Au lieu de poursuivre les commerçants contrevenants, comme le faisait le gouvernement précédent (quatre-vingt-douze entreprises ont été condamnées à des amendes en 1985 contre à peine une quinzaine cette année), M. Bourassa a décidé au début de l'année de suspendre les poursuites, sous prétexte que les tribunaux devaient se prononcer avant la fin de l'année sur la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 sur l'affichage.

Pour le Parti québécois, encore mal remis de sa cuisante défaite électorale, le débat linguistique offre une occasion unique pour rallier ses militants et faire appel à la solidarité de tous les francophones pour défendre ce que le parti « a fait de mieux ».

Pris de s'expliquer sur ses intentions, M. Bourassa a déclaré qu'il ne remettait pas en question la loi 101. Il s'agit seulement, a-t-il affirmé, de « concilier la priorité du français au Québec, avec une autre priorité : l'égalité des citoyens ». C'est pourquoi il dit souhaiter la création de « districts bilingues », dans lesquels l'affichage commercial serait autorisé dans les deux langues.

Il lui reste à convaincre les membres de son propre parti divisés sur le sujet.
BERTRAND DE LA GRANGE.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

Un livre magnifique où le rideau se lève sur les coulisses de l'Histoire, et pas n'importe quelle histoire, puisqu'il s'agit des croisades, vues du côté musulman, de la guerre sainte contre l'envahisseur franc... Formidable tableau d'un siècle et de ses tourmentes, ce livre d'André Miquel passionnera les lecteurs qui avaient déjà fait un triomphe au Guillaume le Maréchal de Georges Duby, publié dans la même collection et qui retraçait les aventures d'un contemporain du littérateur guerrier de l'Islam.

Didier Eribon, Le Nouvel Observateur.



Collection "Les inconnus de l'histoire" dirigée par Jean Montalbetti.

204 p.
79F

**NEUROLOGIE
LE CERVEAU ET
LA VIOLENCE
D'OU VIENT LA VIOLENCE
ET COMMENT L'ARRETER ?**

SCIENCE & VIE

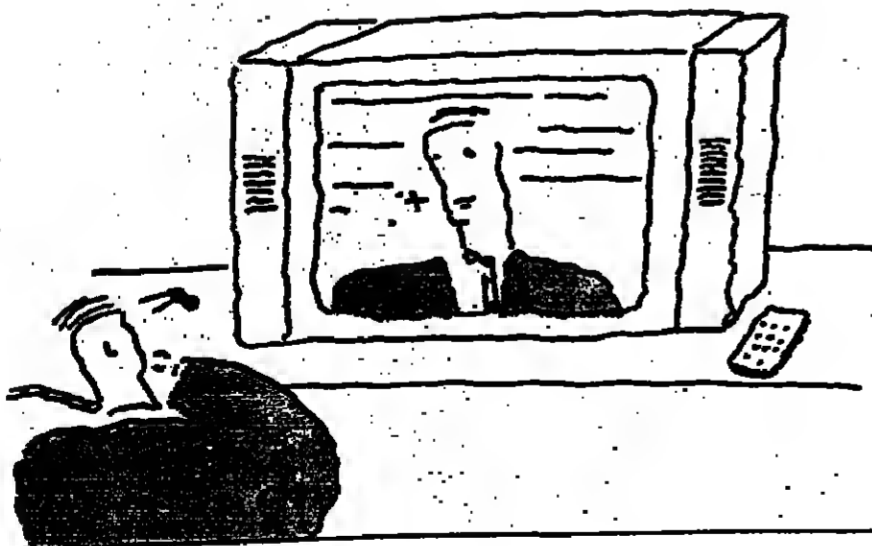
ODOUL AGENT DE **domestico**
Garde-meubles

42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

Télé:

Pal, Secam, satellite, câble, Vidéo etc. La Fnac vous aide à y voir plus clair

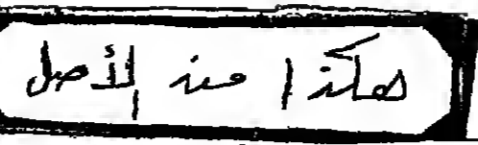
l'heure des infos.



L'univers audiovisuel est en pleine mutation. Trop de nouveautés et pas assez d'informations. Quelle télé acheter? Quel magnétoscope choisir? Haïte aux incertitudes. La Fnac édite son dossier TV-magnétoscopes. Il répond aux questions franchement, et vous propose une sélection de téléviseurs et magnétoscopes testés, comparés et notés par la Fnac. Il vous informe des évolutions technologiques et vous donne, point par point, des définitions pratiques (Pal, Secam, décodeur, prise péritel, etc.). Tout ce qu'il faut savoir est dans le nouveau dossier TV-magnétoscopes de la Fnac. Au rayon TV-vidéo de la Fnac, c'est l'heure des infos.



سكنا من الاجل



Europe

ESPAGNE: la politique de réinsertion sociale

Une «révision déchirante» pour les anciens membres de l'ETA

PORTUGAL

Rupture de l'alliance entre le Parti communiste et le Mouvement démocratique portugais

Le Mouvement démocratique portugais (MDP) a décidé, le dimanche 30 novembre, de rompre son alliance avec le Parti communiste. Le sigle APU (Alliance du peuple uni), sous lequel ces deux formations politiques se sont présentées aux élections depuis 1976, disparaît donc.

LISBONNE

de notre correspondant

Les dirigeants des deux partis, MM. Cunha et Tengarrinha, respectivement secrétaire général du PCP et président du MDP, avaient fait état ces derniers temps du malaise qui régissait l'inséparation de la coalition. Les dirigeants du MDP accusent leurs anciens partenaires de sectarisme et de pratiques hégémoniques. L'emprise communiste, affirment-ils, aurait entraîné l'affaiblissement de la base sociale du MDP et conduirait à terme à la perte totale de sa personnalité.

Aussi le MDP se dispose-t-il à étudier sur de nouvelles bases « éventuelles coalitions avec « les autres forces démocratiques », c'est-à-dire le PS ou le PRD (Parti rénovateur démocratique).

Le Parti socialiste, qui organise le week-end prochain une convention de la gauche socialiste, envisage d'un bon œil l'adhésion de quelques-unes des personnalités les plus connues du MDP. De même pour le PRD, dont la politique de bienveillance à l'égard du gouvernement centriste de M. Cavaco Silva déplaît à une partie de son électorat.

L'intérêt que peut susciter le MDP s'explique également par le prestige dont ce mouvement jouit encore dans des secteurs importants de l'opinion publique portugaise. En effet, les racines du MDP plongent dans la lutte contre l'ancien régime. Sous sa bannière, les démocrates de tous bords se sont exprimés contre les candidats officiels aux élections législatives de 1969 et 1973. Au lendemain de la révolution d'avril 1974, le MDP est devenu une véritable pépinière de nouveaux dirigeants, qui ont remplacé, notamment dans les administrations locales, les représentants du régime déchu.

JOSÉ REBELO.

VITORIA

de notre envoyé spécial

M. Joseba Azcarra, trente-six ans, depuis 1977 parlementaire du PNV (Parti nationaliste basque) (1), peut se vanter d'avoir bien plus travaillé pour la pacification du Pays basque que nombre de stratèges en chambre. N'est-ce pas grâce à ses bons offices que plusieurs dizaines d'anciens membres de l'ETA ont pu ranger leurs armes au placard et profiter de la « réinsertion sociale » que leur offre le gouvernement de Madrid ? Une procédure qui permet aux anciens adeptes de la lutte armée de se refaire une place dans la société sans avoir de comptes à rendre à la justice, à condition toutefois de ne pas être directement impliqués dans des « délits de sang ». On n'exige pas de ces militants qu'ils se rendent, mais simplement qu'ils renoncent explicitement à la violence.

M. Azcarra tient une scrupuleuse comptabilité de ses « réinsérés »: cent vingt-deux exilés, cinquante prisonniers, précise-t-il, ont déjà profité de ses talents de médiateur. « En 1980, deux anciens membres de l'ETA m'ont demandé d'effectuer les démarches nécessaires auprès du gouvernement de Madrid pour qu'ils puissent bénéficier de la réinsertion sociale, qui en était alors à ses débuts. L'opération s'est déroulée avec succès et d'autres ont alors suivi leur exemple. »

Le procédé est presque toujours identique. « Généralement, c'est un proche parent du prisonnier qui vient me demander d'intervenir », explique M. Azcarra. Il faut alors lui rendre visite incognito dans sa cellule pour que les autres prisonniers de l'ETA ne s'aperçoivent pas de sa démarche. Je lui demande d'abord de rédiger une lettre dans laquelle il déclare renoncer à la violence, et je transmets ensuite le dossier au ministère de la justice. Dans le cas des exilés, la procédure est souvent plus simple. Beaucoup d'entre eux ne font en effet l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Ils ont quitté leur village il y a quelques années par peur d'une éventuelle arrestation et restent en exil souvent sans trop savoir pourquoi, parce qu'autrui leur ont dit qu'il était dangereux de rentrer. Dans

leur cas, je demande une autorisation écrite du ministère de la justice, qui leur sert de sauf-conduit à leur retour. »

La menace des représailles

Les motifs de ces militants qui souhaitent rentrer dans le rang sont d'ordre personnel et politique, dit

Plusieurs dizaines d'anciens adeptes de la lutte armée se sont déjà laissés convaincre de reprendre leur place dans la société...

M. Azcarra: « Beaucoup d'entre eux sont condamnés à une peine de prison sévère. Pour accepter de la purger jusqu'au bout, il faut être sûr de la justice de sa cause. Il faut être sûr que l'on mène une lutte qui a l'appui du peuple basque. Mais, derrière les barreaux, le prisonnier se met à douter. Il a de plus en plus l'impression que ses proches l'oublient, que le peuple basque dont il se réclame ne se soucie guère de lui, qu'il mène un combat d'arrière-garde pour une cause qui lui paraît de moins en moins claire et qu'il ne justifie pas, en tout cas, tout ce sang versé. »

M. Azcarra est persuadé que dans les prisons de nombreux membres de l'ETA se livrent aujourd'hui à une telle « révision déchirante ».

S'ils hésitent toutefois à franchir le pas et à rompre avec leur organisation, c'est avant tout du fait des pressions de la « commune », c'est-à-dire la communauté organisée et hiérarchisée qui, dans chaque prison, rassemble les militants de l'ETA et se charge aussi bien de distribuer entre tous les cotés veaux de l'extérieur que d'organiser des cours de formation politique et de maintenir la discipline dans le groupe. « Les communes de prisonniers res-

semblent à des sociétés fonctionnant à la manière d'un État », précise-t-il. « L'assassinat de Yoyes a été non seulement un crime, mais aussi une erreur de l'ETA, souligne notre interlocuteur. Il est vrai que plusieurs prisonniers et exilés qui souhaitent la réinsertion sociale ont depuis prudemment préféré faire marche arrière. Mais, pour beaucoup, ce fut un révélateur, un acte qu'ils n'ont pas accepté et qui les a décidés, dans leur for intérieur, à rompre avec l'organisation, même s'ils ne l'affirment pas encore à voix

haute, par peur des représailles. L'ETA peut maintenir sa cohésion par la conviction; elle ne peut la maintenir éternellement par la peur. »

Le rôle joué par M. Azcarra dans la réinsertion sociale n'est évidemment pas du goût de tout le monde. Les inscriptions « Azcarra charognard », qui apparaissent régulièrement sur les murs de Vitoria, sont là pour rappeler qu'il n'est guère apprécié parmi les sympathisants de la lutte armée. Il ne s'en déclare pas moins décidé à aller de l'avant et à contribuer à réinsérer tous ceux qui en expriment le désir. Même si, comme il l'affirme, « la réinsertion sociale est nécessaire mais pas suffisante; elle permet d'affaiblir l'ETA, mais pas de résoudre à elle seule le problème de la violence ».

Comme tout nationaliste, il croit que ce n'est qu'en répondant plus généralement un désir d'autonomie de la population basque que l'on pourra isoler socialement les adeptes de la lutte armée. Et il n'hésite pas à le rappeler à ses interlocuteurs de Madrid, tout en négociant avec eux les dossiers des réinsérés. Pour que la pacification, précise-t-il, soit enfin irréversible au Pays basque.

THÉRIY MALINAK.

(1) Un parti qui vient toutefois de quitter pour rejoindre le rang d'une nouvelle formation nationaliste rivale.

■ URSS: le sort de Sakharov. — Le physicien soviétique dissident, assigné à résidence à Gori, a refusé d'aller voir les médecins ces dernières semaines, les accusant d'avoir autorisé que ces visites soient filmées, a affirmé lundi sa femme à Boston. Le physicien s'est également inquiété de ne pas recevoir de visites de ses collègues de l'Institut Léninev, dont il reçoit toujours un salaire. De telles visites, qui étaient régulières depuis 1980, ont cessé depuis le printemps dernier. André Sakharov a écrit à l'Académie pour demander qu'elle reprennent. — (AFP)

Les échecs de M. Fraga

MADRID de notre correspondant

Le chef de l'opposition conservatrice, président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a présenté sa démission lors de la réunion de la direction de ce parti, le mardi 2 décembre.

Cette décision fait suite à un mauvais résultat, venant après plusieurs autres, enregistrés par l'Alliance populaire lors des élections régionales basques: le parti dirigé par M. Fraga a vu sa représentation au Parlement autonome passer de sept à deux sièges.

M. Fraga aurait communiqué sa décision au roi Juan Carlos lundi soir, après s'être concerté durant toute la journée avec ses plus proches collaborateurs. Plusieurs dirigeants de l'Alliance populaire ont tenté vainement de convaincre leur président de revenir sur sa décision, en argument de la proximité des élections municipales, prévues pour juin prochain.

M. Gerardo Fernandez Albor, chef du gouvernement régional de Gelficia, et vice-président de l'AP assurera l'intérim à la tête du parti. — Th. M.

Diplomatie

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le débat à l'Assemblée générale de l'ONU a donné lieu à une passe d'armes franco-australienne

L'Assemblée générale des Nations unies devant se prononcer, ce mardi 2 décembre, sur le projet de résolution tendant à réinsérer la Nouvelle-Calédonie sur la liste des « territoires non autonomes » (le Monde daté 30 novembre-1^{er} décembre). Ce texte lui était soumis par trente et un pays, dont deux du Forum du Pacifique sud, mais aussi, entre autres, l'Australie, le Chili, la Libye. Son adoption, compte tenu de la répartition des voix à l'ONU, ne faisait guère de doute.

Le débat a donné lieu, lundi, à de vifs échanges, en particulier entre

les représentants de l'Australie et ceux de la France, respectivement M. Richard Woolcott et M. Claude de Kéroularis. Le premier a notamment reproché au gouvernement français d'utiliser, à propos de la Nouvelle-Calédonie, des arguments qui avaient déjà été employés vainement à propos de l'Algérie, et il a estimé que Paris, tout en cherchant à perpétuer un mythe et à maintenir une fiction juridique, ne pouvait indéfiniment résister à la vague de décolonisation qui a submergé la Terre entière.

M. de Kéroularis a répliqué au représentant australien en rappelant que la France allait soumettre en juillet prochain aux quelque cent cinquante mille Calédoniens un projet de référendaire d'autodétermination, et il a opposé le libre choix ainsi laissé aux habitants de l'île au sort réservé par les colonisateurs aux aborigènes d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Il a rappelé que ces deux pays n'avaient pas obtenu la reconnaissance de l'ONU, la décolonisation dans les deux pays n'avait pas été accomplie et qu'ils devraient chercher à imposer aux autres une solution qu'ils n'ont pas jugée applicable à elles-mêmes dans le passé.

Le délégué français s'est également félicité de voir l'Indonésie figurer parmi les pays qui soutiennent le projet de résolution, alors qu'elle refuse tout droit à l'autodétermination au peuple du Timor-Orient. La France, elle, s'est-elle, acceptera l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie « et tel est le choix des Néo-Calédoniens », tel qu'il s'exprime en cours d'un référendum dont la régularité pourra être vérifiée par tous. — (AFP)

Nouvelles

Nouméa de notre correspondant

La France vient de marquer un point dans sa contre-offensive à destination des pays de la zone en adhérent, mardi 25 novembre à Nouméa, au siège de la Commission du Pacifique sud (CPS), à un traité régional de protection de l'environnement (le 2 décembre). Le signature apposée par le chef de la délégation française, l'ambassadeur Xavier Dautremont de La Chevralière, a constitué un mini-coup de théâtre et a été saluée comme il se doit par une saive d'applaudissements dans les rangs de délégations d'ordinaire si promptes à cloquer la France au pilori pour ses activités nucléaires. Pour parvenir à ce rapprochement, il en aura coûté, de part et d'autre, des concessions, mais la France s'en sort plus qu'honorablement puisqu'elle n'a rien cédé sur le fond. Ainsi, en ce qui concerne les essais nucléaires de Mururoa, la transaction pierre d'achoppement, la délégation française a obtenu que le texte du traité ne prononce pas leur interdiction, en échange de quoi elle s'engage à « prévenir, réduire et combattre la pollution qui pourrait résulter de l'expérimentation nucléaire ».

Un arrangement de pure forme pacifique, pour Paris, les essais de Mururoa ne sont pas générateurs de pollution, comme a pu le démontrer une mission d'expertise. Sur ce point, le rôle médiateur joué par l'Australie et la Nouvelle-Zélande a été décisif: ces deux pays ont réussi à vaincre la résistance du bloc antinucléaire constitué par les États mélanésiens (Papouasie-Nouvelle Guinée, Vanuatu et Îles Salomon), arguant du fait que la condamnation des essais figure déjà dans le traité de Rarotonga — élaboré en 1985 — dont la vocation est de désamorce le Pacifique sud.

Paris fait un geste applaudi par les autres pays du Pacifique sud

Pour les partisans d'un compromis, il était donc inutile de revenir à des réquisitoires à caractère politique, d'autant que l'urgence d'aboutir à un accord technique devenait évidente après quatre années de négociations stériles. La France, toutefois, se trouve davantage liée à une autre disposition du traité, celle interdisant l'immersion des déchets nucléaires à l'intérieur de la zone économique des États de la région. Les États-Unis, l'autre puissance nucléaire, membres de la CPS, ont également signé le traité.

FREDERIC BOBIN.

La Banque islamique de développement finance deux projets éducatifs

Un représentant de la Banque islamique de développement (BID) et le délégué de l'association islamique de Nouméa, M. Moussam Hadji Bokc, ont signé samedi 20 novembre à Djeddah (Arabie saoudite) deux accords portant sur le financement de la construction d'une école et celui de l'équipement d'une autre en Nouvelle-Calédonie, deux projets élaborés par la communauté calédonienne de confession musulmane (le Monde du 14 mai).

Le premier accord, portant sur 143 000 dollars, vise à financer l'édition de livres de classe, d'un bloc administratif et d'une bibliothèque. Le deuxième, de 167 000 dollars, sera consacré à l'équipement de la construction et de l'équipement de l'école islamique de Nouméa.

La BID, dont le siège est à Djeddah, participe au financement de projets de développement dans plusieurs États musulmans et octroie des aides à d'innombrables associations islamiques dans le monde.

L'Agence de coopération culturelle et technique entreprend la rénovation de ses structures et de ses programmes

Trente-neuf délégations de pays ou régions francophones participent, depuis lundi 1^{er} décembre, aux travaux de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), à Paris, sous la direction de son secrétaire général, M. Paul Okumba d'Ousseque (Gabon). Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a assisté à la séance d'ouverture, afin de « témoigner de son intérêt personnel et de celui du gouvernement » à l'égard de cet organisme de coopération francophone, et il a lu à cette occasion un message de M. Jacques Chirac dans lequel le premier ministre félicite l'ACCT de sa volonté de « repenser son organisation et ses programmes après plus de quinze ans d'habitués coexistants ».

Lors du sommet francophone organisé en février dernier à Paris, il avait été décidé de donner une nouvelle impulsion à la coopération « entre pays ayant en commun l'usage du français ». Un « comité de suivi » avait été constitué à cette occasion, placé sous la présidence de M. Jacques Leprette, ambassadeur de France, et chargé de favoriser une réforme des structures et des programmes de l'agence. Dans la foulée de cette décision, l'ACCT, l'agence devrait notamment être mise sur les initiatives scientifiques et techniques en faveur du développement, en particulier celui de l'agriculture en Afrique, et sur la communication.

L'Assemblée générale des Nations unies devant se prononcer, ce mardi 2 décembre, sur le projet de résolution tendant à réinsérer la Nouvelle-Calédonie sur la liste des « territoires non autonomes »

(le Monde daté 30 novembre-1^{er} décembre). Ce texte lui était soumis par trente et un pays, dont deux du Forum du Pacifique sud, mais aussi, entre autres, l'Australie, le Chili, la Libye. Son adoption, compte tenu de la répartition des voix à l'ONU, ne faisait guère de doute.

Le débat a donné lieu, lundi, à de vifs échanges, en particulier entre

Advertisement for 'LE RIRE EST LE PROPRIÉTAIRE DE L'HOMME' featuring a bear illustration and the author Philippe Geluck.

Advertisement for 'L'ARTISANAT DE L'U.R.S.S. A PARIS' listing various Russian handicrafts and exhibition dates.

Advertisement for 'L'ARTISANAT DE L'U.R.S.S. A PARIS' (continued) listing various Russian handicrafts and exhibition dates.



POINT MULHOUSE CONSEIL D'ÉTAT MEME COMBAT

Extrait d'un rapport du Maître des requêtes au Conseil d'État,
établi le 6/11/86 pour le compte du Conseil Supérieur de l'Aviation Marchande.

“ Enfin, nous voulons attirer votre attention sur le problème suivant :
une grande partie du trafic de "super-pointe" est composée de fonctionnaires se rendant en métropole pour les vacances et dont les billets sont pris en charge par l'État.

Actuellement, l'État n'achète que des billets AIR FRANCE .

Cela a pour conséquence de compromettre le remplissage des fréquences triplées de POINT AIR en période de "super-pointe", mais surtout de coûter très cher au finances publiques; en "super-pointe, l'aller-retour est à 8600F sur AIR FRANCE contre 5600 F seulement sur POINT AIR.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'AIR FRANCE vient d'augmenter de 9% ses tarifs pour la période de "super-pointe", augmentant d'autant la subvention déguisée que lui verse l'État sous la forme des billets de cette clientèle captive

Nous vous proposons en conséquence d'attirer l'attention du ministre sur cette situation profondément anormale, l'État se devant de faire voyager ses agents au meilleur prix. ”

ILE DE LA RÉUNION		
Tarifs A/R	Air France	Le Point-Mulhouse
Période verte	4 900 F	3 800 F
Période orange	6 000 F	4 800 F
Période rouge	8 380 F	5 600 F

Tarifs en vigueur à partir du 24/11/1986 applicables sur les vols, à partir du 10/1/1987.



PARIS 75001. Tél. (1) 42.96.63.63 - PARIS 75005. Tél. (1) 46.34.21.17 - PARIS 75017. Tél. (1) 47.63.22.58 - MULHOUSE 68200. Tél. 89.42.44.61 + - NICE 06000. Tél. 93.26.83.24.

Association à but non lucratif - Pour AIR FRANCE, acceptant de 120000F RC Mulhouse 21 B 99

AFOLL France

صوتنا من الامم

كلنا في احوال

Politique

Les réactions à la réforme des universités de M. Devaquet et la préparation

Le mouvement des lycéens et des étudiants contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur s'est poursuivi lundi 1er décembre...

milieu environ - se sont rendus lundi devant le nouveau musée d'Orsay, à Paris où ils ont applaudi M. Mitterrand et lui M. Chirac, venus tous les deux participer à l'inauguration.

tion jusqu'à la manifestation nationale de jeudi à Paris, qu'ils espèrent massive.

Dans certaines villes de province, le mouvement s'est étendu. A Rouen, des étudiants en sciences économiques ont rejoint les grévistes. A Grenoble, une manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes.

III, un débat s'est engagé sur la poursuite du mouvement. A Rouen, une cinquantaine d'étudiants de lycées ont fait irruption, lundi soir, au conseil régional de Bretagne pour réclamer une entente avec M. René Cossetant, conseiller régional et rapporteur du projet Devaquet à l'Assemblée nationale.

Quelques incidents entre partisans et adversaires de la réforme ont eu lieu à Toulouse, où,

Les cadets de Montrouge

« Le lycée, on l'a un peu dégoûté », dit Jérôme Sachs, l'un des meneurs du mouvement. Par dégoût, il ne faut entendre ni travers ni inégalité, et encore moins camouflé, dissimulé. C'est une opération au grand jour : les lycéens de Montrouge ont changé les horaires de leur établissement et remplacé les cours par des groupes de travail autogérés.

Le lycée Maurice-Genevoix de Montrouge (Hauts-de-Seine) a basculé dans la contestation le 23 novembre, pendant la récréation de 10 h 30.

Dès le lendemain, ces convertis prenaient eux-mêmes la route pour porter la bonne nouvelle aux populations de Malakoff.

hauts de carton. Un service d'ordre a été créé, avec des brassards blancs. Les filles y sont représentées en force : « Ce n'est pas un mouvement de gros bras ; c'est un mouvement pacifiste », explique Rachid Bouinou, un autre élève de ce lycée.

Un élève en chaire
Mais, dès le lendemain, le mouvement s'essouffait. Des élèves des classes scientifiques, inquiets pour « le programme » voulaient reprendre les cours.

Le proviseur, bien embarrasé, a adressé une lettre aux enseignants. Pour leur rappeler que « l'accueil des non-grévistes doit se faire normalement » il y en a quatre ou cinq par classe) et préciser : « Les professeurs, dans le cadre de l'établissement, ne peuvent guère se prêter à l'organisation de débats sur les sujets qui agitent les élèves au, par l'annonce de solutions intermé-

diaires sur le plan pédagogique, avoir une influence sur la poursuite du mouvement.

Ce sont bien pourtant des « solutions intermédiaires » qui ont été mises en place à Maurice-Genevoix. Avec constitution de « groupes de travail », locaux réaménagés et nouvel horaire officiel. En seconde et en première, des enseignants soutiennent des activités de rattrapage qu'il est interdit d'appeler des cours. En terminale, c'est « l'autogestion » : un élève de bon niveau occupe la chaire et fait faire des exercices à ses camarades.

Déclenché par les étudiants de la section A, la grève n'a pas été suivie par les méthodes de la section C. Résistera-t-elle très longtemps à un maintien de la loi Devaquet ? Ces lycéens sont autant obsédés par le passage dans la classe supérieure que par leur avenir professionnel.

Indivisible question à 1 000 F : 88 représentants-t-il quelque chose pour vous ? « Bien sûr, répond Jérôme Sachs. C'est l'année de ma naissance. Je suis né en août 1983. »

ROBERT SOLÉ.

Ne pas être les « dindons de la fac »

(Suite de la première page.) Et des universités ou des UER qui étaient restées à l'écart de l'ignition ont été gagnées à leur tour, notamment les étudiants de médecine d'Orsay et ceux de deuxième cycle d'économie appliquée de Dauphine, qui ont voté la grève par 128 voix contre 78, sans attendre la consultation générale organisée le 2 décembre par la présidence de l'université.

De même, les étudiants de plusieurs universités ont décidé d'occuper leurs locaux. Beaucoup rechignent à une occupation permanente qu'ils jugent risquée et peu efficace. Comme le disait une étudiante de Malakoff : « Si on occupe, l'UNI va venir faire de la provi, il y aura du baston, l'administration appellera les flics et ça nous retombera sur le nez. Ce n'est vraiment pas la peine. » Certains pourtant ont sauté le pas et pris leurs quartiers d'hiver dans les amphit : c'est le cas à Tolbiac et Nanterre, et à Jussieu et Clichy-sous-Bois, université de deuxième et troisième cycle où les étudiants

ont voté à 68 % des voix, l'occupation permanente de l'université.

Bref, avec ou sans occupation, la plupart des étudiants souscrivent ce nouveau slogan en vogue : « Nous ne serons pas les dindons de la fac ! ». D'autant, soulignent-ils, que « Chirac a été maladroit, mauvais même ». Et ils sont particulièrement agacés de constater que le premier ministre les traite un peu comme des gamins : « Il prétend que nous n'avons pas compris le projet Devaquet. C'est quand même incroyable, alors que nous avons passé des semaines à diffuser des copies, à analyser et à discuter en commission. »

Au point que dans de nombreuses universités les étudiants planchent non sans mal sur des contre-projets, que Paris VIII aimerait centraliser, comparer et retravailler.

Mais ces travaux pratiques ne suffisent pas à gonfler traitent les énergies, pas plus que les débats plus généraux, comme celui organisé lundi à Censier sur le code de la nationalité qui n'a attiré qu'une trentaine de personnes. Tous et tous en réalité sont complétement mobilisés par la grande manifestation nationale prévue le 4 décembre à Paris. Ce jour-là, anneau doute, ils sont décidés à « mettre le paquet » et, l'éfferveescence aidant, les plus optimistes rêvent des chiffres les plus fous : « Ce n'est pas cinq cent mille, ni huit cent mille, c'est un million d'étudiants de lycéens, de profs et de parents qui seront dans la rue. » Le succès d'ampère est garanti.

« Des sous pour la province »

Cette grande manif, à l'évidence, permet de relancer le mouvement, de faire monter la pression, de donner un but à un activisme tous azimutés et tout terrain. Et les tâches ne manquent pas. Le choix du parcours d'abord. La manifestation du 27 novembre s'était trouvée un peu engagée sur un verra grand : départ prévu à 14 heures de la Bastille en direction les invalides en passant par le pont d'Austerlitz, le boulevard de l'Hôpital et Montparnasse. « A peu près le trajet de la manif monstre

contre la loi Debré en 1973 », note un chroniqueur des années 70.

Deuxième point : le « service d'organisation », expression plus technique et moins musclée que le traditionnel service d'ordre. Au programme des deux jours de venir un énorme travail de préparation de coordination, etc. de formation pour beaucoup d'étudiants qui ont fait leurs premières armes de façon encore approximative la semaine dernière. Enfin, et surtout, il faut organiser l'accueil et l'hébergement « des copains et des copines de province » et les collectes des plus diverses sont organisés au cri de « Des sous pour la province ! ». A la gare d'Austerlitz, à l'entrée des facs, on encore au péage de Dourdan, sur l'autoroute de Chartres, occupé dimanche par des étudiants d'Orsay, les étudiants se sont transformés d'un camp en militants d'une originale Armée du saint.

Cette mobilisation pour le grand jour - sinon pour le « grand soir » - a toutes les vertus. Elle permet notamment d'esquiver quelque temps encore des débats de fond qui commencent à affleurer de manière irritante dans les réunions, assemblées générales et autres coordinations, de la part de militants comme de non-étudiants. Les étudiants n'envisagent pas de « radicalisation » de leur mouvement, les occupations de locaux sont minoritaires, souvent accueillies avec indifférence, voire scepticisme. Dès lors, au-delà du 4 décembre, comment maintenir la pression ?

Les plus incides admettent qu'une grève prolongée des facs ne génère pas outre mesure le gouvernement et qu'elle risquerait de voir se retourner rapidement les étudiants très attachés à leurs études. Occuliez jusqu'à présent pour maintenir l'unanimité de bon aloi du mouvement, la question devra bien être tranchée d'ici à la fin de la semaine.

GÉRARD COURTOIS.

RECTIFICATIF. - La présidence de l'université de Nanterre (Paris-X) dément formellement avoir organisé le 26 novembre un référendum pour ou contre le projet Devaquet, comme nous l'avons écrit dans le Monde du 30 novembre-1er décembre, sur la foi d'un communiqué du comité de grève.

Qui osera encore réformer

(Suite de la première page.)

La deuxième observation est que la formation et le diplôme ont pris une importance telle qu'on ne peut y toucher sans risquer de déclencher des réactions explosives. Cette position centrale est encore accentuée par les deux phénomènes qui caractérisent cette période de l'histoire : la crise économique et l'individualisme. On ne cesse de répéter que le diplôme est la seule arme contre le chômage, et l'effort personnel la seule voie de la réussite - ou plus simplement de la survie - sociale.

passages obligés : (la section S des lycées, les classes préparatoires) qui n'ont que peu d'îles et d'atouts justifiants (sauf par quelques « mordus ») que les débouchés qu'ils laissent espérer.

Tout ce qui apparaît comme un renforcement de ces contraintes ne peut qu'accroître le malaise et susciter la révolte. Les bruits aussi vagues qu'alarmistes qui ont couru autour de la réforme Monory des lycéens ont contribué, autant que la réforme Devaquet, à mobiliser les lycéens. Et troquer le terme de « sélection » à l'entrée des universités contre celui d'« orientation sélective » est guère plus agréable aux oreilles étudiantes. Mieux vaut

et représentatifs. Raison de plus pour appuyer sur les organismes existants de concertation, au lieu de chercher systématiquement à en minimiser le rôle et l'influence.

Mais plus largement, c'est à une stratégie d'ensemble d'information et de concertation que devraient s'attacher les responsables de l'éducation, au lieu de se plaindre, lorsque les choses vont mal, de la « déformation » des médias ou de leurs adversaires politiques. Or rien n'a été fait, ni par M. Devaquet ni par M. Monory, pour tenter de dialoguer largement avec les principaux intéressés. Des enseignants et des lycéens se souviennent encore des journées de discussion organisées par M. Savary dans les établissements. Souvent jugés incongrues, cette initiative avait permis des échanges dont les effets auraient pu être extrêmement positifs.

Sur un autre plan, en jouant directement sur l'aspect à l'opinion, M. Chevènement était parvenu à créer un courant de sympathie à l'égard de l'école qui lui assurait une certaine marge de manœuvre. Deux méthodes différentes reflétant le contraste des personnalités, mais qui témoignaient d'un désir d'établir un contact avec les intéressés. Avec un peu d'imagination, bien d'autres procédures pourraient être envisagées, en tirant parti des médias ou de formes spontanées de vie collective que se donnent les jeunes (notamment les associations). Lorsqu'on veut toucher les gens, il faut aller sur leur terrain et parler leur langage.

Tout cela, dire-t-on, est long et compliqué. Eh bien, précisément, prenons le temps ! Le temps de s'informer, d'expliquer, d'écouter. Qu'en est-il nécessairement - autre que l'opportunité électorale - pousse les ministres à imaginer qu'ils peuvent, en trois mois, réformer des systèmes aussi complexes que l'école ou l'université ; modifier des mécanismes aussi délicats que la sélection des étudiants, l'autonomie des établissements ou le statut des diplômés ? Mieux vaudrait poursuivre la réflexion le temps nécessaire plutôt que d'accumuler des réformes contradictoires qui paralysent les énergies ou de retirer, sous la pression, des projets conçus dans la hâte.

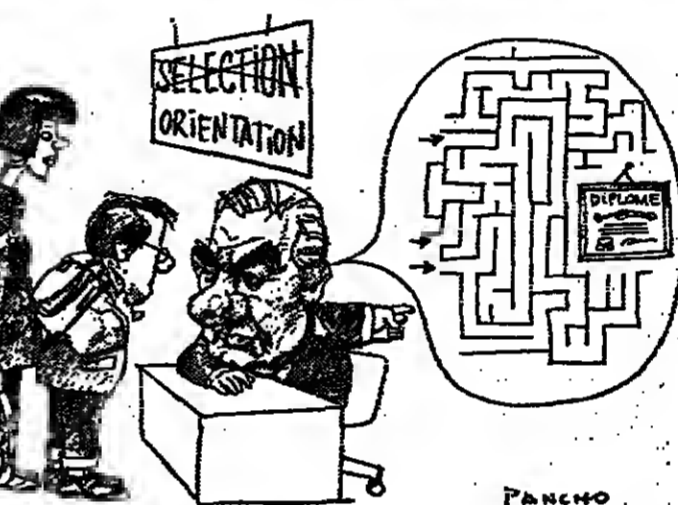
Car il est désormais clair qu'il ne peut pas y avoir de réforme globale, « idéologique », du système scolaire. Les socialistes n'ont pas réalisé l'école laïque nihiliste dont ils rêvaient. Ils n'ont pas intégré les grandes écoles aux universités

Une élection législative partielle

SAINTE-PIERRE-ET-MIQUELON (premier tour). Inscr., 4 132 ; vot., 3 011 ; suffr. expr., 2 915. UDM-Gérard Clignann 1 144 voix ; Marc Flantegeot (app. PS), prés. du conc. gén., 1 083 ; Victor Roux (sout. RPR), 552 ; Pierre Misonnet (app. PS), 166. Il y a ballottage.

[Avec 39,24 % des suffrages, M. Grignon est en tête à l'issue de cette élection partielle organisée à la suite de l'élection au Sénat, le 28 septembre, de M. Albert Fun, député (app. PS) depuis 1981. Le président du mouvement Archéol démissionne, réelect mandat à CDS, et qui se présentait, au 1er tour, avec l'étiquette « divers gauche », amélioré de près de 13 points le résultat que lui-même et M. Stanislas-Carotti, candidat de l'UDF, avaient réalisé le 16 mars (26,68 %). On recense 17,9 % des voix. M. Roux perd 17,9 % des voix par rapport à son résultat de mars (19,49 %).

Ce sont les conditions de gauche qui, avec 42,54 % des suffrages, emportent une difficile victoire au second tour de 11 points par rapport aux résultats obtenus par M. Fun (app. PS) et Ducloux (RPR) le 16 mars (33,82 %). On recense 5,69 % des voix. M. Misonnet, soutenu par M. Fun, n'a pas réussi à s'imposer face à M. Flantegeot.



valeur marchande est proprement inacceptable. C'est le sort de chacun qui se trouve menacé, et la somme de ces craintes individuelles forme immédiatement une masse de protestations solidaire et incompréhensible. On ne peut pas à la fois évaluer le diplôme et parler, si ce n'est que soit, le remettre en question. La mobilisation qui s'est opérée autour des diplômes nationaux (thème qui était déjà présent en 1976) ou du baccalauréat comme ticket d'accès à l'Université est significative de cet état d'esprit.

La première serait d'encourager - au lieu de les combattre systématiquement sous prétexte qu'ils penchent à gauche - les corps intermédiaires capables d'exprimer, même imparfaitement, les aspirations du milieu. La politique systématique d'agression à l'égard de la FEIN menée par M. Monory est, à cet égard, absurde. Si le ministre n'a raison de dire que ce n'est pas aux syndicats de déterminer la politique du ministère, ce n'est pas non plus contre eux qu'il peut espérer avoir une action efficace. De même, la démolition avec laquelle M. Devaquet a traité la conférence des présidents d'université lui a sans doute intérêt de prendre en compte des mises en garde qui lui auraient été utiles.

Ces considérations doivent-elles interdire toute tentative d'intervention sur le système éducatif ? Evidemment non, et chacun voit bien que des choses doivent être changées - et changent effectivement. Mais elles devraient inciter les candidats réformateurs à quelques précautions élémentaires.

La seconde serait d'encourager - au lieu de les combattre systématiquement sous prétexte qu'ils penchent à gauche - les corps intermédiaires capables d'exprimer, même imparfaitement, les aspirations du milieu. La politique systématique d'agression à l'égard de la FEIN menée par M. Monory est, à cet égard, absurde. Si le ministre n'a raison de dire que ce n'est pas aux syndicats de déterminer la politique du ministère, ce n'est pas non plus contre eux qu'il peut espérer avoir une action efficace. De même, la démolition avec laquelle M. Devaquet a traité la conférence des présidents d'université lui a sans doute intérêt de prendre en compte des mises en garde qui lui auraient été utiles.

Les relations avec les étudiants et les lycéens sont plus difficiles, les interlocuteurs étant moins organisés

La préparation du congrès du PSU MM. Guattari et Cohn-Bendit à la recherche du « dissensus »

Le PSU, qui prépare son seizième congrès du 12 au 14 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain), publie, dans le dernier numéro de son hebdomadaire ZA (autogestion, alternative), une contribution du philosophe Félix Guattari et l'un des animateurs du mouvement de mai 68, Daniel Cohn-Bendit, non membres de ce parti.

Il s'affirment que « 5 % à 10 % de l'électorat » peuvent se retrouver autour d'une thématique et de pratiques vertes et alternatives. Pour MM. Guattari et Cohn-Bendit, les indicateurs d'un tel mouvement doivent marquer « publiquement une rupture critique et pratique avec toutes les formes partiales d'organisation de type groupuscule d'extrême gauche, PCF ou PS ». Il s'agit, selon eux, d'une « condition sine qua non ».

« Les deux contributeurs préconisent d'« intervenir dans le contexte social et technologique actuel, que le vieux centralisme bureaucratique, complètement dévalué, pour s'être

systématiquement enlaidi dans les leurs idéologiques ».

Parti de cette démarche, MM. Guattari et Cohn-Bendit suggèrent de remettre en cause la notion de programme : « Le but n'est plus de parvenir à un consensus approximatif sur quelques thèmes généraux, couvrant l'ensemble des problèmes politiques en cours, disent-ils, mais, tout au contraire, de favoriser ce que nous appelons une culture de dissensus, ouvrant à l'approfondissement des positions particulières et à une restructuration des individus et des groupes humains. » Pour ce faire, ils proposent la création d'un « diagramme collectif » permettant d'articuler leurs « cultures » et « notions » en place des services et des institutions d'intérêt commun ».

Enfin, les deux hommes se prononcent pour « la multiplicité des appartenances » qui, selon eux, ne serait pas contradictoire avec des « instances centralisées » ayant, essentiellement un rôle médiatique,

Etudiants, à vos plumes !

Il se passe des choses dans les universités. Raison de plus pour participer au grand concours « Devinez junior-reporter du Monde-Campus ». Il suffit d'envoyer, avant le 10 décembre, un article de vingt-cinq lignes dactylographées sur le sujet suivant : « Racontez l'événement qui vous a le plus frappé depuis le rentrée et qui concerne votre établissement. » Trois billets d'événement Paris-New-York à gogner.

Les réponses doivent être adressées à « Grand concours « Devinez junior-reporter du Monde-Campus », Cédex 802, 75808 Paris.

Vous trouverez le règlement du concours et le bulletin de participation dans le supplément Campus paru dans le Monde du 20 novembre.

Politique

de la manifestation du 4 décembre

comme à Villeneuve, un comité « pour la liberté d'étudier » a été créé. En vue de la manifestation prévue pour jeudi, les enseignants du SNI-PECC (FEN) et du syndicat FO des lycées et collèges appellent à la grève, le SNES (FEN) devrait en faire autant, ce mardi, tandis que la FEN appelle « tous les personnels disponibles » à participer aux défilés.

L'UNEF-Solidarité étudiante (proche des

communistes) veut faire de jeudi « une grande journée de mobilisation de toute la communauté universitaire, et au-delà, de toute la population française (...) » ; et la CGT demande à ses organisations et aux travailleurs d'exprimer ce jour-là leur « solidarité agissante ». Les étudiants en grève ont même reçu le soutien de l'agence soviétique Tass qui soulignait, lundi, la poursuite du mouvement contre « la réforme réactionnaire du système d'enseignement supérieur ».

l'école ?

comme ils l'avaient envisagé. Les « libéraux » de 1986 n'ont pas créé l'Université à l'américaine qu'ils espéraient. Ils n'ont pas démantelé le CNRS comme ils l'annonçaient. M. Devaquet lui-même s'est chargé de leur enlever ces illusions.

Les uns et les autres ont échoué parce que l'expérience a montré que le pouvoir réel, en matière scolaire, n'était pas aux mains des idéologues et des ministres, mais dans celles des usagers — parents, enseignants, élèves — qui savent très bien dire ce dont ils ne veulent pas.

Alors messieurs les réformateurs, un peu de modestie ! Rangez vos plans et vos espères dans vos cartons. Écoutez ceux qui sont sur le tas, la pitaille, les clients. Non qu'ils aient forcément raison. Mais on sait maintenant qu'aucune réforme ne se fera contre eux. On sait aussi que l'enjeu d'une réforme dépasse de loin ses aspects techniques. Le mouvement de fond de la contestation scolaire se cristallise sur des idées ou des sentiments — la liberté, l'égalité, la justice, l'espoir — non sur des articles de loi. D'où le désarroi des politiques qui ont l'impression d'être confrontés à des réactions injustes, ne correspondant pas à leurs intentions réelles. C'est qu'ils n'ont pas compris qu'en touchant aux structures et aux mécanismes institutionnels ils attaquaient quelque chose de beaucoup plus profond.

Dans une société de plus en plus compétitive où la formation détermine l'avenir des individus, les citoyens ne tolèrent plus qu'on joue avec l'école.

FREDERIC GAUSSEN.

POINT DE VUE

Que les autruches relèvent la tête

par Michel Prigent
président des cordes universitaires

Le projet de loi d'Alain Devaquet ne mérite ni l'excès d'honneur d'un soutien sans faille, ni l'indignité d'une condamnation sans appel. Il constitue un effort pour moderniser les structures universitaires, pour faciliter l'orientation des étudiants, et pour améliorer la gestion des établissements. Le moins que l'on puisse dire est que le ministre n'a pas succombé aux sirènes du libéralisme : qu'il a espéré des droits d'inscription, des diplômes nationaux ou de la sélection, le texte du gouvernement n'apporte aucun bouleversement. Et certains n'ont pas manqué de regretter que la réforme ne soit pas plus audacieuse.

Il faut cependant constater qu'un mélange subtil de malentendus et de manipulations cristallises autour de ce projet un mouvement de contestation dont l'ampleur et la durée sont encore inconnues.

Pour désamorcer la crise, le pouvoir public a choisi de renvoyer le texte devant la commission compétente de l'Assemblée nationale. Cette décision permet de formuler trois hypothèses : si le projet était abandonné, la loi Savary, qu'une grande partie de la communauté universitaire a refusé, deviendrait la seule référence. Si le projet était maintenu sous sa forme actuelle, le renvoi en commission n'aurait aucun sens. Si le projet était sensiblement transformé dans le sens souhaité par les grévistes, la loi

ressemblerait à un tissu d'Arlequin mal recousu.

Le premier ministre a écarté la première hypothèse, qui reste le souhait du Parti socialiste et de l'UNEF-ID. La seconde paraît peu probable. La troisième reste plausible. Dans tous les cas de figure, l'Université serait sacrifiée à des enjeux qui lui sont extérieurs, sans qu'aucun problème de fond soit réglé.

Il faut profiter de la crise

Jacques Chirac a ouvert le chemin de la négociation, en rappelant aux Français des vérités essentielles. Il faut profiter de la crise pour faire triompher quelques idées simples : les usagers de l'Université doivent contribuer à son financement. La sélection est une nécessité, qu'il faut organiser dans l'ordre pour garantir l'égalité des chances, non l'égalité des résultats. Le diplôme national n'est souvent qu'un assignat validé par l'ANPE.

D'une manière plus générale, l'enseignement supérieur doit s'éloigner de la société politique pour se rapprocher de la société civile. Plus l'Université sera conforme aux aspirations des idéologues, plus elle s'écartera de sa vocation.

La crise peut se résoudre dans le repli stratégique de courte durée. Elle peut également être l'occasion d'un renouveau. Si les autruches daignent relever la tête.

Pour fêter la sortie de son 400^e volume

LES ÉDITIONS JEAN DE BONNOT offrent EN CADEAU

- 1° La plus ancienne carte de France (1578), format 44 x 62 cm
- 2° Le plus ancien plan de Paris (1550), format 44 x 62 cm
- 3° La fameuse dictée de Mérimée, format 30 x 42 cm
- 4° Des images anciennes à découper pour les enfants,

à tous les bibliophiles amateurs de beaux livres qui voudront bien lui communiquer leur nom et leur adresse, afin de recevoir par la suite, en priorité, une documentation gracieuse sur les nouveaux ouvrages d'art à paraître sous sa signature.

Pour prendre ou faire prendre ce cadeau offert gratuitement, sans la moindre obligation d'achat, il suffit de présenter, après l'avoir complété, le bulletin ci-dessous à la librairie Jean de Bonnot, 7, faubourg Saint-Honoré, Paris 8^e (à l'angle de la rue Royale).

La boutique est ouverte tous les jours sans interruption de 9 heures à 18 heures 30, sauf le dimanche.

Pour que nos amis de Province ne se sentent pas lésés, nous pouvons leur expédier ce même cadeau contre 16 francs, correspondant aux frais d'emballage et d'affranchissement.

Jean de Bonnot

BON POUR UN CADEAU

A découper et à présenter, après l'avoir complété, à la boutique Jean de Bonnot, 7, faubourg Saint-Honoré, Paris 8^e.

Nom (en majuscules).....

Prénoms

Adresse complète.....

Code postal ville

BENNETON

Graveur-Héraldiste

Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage

Chevalières gravées

75, bd Malesherbes - Paris 8 - Tél. : (1) 43.87.57.39

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

Cours avec applications en français. Documentation gratuite : ÉDITIONS DISQUES BBCM, 8, rue de Bari - 75008 Paris

LA RADIO DE L'INFORMATION C'EST FRANCE INTER

France Inter est la station qui progresse le plus sur les tranches de l'information* : ● plus 24 % entre 7 h et 8 h 45 ● plus 35 % entre 13 h et 14 h ● 1^{re} radio entre 19 h et 20 h avec une progression de 35 % pour le journal et "le téléphone sonne".

France Inter gagne du terrain et séduit de plus en plus.

France inter

pour ceux qui ont quelque chose entre les oreilles.

*Source Médiamétrie. *55 000 sept.-oct. 86/sept.-oct. 85.

EDITIONS

صوتنا من الاصل

للكاتبين

Politique

La discussion budgétaire au Sénat

Affaires étrangères : MM. Lecanuet et Bettencourt critiquent la politique de M. Chirac au Proche-Orient

Bien qu'il représente moins de 1 % du budget de l'Etat (0,96 %), le budget des affaires étrangères...

M. Jean Lecanuet (Un. cent. Seine-Maritime) a ouvert le débat sur un ton critique: « Légitime, inévitable, incontournable mais difficile cohabitation qui prive la politique étrangère de la durée dont se nourrit tout grand projet ».

Aussi propose-t-il que les candidats à la prochaine élection présidentielle évitent « les surenchères et les exhortations », « l'intérêt supérieur du pays valant bien une trêve ».

M. Jean-Benoît Bédaride (R.I. Seine-Maritime) préfère l'appeler « consentement » (« de sagesse et non d'accommodement », précise-t-il).

Quant à M. Bettencourt, il se demande s'il est « sage d'attendre, pour se défendre, les résultats hypothétiques d'interventions répétées en complément de l'existence de la République ».

« prend dans l'actualité une place démesurée » - suscite des critiques ou au mieux des interrogations. Elle inspire à M. Lecanuet des « remarques restrictives sur le comportement du gouvernement ».

« Comment ne pas craindre qu'à trop complaire à l'offenseur on ne risque d'encourager le mal, dans une spirale de prises d'otages au vu d'un profit toujours plus élevé pour les ressortissants et l'Etat qu'il s'en fait complexer ? »

« La « fraternité » du premier ministre

Quant à M. Bettencourt, il se demande s'il est « sage d'attendre, pour se défendre, les résultats hypothétiques d'interventions répétées en complément de l'existence de la République ».

publique des pays occidentaux, qu'il voudrait démanteler. En revanche, pour le ministre, les évolutions soviétiques ne répondent pas forcément à une tactique, ce qui toujours ne doit pas empêcher, dit-il, de demeurer « ferme et vigilant ».

Il indique qu'il recevra au début de l'année M. Chirac, ministre technique des affaires étrangères, et M. Foccart, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande.

A. Ch.

A l'Assemblée nationale

Des « trucs » pour retrouver une majorité...

Y a-t-il encore une majorité dans cet hémicycle? Trop souvent les ministres depuis le début de la session ont été obligés de répondre à cette question par la négative.

par exemple, à leurs amis de quitter l'hémicycle pour que la majorité politique soit aussi une majorité mathématique. C'est ainsi que M. Evrin permit, jeudi soir, l'adoption du projet sur les départements d'outre-mer, sinon ce vote aurait dû être repoussé d'une semaine au moins, ce qui, il est vrai, n'aurait arrangé personne.

Les présidents de séance de droite n'ont pas tous ce fait-play-ils ont, quand cela arrange leurs amis, un art consommé pour ne pas voir les demandes de rappel au règlement, c'est-à-dire de prises de parole déformées qui ne peuvent pas théoriquement être refusées, et pour résumer un peu de ce que se fait le président de l'Assemblée nationale savait que la séance serait défilée pour les ministres. Il est donc venu lui-même la présider et il a veillé à ce qu'elle se déroule le moins mal possible pour ses amis.

Les parlementaires de la majorité rencontrent une difficulté majeure sans qu'ils arrivent à comprendre comment le Front national avait le RPR ou l'UDF que la gauche a déposés des motions de procédure contre un texte.

Au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes et à la Cour de cassation.

Le gouvernement veut de nouveau rendre possible le départ en retraite à soixante-huit ans

La limite d'âge des membres du Conseil d'Etat, des magistrats de la Cour des comptes et des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation, ramené par la loi du 13 septembre 1984 à soixante-cinq ans, sera bientôt rétabli à soixante-huit ans pour ceux qui le souhaitent.

autre que d'âge. La proportion des emplois ainsi pourvus doit être égale au tiers des emplois vacants. M. Mazeaud et Toubon entraînent la suppression de ce tour extérieur d'un nouveau type. Suppression pure et simple? Non, répondent les auteurs du texte, qui affirment vouloir annuler la lutte contre le « népotisme politique » que ne pouvait manquer, selon eux, d'engendrer ces nominations au tour extérieur.

En imposant en 1984 aux hauts fonctionnaires civils de l'Etat (à quelques exceptions près), aux dirigeants des entreprises publiques et à la plupart des professeurs de l'enseignement supérieur et assimilés de partir en retraite à soixante-cinq ans un plus tard et non plus à soixante-huit ans, le gouvernement socialiste avait suscité un tollé.

Le tour extérieur La loi du 13 septembre 1984 avait d'autre part prévu « la possibilité de pourvoir aux vacances d'emploi dans le grade d'inspecteur ou de contrôleur général par décret en conseil des ministres sans condition

La préparation du congrès du PS

Les rocardiens accusent M. Jospin de « rallumer la guerre des courants »

Au lendemain de la réunion du courant A (mitterrandiste) du PS, au cours de laquelle M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a critiqué les thèses de MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement (le Monde du 2 décembre), les rocardiens démentent les critiques-pensées tactiques qu'ils déclarent dans cette prise de position et demandent qu'elles ne prennent pas le pas, dans la préparation du congrès de Lille, sur le débat de fond.

En essayant de pousser MM. Rocard et Chevènement à compter leurs amis à l'occasion de ce congrès, les dirigeants mitterrandistes veulent éviter qu'un seul courant minoritaire ne capitalise les mécontentements dans le parti, comme ce fut le cas pour le CÉRES en 1983 et pour les rocardiens en 1985.

Croyant discerner un emouffement de M. Rocard dans certains sondages (1), les mitterrandistes qui n'ont pas accepté de quitter le cœur de passer du rang de courant majoritaire à celui de courant seulement dominant - pensent qu'ils pourront, si deux motions minoritaires s'opposent à une motion « centrale », modifier en leur faveur les équilibres au sein de la direction et de l'appareil du PS.

M. Sœur répond qu'il est absurde de distinguer une ligne morale d'une analyse sociale. « Si nous ne faisons pas d'analyse sociale, explique-t-il, nous ne serions pas socialistes. Et si nous n'étions pas socialistes, nous ne serions pas socialistes ». M. Sœur rappelle également à M. Jean-François (Un. cent. Bouches-du-Rhône), président du groupe d'amitié Franco-Liban, M. Raymond assure que la réduction du contingent français ne signifie nullement de même rétro-t-il que la France, pour obtenir la libération des otages, ne se livre à aucun marchandage avec les terroristes, ne vend d'armes ni ne modifie sa ligne de conduite.

Lundi soir, on s'employait, dans l'entourage de l'ancien ministre, à minimiser l'incident en observant qu'il s'agissait simplement de l'application d'une vieille règle mitterrandiste qui consiste à se mettre en position de force pour aborder un congrès. Mardi matin en revanche, on affirmait que M. Jospin « s'est mis dans un mauvais cas en rallumant la guerre des courants ».

Si c'était le cas, les rocardiens sont « bien décidés à se compter ». J.-L. A.

En visite au Sénégal

Le triangle magique de M. Fabius

M. Laurent Fabius a effectué une visite au Sénégal, du 27 au 29 novembre, à l'invitation du président de la République sénégalaise, M. Abdou Diouf, dans le cadre d'un échange entre partis.

DAKAR de notre envoyé spécial

Il est difficile ici, pour l'honneur politique français, de respecter la traditionnelle obligation de réserve, face à des interlocuteurs qui suivent avec délices les méandres de la vie politique de l'Hexagone et s'intéressent au moins autant que les Français expatriés à la cohabitation.

définition qui comble d'aise celui à qui elle s'applique. Après M. Diouf Ka, les socialistes sénégalais revendront, inlassablement, sur l'expérience de la gauche française. « Nous étions au pouvoir, mais nous n'avions pas l'essentiel du pouvoir », répond M. Fabius, progre, en citant le formulaire: « La politique, lance-t-il, répondant par avance, et sans le savoir, à M. Chirac, c'est l'art du temps, pas l'art du possible. Parce que si on dit l'art du possible, cela devient de l'opportunisme ». Invité à donner son avis sur le « modèle » républicain de M. Jean-Pierre Chevènement, M. Fabius répond en citant l'avis de M. Diouf: « La démocratie, c'est le minimum de socialisme, le socialisme, c'est le maximum de démocratie ».

OXFORD L'ANGLAIS A OXFORD Stages intensifs individuels à Oxford, toute l'année, toutes durées, pour écrit et oral: BAC - HEC - SCIENCES-PO - DEUG - LICENCE - CAPES



Votre projet se réalise au Crédit Foncier

Tous crédits immobiliers :

- Prêts aidés PAP-PAJ
- Prêts conventionnés
- Prêts locaux aidés PLA
- Prêts privés
- Prêts travaux

 **crédit foncier de france**
 POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS.

SIÈGE SOCIAL : 19, RUE DES CAPUCINES - 75001 PARIS - TÉL. : 42.44.80.00

Dortheu, Duprat & Ass. - Finances

سكننا من الامل

Société

Dans un palais de justice sous haute surveillance

Régis Schleicher et deux autres membres d'Action directe répondent du meurtre des deux policiers de l'avenue Trudaine à Paris

Revendiqué par Action directe, le récent assassinat de Georges Besse n'est pas fait pour arranger la cause des trois membres de cette organisation dissoute, Régis Schleicher, Claude et Nicolas Halfen, qui doivent répondre, à partir du mercredi 3 décembre, devant les assises de Paris de la fusillade de l'avenue Trudaine au cours de laquelle deux policiers furent tués. Il n'est pas non plus de nature à faciliter la tâche de la justice dans l'ultime phase d'une procédure, engagée le 1^{er} juin 1983, au lendemain de la mort des deux policiers accompagnés ou suivis de cinq tentatives de meurtre.

Dans quelle mesure la crainte ne va-t-elle pas habiter les jurés et les témoins en dépit des mesures exceptionnelles de surveillance, de contrôle et de protection qui, de toute manière, étaient prévues mais que le crime du 17 novembre incite encore à renforcer ? En ce sens, le procès prendra valeur de test dans un pays confronté à un terrorisme dont l'opinion ne distingue pas forcément la nature ou les origines de ceux qui le conduisent.

Pour être spécifique, l'affaire de l'avenue Trudaine fait apparaître, en dehors de ceux qui y sont impliqués, des noms — toujours d'actualité — de personnes qui, sans avoir été dans cette action, demeurent recherchés pour d'autres raisons : à commencer par Jean-Marc Rouillan et Nathalie Mégnin.

L'affaire vise aussi trois accusés qui ne seront pas jugés à Paris. L'un, Mohamed Hammani, est en fuite. Les deux autres, Franco Fiorina et Gloria Argano de nationalité italienne, anciens membres des Communistes organisés pour la libération prolétarienne (COLP), arrêtés dans leur pays y demeurent détenus. Un pays n'extradant pas ses nationaux, c'est la justice italienne, à laquelle la France a dénoncé les faits reprochés, qui aura à les juger.

Peu satisfaisante pour la logique, cette situation ne change pourtant pas grand-chose. Les trois accusés français n'ont d'ailleurs pas l'utilité. Régis Schleicher a opposé jusqu'à présent le mutisme le plus total à toutes les phases de l'enquête et de l'instruction. Claude Halfen l'a imité, se bornant à dire qu'il n'était pas sur les lieux. Quant à Nicolas Halfen, s'il a reconnu un instant sa présence, il soutient qu'il n'était pas armé.

Aussi, le plus intéressant en cette affaire est, pour l'heure, l'histoire de

l'enquête menée pour aboutir au procès d'aujourd'hui et dont la réussite est pour raison essentielle, d'abord des dénonciations anonymes, ensuite la confession d'une personne dénoncée dont le récit se

trouve corroboré par la multitude des constatations et des témoignages recueillis auparavant.

Ce sont des lettres anonymes de dénonciation qui ont orienté la police sur la piste d'Action directe. La confession d'une ancienne compagne d'un des accusés a, ensuite, été décisive. Mais, durant toute l'instruction, Régis Schleicher a opposé le mutisme le plus total et les frères Halfen ont décidé de plaider non coupable.

Sans mobile apparent

Lorsque le 31 mai 1983, peu après 14 h 30, on découvre le brigadier Emile Gendry, quarante-neuf ans, et le gardien de la paix Claude Calola, vingt-huit ans, tués à hauteur du 33, avenue Trudaine, victimes d'une fusillade qui vient d'éclater, on ne pense pas à Action directe. On ignore même les mobiles du meurtre. Ces deux policiers en civil, affectés au commissariat du neuvième arrondissement de Paris, avaient pour mission, ce jour-là, accompagnés du gardien Guy Ade, lui-même blessé, et de Dominique Le Liboux, gardien stagiaire, de parcourir le quartier et d'y repérer les suspects au mal de cambriolages ordinaires.

De fait, ils avaient remarqué depuis un instant deux hommes porteurs de sacs apparemment lourds. Ils s'écroulaient de les interpeller. La fusillade fut immédiate. Tout de suite, on put dire qu'elle n'était pas de leur fait. L'arme du brigadier comme celle de son collègue mort avec lui se trouvaient dans leur étui. Celle du gardien Ade n'avait pas tiré et M^{lle} Le Liboux n'en était pas munie.

Minutieusement, on ramassa les douilles et les balles. Les autopsies apportèrent d'autres éléments : une balle avait frappé Gendry, trois avaient touché Calola, trois autres

avaient tenté sans succès d'emparer de la voiture d'un automobiliste, M. Lévy, puis avaient forcé un autre automobiliste, M^{me} Monique Sevin, à leur abandonner son véhicule non sans avoir blessé la conductrice.

De ce repli et de cette fuite, de nombreux passants ou consommateurs à la terrasse d'un café avaient remarqué la cohérence, parlant d'un « professionnalisme de commandos ». Beaucoup avaient signalé la présence d'une femme. Des deux « suspects » initialement repérés par les policiers, un signallement était fourni : l'un paraissait de type asiatique, l'autre, européen, portait une fine moustache. Précision encore : « l'Asiatique » avait d'abord projeté à terre la gardienne Calola pour tirer ensuite sur lui. Ce qui confirmerait les trajectoires relevées à l'autopsie : tir de haut en bas.

Sans qu'on puisse en être assuré, le ressort de ces déclarations qui le groupe comptait quatre à six personnes, dont une femme, et qu'une dizaine de coups de feu avaient été tirés par des armes de gros calibre (9 millimètres).

Lettres anonymes

On dressa trois portraits-robots. On les montra sans grand résultat. Cependant, deux éléments concrets existaient. Un témoin avait entendu l'un des hommes crier au chauffeur de la R 5 volée qui servait à la fuite : « Fonce, Marco, fonce ! ». Ensuite, dans cette R 5 abandonnée, les fuyards avaient dérobé des vêtements et y avaient laissé des objets à eux, dont un bocal de verres de contact. De la même manière, dans une autre voiture volée quelques jours plus tôt boulevard de Courcelles et retrouvée avenue Trudaine, d'autres objets dont des billets pour le tournoi de Roland-Garros avaient été enlevés.

La police en était là lorsque successivement le 10 août et le 29 septembre 1983, la brigade criminelle recevait deux lettres anonymes. La première, manuscrite, dénonçait aux enquêteurs une femme surnommée « Blond-Blond », « juive terroriste d'Action directe » comme étant celle vue par les témoins. La seconde, dactylographiée, parlait encore de « Blond-Blond », ajoutant que l'« Asiatique » avait pour nom Mohamed Hammani. Elle parlait aussi d'une cache d'armes près de l'avenue Trudaine.

Hammani ? Celui-là, les policiers le connaissaient. Ils le savaient en relation avec Régis Schleicher. La lettre mentionnait aussi l'adresse de personnes chez lesquelles il rencontrait « Blond-Blond » et dont les enquêteurs s'ignoraient pas l'existence. Il restait à surveiller, à écouter. Des rapprochements pouvaient se faire avec d'autres événements tels que l'attaque de la Société générale avenue de Villiers, celle de la bijouterie Aldebert place de la Madeleine. Là aussi, on avait vu une femme. Là aussi, des voitures avaient été volées selon une méthode comparable.

« Blond-Blond » en confidences

La piste Action directe s'impose dès lors. Pour la conforter, voici encore, en février 1984 à Levallois, chez Vincenzo Spano, membre des COLP, la découverte, parmi des armes, de l'original de la lettre anonyme reçue par la police le 29 septembre 1983. Voici, en Italie, un « repent », Bruno Bertelli, qui a connu Franco Fiorina, membre des COLP, surnommé Marco — le prénom entendu au moment de la fuite. Il a connu aussi Gloria Argano dite « Rita » qui apparaît correspondre au portrait-robot de la femme vue par les témoins du 31 mai 1983. Il parle de leurs rapports avec Schleicher, dit « Klaus », de cette époque de l'été 1983 où les COLP et Action directe échangeaient, au côté de Victorville, effectifs, armes et argent après des attaques à Paris et sur la Côte d'Azur.

Cependant, lorsque Régis Schleicher est arrêté le 15 mars 1984 près d'Avignon, puis, quand sont appréhendés, à leur tour, à Paris, Claude et Nicolas Halfen, on ne les tient pas encore pour des participants à la tragédie de l'avenue Trudaine.

Il faudra attendre le 25 juin 1984. Car ce jour-là, on a, enfin, grâce à une troisième lettre anonyme, identifié et arrêté « Blond-Blond ». Elle s'appelle Frédérique Germain. Elle a vingt-huit ans. Elle a frayed avec Action directe, mais surtout avec Claude Halfen dont elle fut l'amie. Et elle parle. Raconteur d'une femme dédiciée à laquelle fut prêtée une autre ? Attention pour une période de vie reconstruite ?

Frédérique Germain a connu Claude Halfen en mai 1982, lors d'une manifestation antimilitariste. Au cours de leur vie commune, il lui a présenté des amis : « Rita » (Gloria Argano), « Klaus » (Régis Schleicher), « Marco » (Franco Fiorina), « Pépé » (Jean-Marc Rouillan), « Nat » (Nathalie Mégnin). Elle a vu, aussi, Hammani et Nicolas Halfen, le jeune frère de Claude surnommé lui « Casquette » ou « Biboron ». Elle a remarqué que Schleicher avait toujours une arme sur lui. Elle l'a entendu parler de l'affaire de l'avenue Trudaine comme d'une « action glorieuse ». Elle a su qu'à cette époque Fiorina (Fiorina) assurait la liaison entre les COLP italiens et Action directe. Le 31 mai 1983, elle fut invitée à quitter son appartement comme si les autres en avaient un besoin urgent. Ils ont paré aussi d'une cache proche de l'avenue Trudaine dont ils craignaient que la police ne découvre l'existence et qui fut effectivement découverte peu après, rue Manuel à 200 mètres de l'endroit où le brigadier Gendry et ses collègues remarquèrent la présence des deux suspects qui devaient leur être fatale.

Seul ce qu'elle avait pu ainsi savoir, Schleicher avait bien tiré le 31 mai 1983 et Claude comme Nicolas Halfen se trouvaient avec lui. Elle avait vu encore Hammani se montrer inquiet et confier qu'il avait tiré sur un policier à terre. Elle donnait ainsi une multitude de détails. Il convenait d'en mesurer la valeur. Elle fut tenue par probante. Avant elle, Spano n'avait-il pas parlé de Fiorina assurant les liaisons avec Action directe ? Les témoins n'avaient-ils pas désigné « l'Asiatique » — en fait Hammani — comme l'homme qui fit feu sur le policier à terre ?

Il y avait encore, dans sa déclaration, ce détail : revenue chez elle, après quinze jours, elle y avait trouvé des vêtements de femme, dont un pantalon blanc qu'elle avait cre pour porter. Sur quoi, Claude Halfen lui intimait l'ordre de le retirer et de le jeter. Or, c'est un pantalon blanc de femme qui, entre autres, avait été volé dans la R 5 de M^{me} Sevin qui servait à la fuite de l'équipe avenue Trudaine. D'autres rapprochements encore donnaient à l'énigme une consistance qui le fit considérer comme crédible et par là même décisif.

Légitimité et légalité

Une reconstitution, à laquelle se refusèrent les inculpés, chercha à établir au mieux qui avait fait quoi. Il n'en résulte pas de certitude sur le rôle de chacun. Pour autant, l'occasion fondée sur l'instruction n'en pouvait pas moins conclure : « Tous les inculpés ont donc été vu faisant usage de leurs armes, encore qu'il soit difficile de préciser quel tir particulier a atteint telle ou telle victime. Mais il est établi que tous ont volontairement pris part à un fait unique constituant un acte de même action criminelle tenant par des tirs d'armes à feu de donner volontairement la mort aux policiers ainsi qu'aux témoins susceptibles d'empêcher leur fuite. »

Cela n'empêchera pas — tout au moins pour M^{lle} Thierry Lévy avocat des frères Halfen qui plaident non coupable. — de discuter chaque témoignage, de relever les différences comme cela se fait dans un procès ordinaire, du type Knobel-spies ou Brandys, c'est-à-dire en faisant abstraction d'Action directe, dont les frères Halfen se seraient détachés au moment de la fuite. La tâche ne sera pas aisée et l'attitude de Régis Schleicher qui défend M^{lle} Henri Ripert, du barreau de Grenoble, aura, là aussi, son importance.

Sans oublier le texte d'une instruction donnée aux militants et retrouvée chez Vincenzo Spano : « Sur des opérations armées, nous devons abattre tout fil qui, par un acte de courage, s'opposera à la liberté d'un combattant. L'histoire de la guerre entre le prolétariat et les mercenaires du capital démontre que les éliminer n'est qu'un acte de légitime défense collectif. Notre action est légitime, la leur n'est que légale. »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Un amendement de M. Chalandon à son propre projet

Prisons privées : les gardiens resteront des fonctionnaires

Comme l'avait laissé entendre, la veille, M. Jacques Chirac, le garde des sceaux a décidé, lundi 1^{er} décembre, de revoir — partiellement — le texte de son projet de loi. Les gardiens des prisons privées resteront des fonctionnaires. Cet amendement au projet Chalandon sera soumis, mercredi, aux sénateurs de la Commission des lois, puis soutenu par le garde des sceaux en séance publique au palais de Luxembourg, la semaine prochaine.

A la chancellerie, où l'on affirme avoir toujours voulu faire preuve de pragmatisme, ce repli tactique est présenté comme la conséquence normale des réactions provoquées par le projet Chalandon.

Pour remédier à la surpopulation pénale, le garde des sceaux a imaginé de confier à des entreprises privées la construction et la gestion de quinze mille places de prison. Cette idée est résolument combattue par la gauche, au premier chef par M. François Mitterrand, qui l'a fait savoir publiquement. Elle suscite de plus des réserves à droite, en particulier chez les « barriéristes ».

Pour ces opposants, nombreux et variés, l'Etat ne peut abandonner à des entreprises privées l'une de ses prérogatives essentielles, l'exécution des peines.

C'est cette cristallisation d'oppositions qui a poussé M. Chirac à déclarer dimanche 30 novembre sur TF 1 qu'il ne verrait « aucun inconvénient » à ce que les gardiens du privé soient placés sous « l'autorité publique ». Message parfaitement reçu à la chancellerie où l'on a mis en forme, lundi, de concert avec les syndicats FO des prisons, les plus représentatifs dans ce secteur, la correction de tir annoncée la veille par le premier ministre.

Afin d'amadouer les opposants de tous horizons, les gardiens du privé, en contact direct avec les détenus et disposant à leur encontre d'un pouvoir de coercition, seraient, ainsi que les directeurs des établissements privés, le statut de fonctionnaires détachés. De cette manière, fait remarquer la chancellerie à l'attention, en particulier, des « barriéristes » l'Etat conserverait le contrôle de l'exécution des peines.

Traduit en termes juridiques, cet amendement au projet Chalandon pourrait être le suivant : « Le directeur de l'établissement et le personnel chargé des fonctions de coerci-

● Le barreau de Paris contre les prisons privées. — « Le barreau de Paris ne peut que déplorer le recours au financement privé pour la construction de nouvelles prisons. Les avocats parisiens rappellent qu'il existe souvent d'autres solutions que l'emprisonnement et s'efforcent consciencieusement qu'ils soient les moins des fonctions de surveillance, de punition et d'amendement ne seraient, en aucune façon, être exercées par des personnels échappant au contrôle direct et constant de l'Etat. »

M. Sadon directeur de cabinet de M. Chalandon

M. Paul-André Sadon est, depuis le 1^{er} décembre, directeur de cabinet du garde des sceaux. Comme nous l'avions annoncé dans le Monde du 17 octobre, il remplace M. Jean-François Buvellin, récemment nommé conseiller à la Cour de cassation. Le directeur adjoint de cabinet, M. Philippe Légar, quitte lui aussi la chancellerie, pour la présidence du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

M. Pierre-Marie Tulli, magistrat, est nommé conseiller technique du garde des sceaux chargé de l'action publique. M. Tulli a notamment été en fonction un secrétaire général du parquet de Paris à l'époque où M. Sadon dirigeait ce parquet comme procureur de la République. M. Tulli a aussi été, de 1978 à 1981, conseiller technique au cabinet de M^{me} Monique Pelletier, ministre de la condition féminine.

[Né le 20 août 1924 à L'Isle-sur-Serein (Yonne), ville dont il est aujourd'hui maire, M. Sadon a occupé des fonctions de premier plan au cabinet de quatre gardes des sceaux, MM. Louis Joux, René Capitant, Jean-Marcel Jeanneney et surnom René Bivon. Il a été, de 1972 à 1975, directeur des services judiciaires avant d'assurer pendant quinze mois, les fonctions de procureur de Paris. Procureur général de Paris de 1976 à 1981, il avait été élu de ce poste par la gauche et nommé premier avocat général en succédant à la Cour de cassation. Il avait, depuis mars 1986, le titre de conseiller au cabinet de M. Chalandon. M. Sadon est conseiller général (UDF) de l'Yonne.]

tion directe ne peuvent être habilités que «*à l'opportunité, au moment de l'habilitation, à un corps de fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire.*»

Concessions

Seconde concession à laquelle la chancellerie se déclare disposée : les prisons privées n'auraient pas le statut de sociétés commerciales que le projet de loi adopté le 19 novembre au conseil des ministres leur réserve implicitement. D'autres formules sont à l'étude qui leur donneraient un statut d'établissements publics ou de sociétés d'économie mixte ou encore d'associations à but non lucratif. Ce statut associatif est celui qui prévaut dans le secteur de l'éducation surveillée chargé des mineurs délinquants.

Ces concessions sont-elles de nature à apaiser les craintes provoquées par M. Chalandon ? Côté syndical, on hésite à lui voir sur le coup de la main. Certes, M. Jacques Viallettes, secrétaire général du puissant syndicat des personnels de surveillance (FO) avait participé l'après-midi aux discussions de la chancellerie. Mais il était présent « à titre individuel » tenait-il à faire savoir, non comme dirigeant de son organisation. Après avoir pris le pouls de sa base, M. Viallettes qualifie dans la soirée l'amendement Chalandon de « paroles intéressantes, mais en l'air ».

En dépit de ces critiques, le garde des sceaux a pourtant marqué un point. Déjà atone, la mobilisation syndicale contre la privatisation des prisons ne risque plus aujourd'hui de les gêner, après les concessions annoncées lundi.

Côté opposition, les jours qui viennent diront ce qu'il en est. Le vrai danger qui guette M. Chalandon est cependant celui d'un veto du Conseil constitutionnel. Les concessions de lundi sont-elles de nature à apaiser ses préventions ? Le Conseil d'Etat, auquel une solution voisine avait été présentée le 13 novembre par la chancellerie, ne s'est, semble-t-il, guère montré enthousiasmé. A force d'argumenter et de réfections parlementaires, le garde des sceaux parviendra-t-il à faire tomber les critiques de ces juristes soucieux que sont M. Robert Badinter et ses collègues du Conseil constitutionnel ?

BERTRAND LE GENDRE.

Journée « portes ouvertes » à l'éducation surveillée

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), affilié à la FEN) a « promouvoir l'éducation ». Elle organise une journée « portes ouvertes » sur ce thème, mardi 2 décembre, une initiative contentée par le directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, M^{me} Michèle Giamontti.

Dans une lettre récente au syndicat rendue publique par lui, M^{me} Giamontti explique que « la finalité des établissements de l'éducation surveillée, qui est la protection des mineurs en danger ou la réinsertion et la prise en compte des mineurs délinquants, n'est pas compatible avec l'opération publicitaire » organisée mardi par le SNPES.

Le garde des sceaux veut réformer l'éducation surveillée et fait procéder actuellement à un audit de ce secteur (le Monde date 21-22 septembre). En organisant une journée « portes ouvertes », le SNPES entendait montrer « les problèmes concrets que pose la prise en charge des jeunes en difficulté » et « faire la clarté sur les relations de l'éducation surveillée ».

● Un militant indépendantiste guadeloupéen écroué à Paris. — Lucien Viardot, militant indépendantiste guadeloupéen, a été écroué lundi 1^{er} décembre d'association de malfaiteurs par M. Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction au tribunal de Paris et écroué.

Lucien Viardot, vingt-neuf ans, avait été interpellé le surnom dimanche, dans le cours de l'enquête sur trois attentats perpétrés en Guadeloupe pendant la nuit du 26 au 27 novembre. Dans un premier temps, il avait été gardé à vue dans les locaux du service régional de police judiciaire d'Antilles-Guyane, avant d'être transféré, dimanche, à Paris. Lucien Viardot, qui n'a jamais participé à ces attentats, serait proche du Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendantiste.

Cancer War 77. 180 000 exemplaires en six mois

TÊTE DE TURC UN LIVRE

EVENEMENT


Wallraff, c'est Zola + Cohn Bendit
+ Wallraff. » Le Nouvel Observateur

Wallraff est un journaliste d'une trempe rare qui trouble le sommeil de bien des hommes du pouvoir. » Le Point

« Un grand livre. Davantage : une action d'une efficacité terrible. »
La Quinzaine littéraire

Traduit de l'allemand par
Alain Brossat et Klaus Schuffels

80 francs



ARTS

L'inauguration du musée d'Orsay

La foule des grands jours... cohabitationniste

Brouillard glacé sur le Seine, lundi 1er décembre. Le musée d'Orsay ouvre officiellement ses portes. A 15 h 30, le président de la République dévoile une plaque et commencent sa visite. A ses côtés, Valéry Giscard d'Estaing...

conservateur, j'ai fait mon choix. Je préfère l'un à l'autre, mais je reconnais que la France est faite des deux... Y compris sur le plan esthétique.

à haute voix sur l'accrochage des œuvres, tandis que passaient devant eux, impavides, les conservateurs.

DANSE

A La Rochelle il n'y a pas que des pucelles Régine Chopinot fabuliste

A La Rochelle, loin des modes mais toujours à la mode, Régine Chopinot laisse parler son imagination et propose un conte cruel et maritime.

destructrice, vus avec recul et distance par quelqu'un de non-violent. Régine Chopinot a imaginé un conte cruel, vécu comme chez La Fontaine par des bêtes, neu f animaux (lion, singe, rat, griffon...) en quête d'un monde meilleur, voguant sur leurs bateaux dans une atmosphère de fin du monde.



Croquis des costumes de Jean-Paul Gaultier (Dessins Thierry Peres).

NOTES

Journées du cinéma muet

Des critiques et des historiens ont créé, l'an dernier, une Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, destinée à des recherches d'archives, de copies rares, des échanges de renseignements pour les travaux spécialisés.

de Sacy et Pascal Arnold, également responsable de la mise en scène, qui n'est pas une réussite. A vrai dire, il ne s'est pas facilité la tâche: il a entrecoupé le monologue de retours en arrière, avec noirs, changements de décors...

ambitieux. Brian Eno les a signés sur son label, E.G. Jaz Coleman montait sur scène, le visage couvert de peintures de guerre, il chantait des textes de fin du monde, croquait la folie vindicative de l'homme.

Record impressionniste

Un tableau d'Edouard Manet, la rue Mosnier aux paveurs, a été vendu 7 millions de livres (72 millions de francs) lundi 1er décembre chez Christie's à Londres.

La rue Mosnier aux paveurs, qui faisait partie de la collection Courtauld, a été peinte en 1878. La toile représente une rue de Paris avec des cantonniers et des habitants à l'arrière.

Le précédent record pour une œuvre impressionniste était détenu par un Van Gogh, adjugé 9,9 millions de dollars (65 millions de francs) l'année dernière à New York.

« Jeune couple » d'après Dorothy Parker

Elle - Zabou - attend à côté du téléphone, qui bien entendu, demeure muet. Elle négocie avec Dieu - pas grand-chose, juste qu'il m'appelle... Elle a épousé un macho bien banal, jouisseur et muette - Roger Mirmont, - mal embouché, alors qu'elle a une famille « classe ». Et son côté Convent des oiseaux a résisté aux péripéties d'un mariage raté, mais ni meilleur ni pire qu'un autre.

Bernard Lavilliers à La Villette

Bernard Lavilliers est un chien fou qui aime les chansons comme des films. C'est un chanteur de passage pour qui partir est une jubilation. Il cherche, au sein des communautés brésiliennes, portoricaines ou africaines, à entrer dans le jeu du dialogue, à s'imprégner de couleurs, des odeurs, des émotions et des sentiments.

La grande halle de La Villette sert cette fois-ci de port d'embarquement. La salle a été réduite à deux mille cinq cents places et une scène en métal a été collée contre une grande baie vitrée.

ALAIN WAIS.

★ Mercredi 3 décembre, Zenith, à 20 heures, avec Lords of the New Church en première partie; le 6, à Lyon; le 7, à Nice. Disques: Virgin.

Le rock arrogant de Killing Joke

Nous essayons de traduire le sentiment que ressent un poilu de la première guerre mondiale sur le front au moment de se précipiter hors de sa tranchée. Il va au-devant d'une mort certaine et pense aux politiciens qui ont tout déclenché et sont probablement en train de siffler un coq en dans leur salon.

A défaut d'être drôle, Killing Joke est un drôle de groupe, arrogant, teigneux, voire agaçant. Typiques de l'après-punk, remués par le rouleau-compresseur, qui venait de bouleverser le paysage du rock, en 1979, époque de leur formation, ils jouaient dur et sombre, avec toujours une exigence musicale plus

DEMAIN MICHEL PICCOLI SABINE AZEMA SANDRINE BONNAIRE LA PURITAINE UN FILM DE JACQUES DOILLON

5 et 6 JANVIER 1987 - 20 H 45 à BERCY Lorin MAAZEL GERSHWIN PRESENTE AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Direction: Lorin MAAZEL Wilhelmina FERNANDEZ (Soprano) Charles WILLIAMS (Baryton) au piano: JOHN O'CONOR Avec la participation de Laurent TERZIEFF Au programme: OUVERTURE CUBAINE - Extraits de PORGY AND BESS - CONCERTO en FA - RHAPSODY IN BLUE - CHANSONS POPULAIRES - UN AMERICAIN A PARIS Pour la première fois à BERCY UN ECRAN GEANT LOCATIONS: sur place à BERCY et par téléphone 43 46 12 21 de 11 h à 18 h sauf dimanche 3 RIAC - TOUTES AGENCES - METRO AUBER: SALLE DES ECHANGES (lundi au vendredi, 10 h à 18 h) RENSEIGNEMENTS: 43 42 06 06

Vos enfants ont des difficultés en MATHÉMATIQUES NUMERO VERT 05.02.02.05 OKAPI leur donnera 10 CONSEILS pour réussir en MATHÉMATIQUES le MERCREDI 3 DÉCEMBRE de 9 h 30 à 20 h 30 OKAPI Un vrai journal pour les 10-14 ans

صحن من الاصل

كاتب في الجدل

14 Le Monde • Mercredi 3 décembre 1986 • CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Table with concert listings including venues like Institut Néerlandais, Doesaal, Théâtre National de l'Opéra, and various orchestras and soloists.

ORCHESTRE DE PARIS advertisement featuring Daniel Barenboim as Director and listing various concert dates and programs.

ORCHESTRE DE PARIS AVIS DE CONCOURS advertisement for violin and alto competitions.

Le Monde PUBLIARTE ET SPECTACLES advertisement with contact information.

ORCHESTRE NATIONAL D'ILE-DE-FRANCE advertisement for a Prokofiev cycle and other works.

CONNAISSANCE DU MONDE advertisement for a book 'LES CREOLES De la Martinique à la Réunion'.

Culture

« Double mixte », de Ray Cooney Le rire devenu fou

THÉÂTRE

Les Vignes du Seigneur, le Sexe faible, Trois valses: le Théâtre de la Michodière a connu déjà des triomphes. Il en tient un nouveau, sûr, avec Double Mixte, de Ray Cooney.

horaires, sur ses jours d'arrêt de travail, de dispatcher ses devoirs d'époux entre ses deux moitiés. Accident de la circulation: Bob, dans le cirage, est ammené à l'hôpital, et il donne, à deux personnes différentes, deux adresses, l'une à Pica-dilly, l'autre à Soho. A partir de là, aventures, coups de sort, collisions, une course insensée qui emporte les deux épouses, les deux inspecteurs de police des deux quartiers, et les deux copains (Bob Smith le bigame et son ami Jeff).

dire que sous cette avalanche d'imprévu et de catastrophes, il reste de marbre. Mais cette impassibilité, qui fait merveille, est spéciale: ses yeux comme paralysés expriment à la fois l'abandon, le type pri: de court, dépassé, la panique, l'abandon, la stupidité, la ruse, le je-m'en-foutisme, si bien que l'infini du comique sauvage de la pièce se sans cesse traversée par le tragique, et par un retour très soudain au réel: voilà un remarquable acteur.

l'inspecteur de Piccadilly, quinze ans de prison. Rappellons tout de même qu'en France, aux termes de l'article 340 du code pénal, la bigamie est un délit, punissable de six mois à trois ans, et de 500 à 30 000 francs d'amende. Comme l'acte de naissance, nécessaire pour se marier, porte normalement la mention du précédent mariage, un remariage illégal implique une complicité de l'officier d'état civil, qui encourt les mêmes peines, ou du moins sa négligence.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Déjà les fêtes!

1 Suivez le bœuf Chez Flammarion, me dit-on, les écrivains depuis quelques mois retiennent leur souffle dans l'attente que Françoise Verry frappe les trois coups leur permettant d'entrer en scène. Je n'ose imaginer le sort et le désespoir de tous ces malheureux, si Françoise Verry, pratiquant un jeu qui fait fureur en ce moment, retournait à la case Gallimard. A leur place, j'abandonnerais mes recherches sur le langage et le roman et je me reconverterais dans l'émulation. S'il y a dans cette maison, plus ancienne qu'illustrée, un secteur qui ne risque pas d'être touché par le chômage, c'est bien celui des livres s'occupant de cuisine et de vins, et qui anime avec brio Gisou Bavoulet.

en fit un empereur allemand! Dubois n'a pas commis que des bêtises. Il est l'auteur de la Cuisine classée (1956), chef-d'œuvre du genre. La recette de Dubois est simple. Les pattes de l'ourson mariné et sont braisées au tard dans un premier temps. Puis Dubois les grillait et les servait en sauce piquante. « En Chine, ajoute l'auteur de l'article, la «pauvre d'ours» figure parmi les « huit trésors » de la cuisine traditionnelle. » Sur leur lancée, les frères Flammarion pourraient rééditer l'œuvre maîtresse de Chaudieu, Boucher de Paris, qui a paru à la SEPETA en deux tomes. Et surtout, en souvenir de la préface de Marcel Jouhadou, le Petit Dictionnaire de boucherie-charcuterie (chez Peyronnet).

Révolution, l'aristocratie et le romantisme qui sont mes trois passions, mes trois combats! Dans la brèche ainsi ouverte par ce fougueux cheval de Troie, les nouveaux hussards s'engouffrent. Fleur et chahuteur, Denis Tillier, notre petit taureau réélu de la Corée, jurait qu'il n'y a pas de meilleure viande que dans son département et qu'il était juste et sain qu'il soit élu. A Eric Neuhoff j'offrais ses épées: ciseaux à volaille, lardiers, hachoirs, couteaux, piques à brochettes, laissez à Madame Figaro le soin de lui fournir les papillotes, l'aiguille à brider et la ficelle. Thierry Ardison avec sa main de papier mâché comme s'il sortait du Temple ou de la Conciergerie dut subir un contrôle, un test antidopant. Il fut ajourné par l'illustre assemblée. Ses partisans lui conseillèrent de dévorer chaque jour une épaisse tranche de foie de veau, des épinards en branche et de boire au moins une bouteille de saint-julien par repas. Geneviève Dormann, la castillère, la lucarne, la forte en gueule, la tricotante, je l'imagine élu au premier tour. Ce serait la Marguerite Yourcenar de l'Académie de la boucherie.

Je crois que nos trois ministres qui se battent sur le front difficile de la pensée, loin des voies de garage, trouveront matière à réflexion dans le brat et si clair ouvrage de Georges Chaudieu, le Livre de la viande (chez Flammarion, 180 pages, 85 F). Présenter M. Chaudieu serait présomptueux de ma part. Et surtout superfluo. Il le fait très bien dans son avant-propos avec un lachonisme élégant qu'aurait apprécié l'auteur de la Guerre des Gaules: « J'ai passé toute mon existence professionnelle dans la boucherie. J'en ai gravi successivement tous les échelons. Il y a soixante-trois ans, j'entraînai un apprentissage. Je terminai ma carrière président de l'Académie de la viande. »

2 Le rouge et le vert Je ne me serais pas étendu aussi longtemps sur le livre de Georges Chaudieu, au risque de l'entendre d'une façon artificielle, et cela malgré son rare mérite, s'il ne m'avait fait découvrir, en même temps que des mots nouveaux, des définitions précises, une assemblée qui peut rendre de grands services aux écrivains à la recherche des honneurs, autant dire à la quasi-totalité de la profession: cette assemblée, c'est l'Académie de la viande. Cette Académie a été créée par le Club pour la qualité française de la viande, dont ce fut en 1982 la première mesure.

3 Où l'on voit Sollers perdre la tête Dans le numéro de décembre de Lira, la revue de Bernard Pivot, je lis ces lignes stupéfiantes de Sollers. On lui pose des questions sur son goût du bordel: « Vous êtes bordelais à 100 %, sans coupure! P. S. - Ecoutez, je suis né à quelques mètres de la mission haut-brion. Les amateurs apprécieront... Dans Portrait du joueur, le narrateur - vous-même - se fait servir dès le début du livre et en grande pompe un haut-brion 1971. Un excellent millénaire, mais pas le plus exceptionnel. P. S. - Oui, mais justement pour moi peu importe: c'est un bon vin, et je l'apporte en tant que tel, sans me poser de questions par rapport à d'autres vins ou à des classements. Si vous voulez, c'est toute la différence entre moi qui ressens ce de l'intérieur (1) et un écrivain comme Bernard Frank qui est un très grand spécialiste et connaît beaucoup de choses sur le vin, mais le vit de l'extérieur (1). » Ah! le coquin, l'infirme murrassin! La cinquantaine venue (Sollers est né en 1936), le naturel revient au galop. On joue à l'enfant du pays. Celui qui par ses racines n'a pas besoin de s'embarasser de vaines connaissances. Le vin de Bordeaux, Sollers l'a dans le sang, lui qui nous recommande sans vergogne la picquette de ses deux soeurs, lui qui s'en prend deux lignes plus loin aux Rothschild, « leur seul vrai titre de noblesse, c'est le mouton-rotschild, qui n'est d'ailleurs pas, et de loin, le meilleur vin de Bordeaux. » Sur ce point, à raison, c'est le laïta, n'en déplaise à ceux qui font la petite bouche devant pour avoir l'air d'être au courant. « Le laïta n'est plus ce qu'il était » aurait fort bien pu figurer dans le Dictionnaire des idées reçues. Je corrige à Sollers de faire les réflexions sur la question livre de Sartre. Le comédien de la connaissance laide était déjà tournée en ridicule. On y voyait le Sollers de l'époque, un professionnel reculé à l'agrégation: « Vous ne me feriez pas croire que mon collègue Lévy, si diplômé soit-il, puisse comprendre de l'intérieur Racine! » Enfin, l'âme mieux le Sollers « paysan » que celui qui, lui même, divaguait sur le Chêne l'Orné qu'il aime. Au fait, par ma mère, je suis de Bordeaux!

M. Chaudieu nous raconte comment il a appris et pratiqué le métier de boucher sous toutes ses formes: « Du « prêt à l'étal » comme l'on dit, en passant par l'abbattoir. » Après, Chaudieu a enseigné à l'école professionnelle de la boucherie de Paris, dont il est devenu le directeur. Puis il a créé et dirigé l'Ecole supérieure des métiers de la viande, qui est un peu l'UNESCO, l'ONU de la boucherie, puisque cet établissement « a accueilli ce jour des praticiens et des scientifiques de cinquante-quatre nations ». Le Livre de la viande n'a qu'un défaut, son absence d'anecdotes. On aimerait par exemple savoir si des bouchers israéliens sont venus à son école et si le difficile problème des chairs tshar (autorisées) et des chairs tarme (proscrites) dans le contexte du Kashrout (ensemble des lois sur la purification) a été évoqué.

Comme l'Académie française, l'Académie de la viande comporte quarante membres, élus à vie. Ces quarante membres se répartissent ainsi: huit fauteuils pour les vétérinaires, hygiénistes, zootechniciens et autres chercheurs; vingt-quatre pour les professionnels de l'élevage, de la transformation, de la distribution et de la cuisine; huit, enfin, et c'est là où j'ai bondi de joie, où j'ai eu mon illumination, pour les écrivains, historiens, journalistes, gastronomes et artistes de toutes disciplines.

Bien sûr, il y a des éléments valables dans l'actuelle Académie de la viande: Pierre Allaberge, Olivier Cruchon-Dupeyrat, mon confrère du Figaro, Michel Piot et bien d'autres, mais nous qui attendons aux portes du Club Conti depuis tant d'années, nous ne ferions pas mal sur le devant de l'étal! J'imagine le bonheur de Louis Pauwels s'il pouvait troquer son bolus de mémoire libre de l'Académie des Beaux-Arts qui sent son rapin contre le bel habit rouge sang de l'Académie de la viande. C'est comme si l'aristocrate déjà Jean-Edern Halter s'exclamait: « L'habit rouge vaut bien l'habit vert. En le portant, je réconcilie la

(1) C'est moi qui souffre.

Culture

MUSIQUES

La musique de chambre de Prokofiev

Le barbare assagi

Dans certaines pages peu connues, données samedi Salle Favart, Prokofiev n'avait pas conservé la pugnacité de sa jeunesse.

An « Salon romantique », cycle de Radio-France qui se tient le samedi après-midi à l'Opéra-Comique, la salle était pleine pour un pittoresque programme consacré à la musique de chambre de Prokofiev, et auquel l'accoustique de Favart convenait tout à fait. On connaît assez mal ce côté du compositeur russe, que célèbre actuellement le centre Accanteb, mais ses œuvres, écrites pour la plupart entre 1930 et sa mort en 1956, donc peu avant ou après son retour en URSS, illustrent bien la « joie de créer » qui l'animait. Prokofiev avait la proximité de Darius Milhaud et était, comme lui, fort ingénu. Sa musique corale, insaisissable, comme une sorte de journal intime, d'ailleurs sans véritable confiance, où il note avec facilité tout ce qui lui vient à l'esprit pendant ses heures laborieuses. Nulle maladresse : il trouve toujours une forme élégante, fluide très instable, adaptée à ses idées et à son bon plaisir.

Dans la *Sonata pour deux violons* de 1932, par exemple, à un dialogue patibulaire et amical, il fait succéder un allégre rager comme une danse de moines hongrois, revient à un allégreto de valse nostalgique aux harmonies tantôt acidulées, tantôt d'une pureté toute consonante, avant d'entraîner dans

le finale une mélodie calme et un mouvement endiablé que se renvoient sans cesse les deux instruments frères. La *Sonata pour violoncelle et piano*, qui fut créée en 1949 par Rostropovitch et Richter, suit des chemins calmes et classiques, puis se met à enchaîner des motifs baroques en un arlequin de styles passant du coq à l'âne, avec parfois un accès de virtuosité brillante pour mettre le violoncelle en valeur.

On est ainsi à chaque moment surpris, soit par une certaine platitude néo-classique, soit au contraire par une imagination fertile qui va chercher ou ne sait où des idées drôles, des effets savoureux, un thème tendre, une évocation poétique, un développement débordant de richesse.

Aucune de ces œuvres, même pas la célèbre *Sonata n° 2 pour violon et piano*, ou le *Premier Quatuor*, ne nous donne un plaisir sans mélange, mais dans toutes on passe des moments exquises, surtout avec des interprètes aussi admirables que le Quatuor Arditi, Gustav Rivinius, le merveilleux ténor du récent concours Rostropovitch, ou Pierre-Laurent Aimard. Ce dernier, parfait chamberiste, gourmand de toute musique, nous rappelait, avec les *Sarcasmes* pour piano de 1914, le visage du jeune Prokofiev, le barbare dévot au coup de patte inflexible, un peu trop assagi par la suite. La savoureuse *Ouverture sur des thèmes juifs* de 1918, qui terminait ce concert, avec Rostropovitch au piano, appartient à la même cuvée.

JACQUES LONCHAMPT.

A l'Orchestre national

Un jeune chef japonais

Encore un espoir de la baguette venu de l'autre bout du monde Jun'ichi Hirokani a de beaux gestes.

Nombreux étaient les demandeurs de places vendredi à l'entrée de la salle Pleyel pour un programme de l'Orchestre national sans originalité particulière, dirigé par un chef japonais inconnu. La présence de Vladimir Ashkenazy expliquait sans doute ce rush symphonique. Jun'ichi Hirokani, qui est âgé de vingt-huit ans, a remporté il y a deux ans le concours Kondrachine à Amsterdam, ce qui ne laisse pas de surprendre d'un chef de si petite taille. Mais il compense cette infériorité physique par une activité débordante, des gestes précis et rapides comme l'éclair.

Peut-être même en fait-il un peu trop, et l'ouverture du *Song d'une nuit d'été* de Mendelssohn sonnait de manière bien bruyante pour cette pièce d'une légèreté et d'une grâce

solubles dans l'air, avec des cuivres écarlates qui évoquaient plus les géants de l'Or du Rhin que les princes et les artisans de Shakespeare. La ravissante *Symphonie n° 41* de Mozart respirait avec plus de délicatesse, même si l'exécution, insuffisamment variée, restait un peu fade. Le grand tutti initial du *Concerto en ré mineur* de Beethoven méritait autre chose que cette opposition d'une entrée trop brutale et d'une longue mélodie aussi molle que grandiloquente. Mais nous n'avons pas retrouvé non plus, dans le jeu dur et le ton sentencieux d'Ashkenazy, la splendide interprétation qu'il avait gravée de ce concerto avec Bernard Haitink (1), excepté le finale. Faut-il incriminer la salle Pleyel, qui nous l'avons dit plusieurs fois, convient mal au piano, surtout avec orchestre ?

J. L.
(1) Decca 591. 281.

Au Nouvel Orchestre philharmonique De Saint-Saëns à Berlioz

La Symphonie fantastique de Berlioz n'est plus une œuvre à découvrir. Le Premier Concerto pour violoncelle de Saint-Saëns, en revanche...

Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France a donné vendredi soir, salle Pleyel, un concert (retransmis en direct par France-Musique) dont on se souviendra certainement à la fin de la saison lorsqu'on fera, de mémoire, le compte des événements classiques. Le point culminant en était la *Symphonie fantastique* de Berlioz, dirigée par John Nelson avec l'exactitude que réclame cette œuvre pour produire tout son effet, son moindre paradoxe étant que la fougue la plus débridée y a été fixée par l'auteur avec une précision d'horloger.

Mais malgré ses beautés, elle est loin de provoquer une émotion du même ordre. Faut-il s'attirer un jour les foudres amicales de Saint-Saëns pour avoir critiqué dans le *Figaro* l'ouverture de *Bernstein Cellini* ? Les défauts de Berlioz créent les yeux, lui écrit Saint-Saëns, il les rachète par la grandeur du caractère, par la personnalité, l'étonnante création de l'instrumentation moderne. Saint-Saëns avait la faculté de voir beaucoup plus loin que ceux qui croient savoir assez de musique pour dénoncer les incorrections de Berlioz. Et son admiration pour un compositeur dont il semble l'exact contraire ne s'est jamais démentie.

Le *Premier Concerto* pour violoncelle de Saint-Saëns, donné après l'ouverture du *Corsaire*, compte à juste titre parmi ses chefs-d'œuvre, tant la forme en est à la fois claire et surprenante, l'orchestration raffinée et l'écriture soliste propre à mettre l'instrument en valeur. Ce concerto a été l'occasion, pour Lynn Harrell, de faire valoir toutes les facettes de son talent : un style très pur, sans emphase, un peu réservé même, malgré une chanterelle parfois trop timbrée. Il faudra bien reconnaître un jour que Saint-Saëns est un grand compositeur, doublé d'une personnalité assez exceptionnelle.

GÉRARD CONDÉ.

Communication

La disparition de la RFP

M. Giquel critique le démantèlement de la régie du service public

La Régie française de publicité (RFP) disparaît, rayée d'un trait de plume par la nouvelle loi sur la communication, sous les pressions conjuguées des professionnels de la publicité et du ministère de la culture et de la communication. On lui reprochait, péle-mêle, sa bureaucratie, son caractère taillon du contenu des spots, son absence de dynamisme commercial dans le cadre d'un monopole où il suffisait de gérer les files d'attente des annonceurs. En lieu et place d'une régie commune organisée en filiales par Antenne 2, FR 3, Radio-France et RFL, chacune de ces sociétés pourra désormais gérer sa propre régie.

Pour M. François Giquel, conseiller référendaire de la Cour des comptes et président de la RFP, la cause est un peu vite entendue et le débat sur le fond trop rapidement évacué. « Peut-on traiter de bureaucratie une institution de cinquante personnes non fonctionnaires qui travaillent sur l'intérêt des téléspectateurs comme sur ceux des annonceurs. Le contrôle des spots télévisés et permis d'émission pendant des années les contenus juridiques que connaissent les autres supports de publicité. La nouvelle loi l'a d'ailleurs conservé et le président de la Commission nationale de la communication et des libertés m'écrivent qu'il poursuivra cette mission selon des modalités identiques à celles actuellement pratiquées ».

Quant à l'efficacité commerciale, on oublie un peu vite que la RFP a réussi à doubler en trois ans le chiffre d'affaires publicitaire de Radio-France dans un contexte où ne peut plus concurrentiel. Elle a réussi aussi à lancer la publicité régionale sur FR3 et dans les départements d'outre-mer. Elle a créé la Régie française d'espace, qui a fourni cette année 250 heures d'ontenue pour 35 millions de francs de chiffre d'affaires. Est-ce la faire preuve de manque de dynamisme ?

Questions embarrassantes

Mais M. Giquel ne se contente pas de plaider non coupable. Il pose aussi d'embarrassantes questions sur l'avenir publicitaire du service public : « La libéralisation de l'audiovisuel ouvre la porte aux régies multimédias. Les grands groupes privés mettent en place des structures capables de vendre en bloc de l'espace sur la télévision, la radio et la presse. Face à cette concurrence, est-il commercialement efficace de démanteler la régie commune du service public qui pouvait jouer sur une synergie entre radio et télévision ? Quelle sera la rentabilité d'une régie autonome de FR3 avec un budget prévisionnel de

380 millions de francs pour l'année prochaine ? »

S'il a des doutes sur la cohérence économique des choix gouvernementaux, M. Giquel redoute aussi leurs conséquences sur la qualité des programmes : « Confier à un même responsable la programmation d'une chaîne et la commercialisation publicitaire, c'est modérer le service public sur la logique des télévisions privées. La RFP avait l'avantage d'être un rempart contre toute pression directe des annonceurs sur le contenu des programmes ».

A qui donc profite la disparition de la RFP ? M. Giquel se garde de tout procès. Il rappelle simplement qu'une régie placée sous le contrôle d'un magistrat garantirait la transparence des tarifs comme des recettes. Or cette transparence était considérablement gênée par les agences ou les centrales d'achat d'espaces

qui ne pouvaient négocier des rabais sur les tarifs ou des sur-commissions. La nouvelle donne va introduire une plus grande souplesse commerciale. Toute médaille a pourtant son revers : il sera désormais bien difficile de contrôler la réalité des recettes publicitaires des chaînes publiques votées chaque année par le Parlement, de faire respecter les quotas définissant le partage du marché entre les différents médias.

Frappé tardivement par cette évidence, le ministère de la culture et de la communication propose la création d'un observatoire du marché publicitaire. Reste à savoir quels seront ses pouvoirs réels. En attendant, la RFP ferme ses portes. Seuls, malgré des promesses verbales, une minorité de salariés sont repris par la CNCL. Les autres sont purement et simplement licenciés. Un inquiétant précédent pour la future réforme du service public.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'arrêt d'Europa TV

M. Ripa Di Meana met en cause la « passivité des Européens »

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Après un peu plus d'un an d'émission, Europa TV, la première chaîne européenne de télévision multinationale, vient de mettre la clé sous la porte. M. Carlo Ripa Di Meana, le commissaire européen chargé de la politique de communication, a très vivement critiqué cette décision.

Le consortium qui exploitait la chaîne et diffusait entre cinq et sept heures par jour les mêmes programmes en quatre langues (néerlandais, allemand, anglais, portugais ; l'italien devait s'y ajouter en 1987), et donnait la priorité à l'information, rassemblait cinq sociétés publiques de télévision : la NOS néerlandaise, qui prêtait les équipements techniques, la RAI italienne, l'ARD allemande, les télévisions portugaise et irlandaise.

Les maisons mères ont expliqué l'arrêt de cette expérience inédite de télévision sans frontières par un « trou » de 50 millions de francs suisses. La NOS, qui n'était plus payée, a provoqué la débandade en décidant de suspendre la contribution de ses services techniques. Pourtant, un groupe financier britannique - West Nelly - s'était proposé pour renflouer l'entreprise.

M. Ripa Di Meana a dénoncé « la myopie politique et le manque de courage de certaines télévisions publiques qui, par haine idéologique vis-à-vis du privé, ont refusé cette offre britannique ».

La Commission européenne, qui avait accordé une subvention de

1 million d'ECU (7 millions de francs), s'estime flouée. « Au moment de la signature de la convention, en octobre dernier, les responsables d'Europa TV nous ont assuré que les rumeurs de difficultés financières étaient sans fondement », explique M. Ripa Di Meana. Il s'en prend avec véhémence à la NOS, qui, « par lâcheté et avarice, a rompu ses engagements alors que le problème posé pouvait trouver une solution » ; à la RAI, qui, déploré-t-il, « préfère coopérer avec Sony afin de conserver une légère avance dans la mise au point de la télévision à haute définition » ; à l'ARD, « qui n'abandonne le combat pour se plier aux directives moyennageuses des Länder allemands ».

« Je suis très fâché par la passivité des Européens au moment où les Américains, qui disposent de l'argent nécessaire, de l'expérience et d'une langue véhiculaire, arrivent en force. L'existence d'un pôle européen de référence et d'expérimentation était dans l'intérêt de tous », fait valoir M. Ripa Di Meana.

Europa TV, dont la création, encouragée par le Parlement européen, avait été suscitée par l'UER (Union européenne de radiodiffusion), était distribuée par câble par l'intermédiaire de satellites européens de télécommunication (Eutelsat). Il était entendu qu'un des deux canaux du satellite Olympus, dont le lancement est prévu pour fin 1987-début 1988, serait mis à la disposition d'Europa TV.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

ANDREA FERREOL

FABRICE LUCHINI

Ils dansent

"La Valse du Hasard"

"Variations gammes ironiques pour virtuoses : Fabrice Luchini et Andrea Ferreol".

LE FRASO

"Pour découvrir ce duo exotique, ne ratez pas la dernière station avant l'été".

LE NOUVEAU OBSERVATEUR

"Le texte est à-pa-tant... (ils) sont à mourir de rire".

L'EVENEMENT

"Soutenus par la mise en scène vif argent de Stephan Meidegg... sont à croquer des yeux et des oreilles". LA BROSSE

"Le divertissement est de qualité"

LE MATIN

"Il y a des moments divins".

LE CANARD ENCHAÎNÉ

"C'est très drôle parce que le bagout de Victor Haim a quelque chose d'un peu... Woody Allenien". LES ECHOS

Théâtre La Bruyère
48 74 76 99

LE NOUVEAU TARIF "CIRCLE SOUTH" DE DELTA

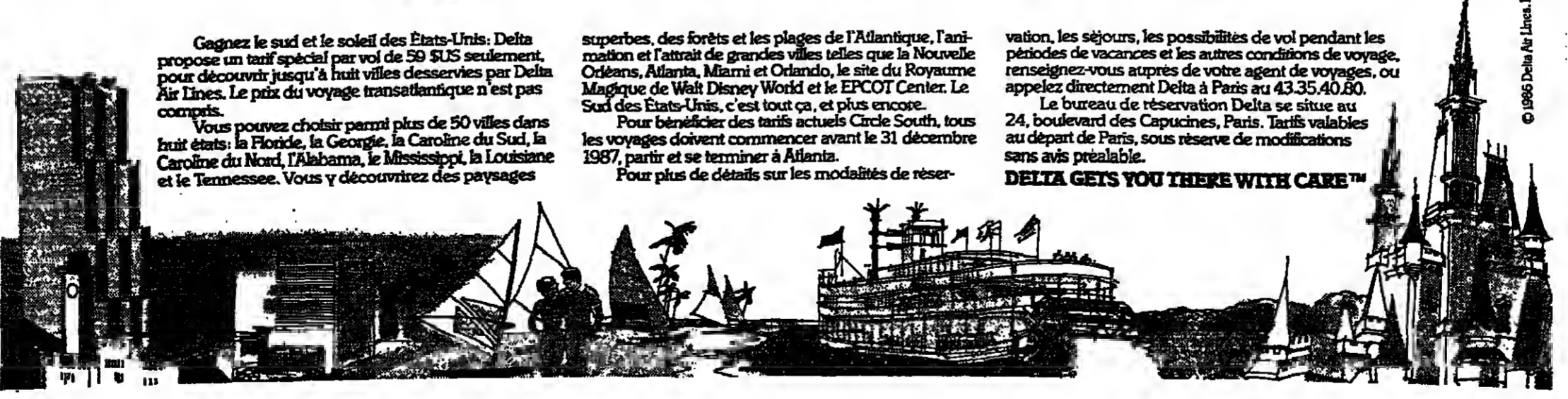
Un moyen agréable et économique de découvrir le sud ensoleillé des États-Unis.

Gagnez le sud et le soleil des États-Unis: Delta propose un tarif spécial par vol de 59 \$US seulement, pour découvrir jusqu'à huit villes desservies par Delta Air Lines. Le prix du voyage transatlantique n'est pas compris. Vous pouvez choisir parmi plus de 50 villes dans huit états: la Floride, la Géorgie, la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane et le Tennessee. Vous y découvrirez des paysages

superbes, des forêts et les plages de l'Atlantique, l'animation et l'attrait de grandes villes telles que la Nouvelle-Orléans, Atlanta, Miami et Orlando, le site du Royaume Magique de Walt Disney World et le EPICOT Center. Le Sud des États-Unis, c'est tout ça, et plus encore. Pour bénéficier des tarifs actuels Circle South, tous les voyages doivent commencer avant le 31 décembre 1987, partir et se terminer à Atlanta.

Pour plus de détails sur les modalités de réservation, les séjours, les possibilités de vol pendant les périodes de vacances et les autres conditions de voyage, renseignez-vous auprès de votre agent de voyages, ou appelez directement Delta à Paris au 43.35.40.80.

Le bureau de réservation Delta se situe au 24, boulevard des Capucines, Paris. Tarifs valables au départ de Paris, sous réserve de modifications sans avis préalable. DELTA GETS YOU THERE WITH CARE™



كلمة من السيد

ORAGES D'ACIER Du rire aux larmes citoyens COMPAGNIE D'ARLEQUIN du 15 novembre au 7 décembre

18 h 30 musique du 9 au 14 décembre ZOLTAN KOCSIS ET SES AMIS mardi 9 QUATUOR TAKACS ZOLTAN KOCSIS BARTOK HAYDN MOZART mercredi 10 PETER CSABA violon MIKLOS PERENYI violoncelle ZOLTAN KOCSIS KODALY SCHUBERT jeudi 11 QUATUOR TAKACS ZOLTAN KOCSIS MIKLOS PERENYI violoncelle ZOLTAN KOCSIS SCHUBERT vendredi 12 QUATUOR TAKACS BARTOK BRAHMS samedi 13 MIKLOS PERENYI violoncelle ZOLTAN KOCSIS BEETHOVEN LISZT SAINT-SAENS FAURE DEBUSSY dimanche 14 ZOLTAN KOCSIS LISZT PRIX UNIQUE 48 F 2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

théâtre LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOYAGE EN CERVE INTÉRIEUR, TEP (43-64-10-80), 20 h 30. LA MOUETTE, Bastille (43-57-42-14) 21 h. Les salles subventionnées COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30: le Songe d'une nuit d'été. CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre: 20 h 30: l'Échange. - Théâtre Gérard Philips: 20 h 30: le Cyclope. PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30: Regarde, regarde de tous tes yeux, de Drouot Salomon. TEP (43-64-10-80), 20 h 30: Voyage en Chac intérieure. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h: l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène de George Strabler. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30: Ph. Decouflé; Théâtre de la ville au Théâtre de l'Écluse. 20 h 45: le Mariage des morts. CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30: la Tour de Noë, d'Alexandre Dumas. Music-hall CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45: G. Bodon. L'ÉCLUSE (45-42-71-16), 21 h: J.-P. Réginal. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30: Cabaret Berlin 30. GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h: B. Lavilliers. GYMNASIE (42-46-79-79), 20 h 45: F. Perrin. OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30: N. Messembert. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30: F. Choquet. PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30: Cirque de Moscou. TEL GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30: F. Desproges. TEL DU ROND POINT (43-56-70-80), 22 h 15: D. Jetter, R. Romanelli. TLP DEJAZZ (42-74-20-50), 20 h 30: Font et Val. Les chansonniers CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h: L'Accro-habitation. DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h: Après la rose, c'est le bouc. Jazz, pop, rock, folk (Voir aussi Th. subventionnés) BAISER SALE (43-33-37-71), 23 h: J.-M. Jaffé Quintet, dern. le 30; le 1^{er}: Tao; le 2^e: Pajaro Cantanal Y Atlantic. MERCY, Palais Omnisports (43-46-12-21), le 28 à 20 h: Hipway, Eurythmics; le 29 à 20 h: Iron Maiden, WASP; le 30 à 20 h: G. Benson. CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), le 1^{er} à 20 h 30: PGD. BEAUBOURG (42-78-35-57) Relâche. Les exclusivités L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A. v.), George V, 14 (45-63-41-40); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); v.f.: Lumière, 9 (42-46-49-07).

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club Mardi 2 décembre

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-63-03), 21 h 30: D. Doriz Sente. CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 27, 28, 29: S. Jurad; le 29: Kommit Show. CITHÉA (43-57-99-26), le 28 à 19 h 30: Pia Moutabi; le 27 à 20 h: les Nonnes jaunes; le 28 à 20 h: Dark Heaven; le 29 à 19 h 30: les Vampires. DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, le 27: J.-Ph. Winter, J. Armal; les 28, 29: J.-Ph. Winter, J.-P. Favrots, Ph. Deschepper, J.-L. Ponthieux, J.-P. Arnoux, T. Day. ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 27 à 20 h: Turandot; le 1^{er}: F. Tovey, Elycée in Jazz; le 2^e: Ensemble. GIBUS (47-40-78-88), les 26, 27 à 22 h: Ou vert; les 28, 29: The Perfect Disaster. GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D), 20 h: B. Lavilliers. MAGNETIC TERRACE (42-36-36-44), le 26 à 22 h: H. Ellis, R. Johnson, A. Queen; les 27, 28, 29: Berlin. MERIDIEN (47-58-12-30), le 30 à 12 h: C. Boling. MONTANA (45-48-93-08) (D, L), le 26 à 20 h: R. Urregui, Fuentes, dern. le 29; les 1^{er}, 2^e: M. Slim. MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h, le 30: A. Marsail. NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 26: Ph. Woods Quintet; le 28: E. Lélan, la Manigwa. Les films scénarisés (*) sont interdits aux moins de treize ans (***) aux moins de dix-huit ans. La Cinémathèque CHAILLOT (47-84-24-24) 16 h: Hommage à Gaumont: quatre-vingt-dix ans de cinéma: L'Illustré Maurin, de A. Hugon; 19 h: Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC; 21 h: La Cinémathèque de la danse présente Hans Christian Andersen, de C. Vidar; Les collants noirs/Un, deux, trois, quatre, de T. Young. BEAUBOURG (42-78-35-57) Relâche. Les exclusivités L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A. v.), George V, 14 (45-63-41-40); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); v.f.: Lumière, 9 (42-46-49-07).

Spectacles

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.): Lucien... MANON DES SOURCES (Fr.): Forum... LA COULEUR POURPRE (A. v.): Forum... COULEUR PRIVÉE (Fr.): Forum... LA DÉFINITION IMAGE (Franc... DE L'ARGENTINE (Fr. v.a.): Studio... LA DÉFINITION IMAGE (Franc... DE L'ARGENTINE (Fr. v.a.): Studio... LES FILMS NOUVEAUX BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, film américain des studios Walt Disney... FOU A TUEZ (*), film américain de David Semmel, (v.a.): Forum... HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de UGC Odéon... JEAN DE FLORETTA (Fr.): Forum... LES COULESSES DU POUVOIR, film américain de Sidney Lumet... L'ENTRÈVEMENT DU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima... LA TERRE JAUNE, film chinois de Chen Kaige (v.a.): Utopia, 5 (43-26-84-65); Studio 43, 5 (47-70-63-40).

Festival d'Automne Paris 1986 JEANNE MOREAU Au Festival d'Automne "LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE" DE HERMANN BROCH MISE EN SCÈNE KLAUS-MICHAEL GRÖBER DÉCOR ET COSTUMES FRANCIS BIRAS AVEC JEANNE MOREAU ET HANNS ZISCHLER THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD DU 5 DÉCEMBRE AU 10 JANVIER COPIATION TNP VILLEURBANNE FESTIVAL D'AUTOMNE AVEC LE CONCOURS D'AIR FRANCE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD 42 39 34 50 FNAC MONTPARNASSE 45 44 21 36 FESTIVAL D'AUTOMNE 42 96 12 27 - 47 03 37 91

LES FILMS NOUVEAUX BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, film américain des studios Walt Disney... FOU A TUEZ (*), film américain de David Semmel, (v.a.): Forum... HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de UGC Odéon... JEAN DE FLORETTA (Fr.): Forum... LES COULESSES DU POUVOIR, film américain de Sidney Lumet... L'ENTRÈVEMENT DU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima... LA TERRE JAUNE, film chinois de Chen Kaige (v.a.): Utopia, 5 (43-26-84-65); Studio 43, 5 (47-70-63-40).

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films...

Mardi 2 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1



20.35 Feuilleton : Le rire de Cain. 21.30 Journal. 22.05 Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20.35 Les dossiers de l'écran. 20.40 Le sergent du chevalier noir. 20.45 Journal. 21.15 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20.35 Cinéma : La dernière séance. 20.40 Le sergent du chevalier noir.

Mercredi 3 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

13.50 Vitamine. 16.20 Feuilleton : Marie Chappélaïne. 17.25 Feuilleton : Histoire du chevalier des Grioux.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS EMPRUNT 86. SOUSCRIPTIONS. Chèques postaux. Bureaux de poste. Comptables du trésor.

20.30 Tirage du Loto. 20.35 Magazine : Ambitions. 21.15 Journal. 22.00 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

13.50 Documentaire : Chaplin inconnu. 14.45 Récré A2. 17.40 Terre des bêtes. 18.05 Feuilleton : La nuit sur la Moselle.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage. 14.30 Feuilleton : La poursuite du pain. 14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

CANAL PLUS

14.00 Cabon Cadis. 14.25 Téléfilm : Rendez-vous à Fabyrough. 16.20 Téléfilm : L'espion. 18.00 Flash d'informations.

LA « 5 »

13.35 Feuilleton : Flamingo Road. 14.25 Mike Hammer. 15.25 Supercopier. 16.20 Série : Chim. 17.15 Série : Shérif.

TV 6

14.00 4 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NEI 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invités : Jean-Pierre Lohard et Charles Hirsch pour hommage à Raymond Abbou.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concerts. La Walkyrie, première journée de la Tétralogie, de Wagner, par l'Orchestre de Festival de Bayreuth.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France ce mercredi 3 décembre à 0 heure et le dimanche 7 décembre à 24 heures.

Evolution générale : les hautes pressions sur la France se maintiendront jusqu'à vendredi dominant des brumes et des brouillards.

Mardi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux.

Mercredi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux.

Jeudi : de la Bretagne au nord de la France, le ciel restera très nuageux.

Vendredi : le ciel très nuageux passera sur une moitié nord-ouest.

● CINÉMA : Festival neige et glace à Autrans. Le troisième Festival international du film neige et glace se tiendra du 4 au 7 décembre à Autrans (Isère).

de la pluie, gâchera la Bretagne en soirée. Les températures seront en hausse sur le Sud-Ouest.

Evolution générale : les hautes pressions sur la France se maintiendront jusqu'à vendredi dominant des brumes et des brouillards.

Mercredi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux.

Jeudi : de la Bretagne au nord de la France, le ciel restera très nuageux.

Vendredi : le ciel très nuageux passera sur une moitié nord-ouest.

Samedi : la zone pluvieuse traversera le pays en étant active, principalement sur la moitié nord de la France.

Dimanche : un passage pluvieux gâchera à nouveau la moitié nord du pays en court de journée.

de la pluie, gâchera la Bretagne en soirée. Les températures seront en hausse sur le Sud-Ouest.

Evolution générale : les hautes pressions sur la France se maintiendront jusqu'à vendredi dominant des brumes et des brouillards.

Mercredi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux.

Jeudi : de la Bretagne au nord de la France, le ciel restera très nuageux.

Vendredi : le ciel très nuageux passera sur une moitié nord-ouest.

températures maximales seront en hausse sur la moitié est de la France.

Evolution générale : les hautes pressions sur la France se maintiendront jusqu'à vendredi dominant des brumes et des brouillards.

Mercredi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux.

Jeudi : de la Bretagne au nord de la France, le ciel restera très nuageux.

Vendredi : le ciel très nuageux passera sur une moitié nord-ouest.

Samedi : la zone pluvieuse traversera le pays en étant active, principalement sur la moitié nord de la France.

Dimanche : un passage pluvieux gâchera à nouveau la moitié nord du pays en court de journée.

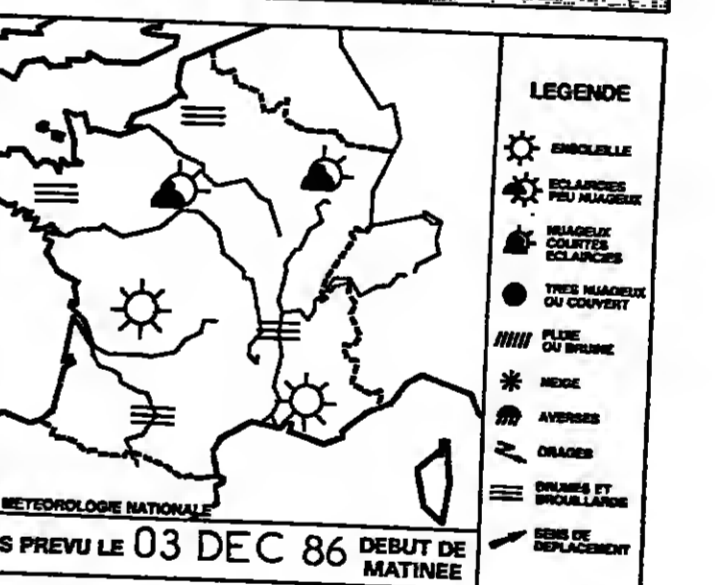
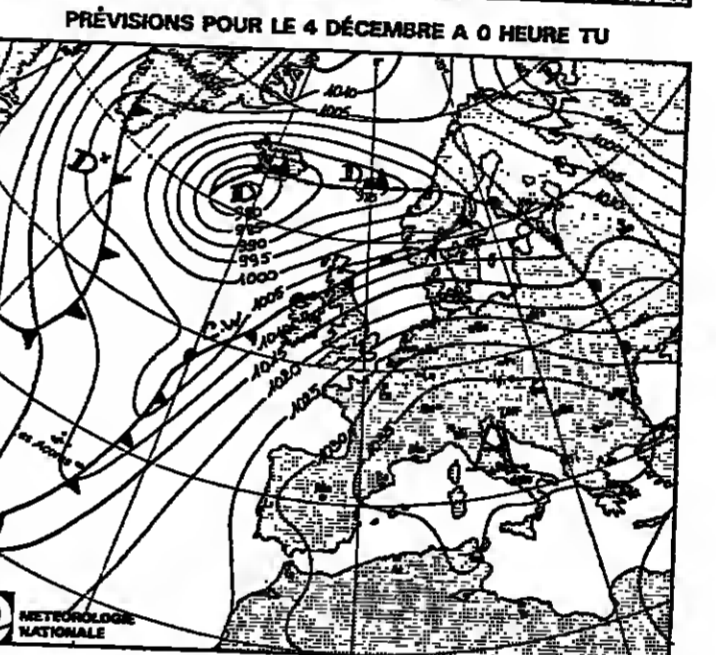
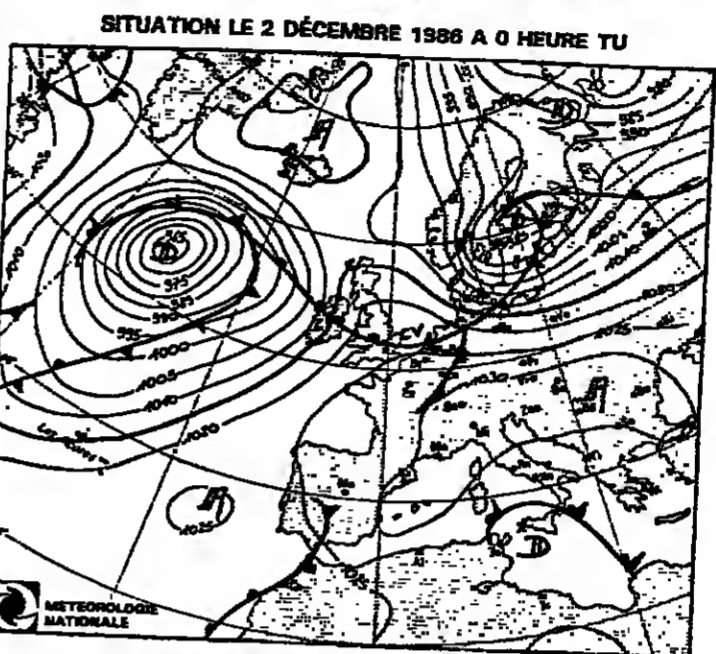


Table with columns for 'FRANCE', 'TOURS', 'LONDRES', 'NEW YORK', 'WASHINGTON', 'CHICAGO', 'DETROIT'. Rows list various cities and their weather conditions.

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

USA Icelandair. Que ce soit Luxembourg, NEW YORK, WASHINGTON, CHICAGO, DETROIT. Prix aller-retour 2590 F seulement.

19h15 : ZENITH SPECIAL DELON-SARDOU. La soirée duo de choc : Alain Delon et Michel Sardou avec les invités de Michel Demot.

Handwritten Arabic text: صكنا من الامل

« Services »

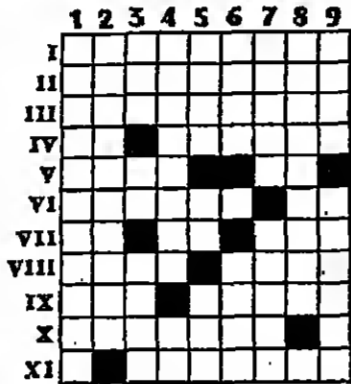
PARIS EN VISITES

JEUDI 4 DÉCEMBRE

L'ancien village de Passy, la maison de Balzac, 14 h 30, métro Passy (C. Sagave).
La vie quotidienne et royale sous Louis XV, 15 heures, 25, bd des Capucines (J. Hanler).
La bibliothèque de l'Arsenal, 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (S. Rojon).
L'Opéra et ses souterrains, 11 heures, marches (Paris Passio).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4368



HORIZONTALEMENT

I. C'est avec parcimonie qu'elle nous assure ses services éclairées.
II. Ni bies ni mal.
III. Un « parti » pour l'idiot du village.
IV. Ce qu'une situation présente de délicat. Une mauvaise passe peut les faire échouer.

VERTICALEMENT

I. Il vit comme un ours et meurt comme un chien.
2. Ne satisfait pas toujours les partisans de l'ordre.
3. Peut se donner à une femme qui n'est pas encore donnée.
4. Gros pain. Ferme d'avenir.
5. Analogues. Copulative. Elle est toujours bien accueillie aux palais d'Angleterre.

CONFÉRENCES

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Peut-on encore planifier l'économie dans un régime libéral ? »
Cercle de l'Union interalliée, 33, fg Saint-Honoré, 18 heures : « Nouveau roman : depuis sept cents ans, les femmes l'inventent... »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel des lundi 1er et mardi 2 décembre 1986 :
DES DÉCRETS
N° 86-1219 du 26 novembre 1986 modifiant le décret n° 86-233 du 10 février 1986 fixant les conditions d'admission à l'académie de France à Rome.

PARIS

PARIS

Ce sera la plus grande gare de France, et peut-être d'Europe. Montparnasse, le vénérable terminus ferroviaire qui depuis 1848 attire tant de Bretons à Paris, la gare nationale de départ au pied de la tour il y a vingt ans, va de nouveau être modernisée. C'était indispensable, car dans moins de trois ans maintenant, les rames du TGV Atlantique vont y accoster. Longs de 400 mètres, ses convois d'ancêtre taille inusitée obligent la vieille station à faire un véritable saut dans le vingt et unième siècle.

M. Jacques Chirac accompagné de son ministre chargé des transports, M. Jacques Doullagues, a présenté à la presse la maquette du projet lundi 1er décembre.

La « porte océane »

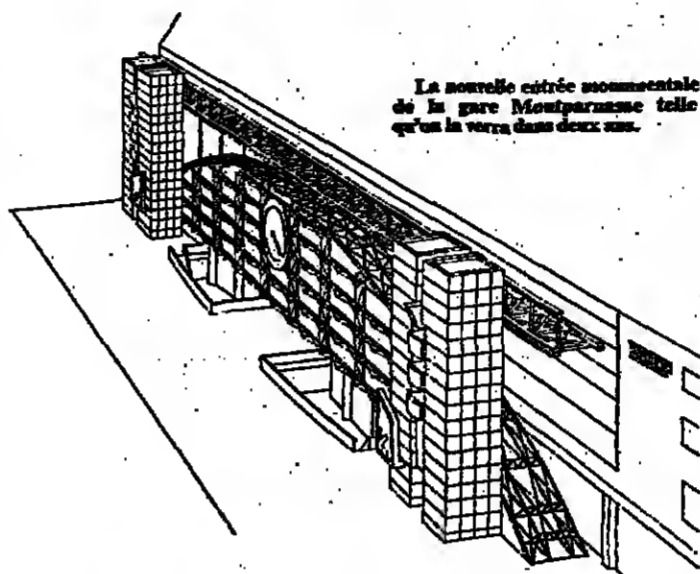
La gare devra traiter près de soixante millions de voyageurs à l'horizon 1995, alors qu'elle en voit passer actuellement moins de trente-huit millions. Cette rue vers Montparnasse s'empêche par le fait que le TGV va desservir vingt-quatre départements de l'Ouest et du Sud-Ouest où réside le tiers de la population française. En outre, ce sont des zones de vacances, qui attirent les estivants de l'Europe entière.

Pour les recevoir convenablement, la SNCF a pris le parti de reprendre de fond en comble les quais, les bâtiments et les halls, tous, il est vrai, d'une facture plus que médiocre.

Société

La future gare Montparnasse

Soixante millions de voyageurs sur les quais



La nouvelle entrée monumentale de la gare Montparnasse telle qu'elle sera dans deux ans.

Montparnasse aura enfin une entrée digne de ce nom, construite d'une verrière monumentale encadrée de deux piliers de granit rose, dessinée par l'architecte J.-M. Duthilleul.
Ce sera la « porte Océane » située juste devant la tour. Elle donnera accès aux halls de distribution des billets, aux mêmes réseaux et agrandis. Au-delà, les voyageurs déboucheront sur les trois quais entièrement couverts.

Le tout sera couvert d'une dalle de béton dans l'épaisseur de laquelle on nichera sept cents places de parking. Encore au-dessus, s'élèvera un jardin grand comme deux fois celui de Palais-Royal, agrémenté d'arbres de hautes tiges, de terris, de brasseries, de cafés. Ce sera une espèce de

détente à l'abri du vacarme et des vapeurs d'essence.
Au bout de cette dalle couvrant les voies, et dans les gens du quartier attendant la réalisation depuis vingt ans, se dressera un ensemble de bureaux et de commerces couvrant 72 000 mètres carré, de part et d'autre du pont des Cinq-Martyrs.
L'architecte M. Jean Willerval, a imaginé des bâtiments aux façades de verre et de métal, dont les formes semi-circulaires briseront l'ordonnance rectangulaire des immeubles barres entourant la gare. Le pont lui-même sera ainsi transformé en une rue d'où les voyageurs pourront descendre directement sur les rames du TGV.
Le chantier devrait débuter l'an prochain, pour s'achever en 1989, sans que le trafic soit à aucun moment interrompu. Le coût total dépassera le milliard de francs, dont 400 millions pour la dalle.
Les premiers convois à grande vitesse partiront de Montparnasse en octobre 1990. Sur les vingt et un millions de nouveaux voyageurs attendus, le tiers, c'est-à-dire sept millions, accéléreront à la gare ou en partiront en automobiles ; taxis et véhicules personnels. La nouvelle gare ne comptera pas moins de six entrées réparties sur quatre faces, de manière à disperser ces flux.
Néanmoins, il faut s'attendre, notamment lors des départs en vacances, à de « superbes » embouteillages dans les quartiers - eux-mêmes en pleine transformation - qui environnent le nouvel ensemble.
MARC AMBROISE-RENDU.

REPÈRES

Environnement
L'ozone sous protection internationale
Genève. - Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNU) réunit à Genève du 1er au 5 décembre les délégués d'une quarantaine de pays et les représentants des industries de la réfrigération, des aérosols et des mousses synthétiques des chlorofluorocarbones (CFC).
Défense
M. Mitterrand à Tavemy
M. François Mitterrand devait se rendre, mardi après-midi 2 décembre, au PC souterrain de Tavemy (Val-d'Oise) pour se faire présenter un exercice de défense baptisé « Gymnot 86 » et destiné à tester les structures de commandement interministériel en cas de crise internationale.

ment. Il est grand temps d'agir car, en 1985, pas moins de 600 000 tonnes de CFC ont été émises dans l'atmosphère. (Corresp.)
Cette opération concerne une quinzaine de ministères ou de secrétariats d'Etat, et il mobilise environ quinze mille participants, dont le tiers relève du ministère de la Défense.
« Gymnot 86 » permettra de vérifier le fonctionnement des différentes cellules de crise interministérielles, y compris celles qui seraient mises en œuvre dans les départements au niveau des commissaires de la République. Il n'y aura aucun déplacement de troupes sur le territoire. Un premier exercice du même type avait été organisé par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, et, cette année, M. Jacques Chirac a fait installer à Maignon un PC de défense qu'il devait visiter mardi 2 décembre.

Le premier Salon des célibataires

Vitrine des solitaires

Paraprenant Tristan Bernard, le journaliste satirique Jacques Maffiot, président du premier Salon des célibataires qui a été tenu à Paris du 28 novembre au 1er décembre, s'est étonné : « Comment se fait-il que ces gens-là, qui ne se reproduisent pas, soient de plus en plus nombreux ? »
Nombreux, ils le sont en effet : un million deux cent mille en région parisienne dont 40 % ont de vingt à quarante ans. Près de six millions en France. Les célibataires malgré eux : ceux - et celles - qui auraient aimé se marier et n'ont pas trouvé leur moitié d'orange, ceux qui l'ont perdue. Les célibataires qui choisissent de l'être, et ceux qui des choix ou des mutations professionnelles separent momentanément, les célibataires « géographiques ». Les monomésages, les familles monoparentales. Tout adulte seul, en résumé, qui occupe un logement.
Si nombreux que les marchands les ont rejoints au Salon : surgelés en portions uniques et cuisine légère, conserves classiques ou exotiques à moins de 200 calories par repas, voyages pour petits groupes de personnes isolées, de vingt-trois à soixante-dix-sept ans, assurances et conseils financiers pour cette catégorie de clients qui dédaignent par nature les « placements de père de famille ».
L'estomac, le portefeuille. Et les contacts. Les agences qui vendent de la rencontre étaient présentes aussi : vidéo, atômes, messages, méditation sensuelle, massages minitel et tarots de Marseille. Avec en prime chic et choc, pour des transports... plus ferroviaires, un stand de la RATP.
M. Jean, soixante-deux ans, retraité comptable et veuf depuis sept ans, a erré l'après-midi parmi ces vitrines. « Par curiosité », dit-il avant l'arrivée suprême : « Pour trouver l'assurance à la rigueur. » Ce qui lui manque le plus dans la vie, c'est « la compagnie ». Les femmes, elles, venaient à deux. C'était moins intimidant et ça pouvait sans scrupules. Mais tous avaient l'air déçouvent. Les célibataires mangent, voyagent, croquent d'envie de parler et d'être écoutés. Des êtres à part ?
CHARLES VIAL.

SCIENCES

Fin des essais de la navette soviétique. - L'Union soviétique a terminé les essais au sol de sa future navette spatiale. Il s'agit d'un engin analogue à celui développé par les Américains qui serait mis en orbite par une fusée géante actuellement en cours de développement. Selon la revue spécialisée américaine Aviation Week and Space Technology, qui fonde ses arguments sur des informations émanant des militaires et sur des photos prises par les satellites de reconnaissance américains, cet engin devrait faire ses premiers essais en vol au début de 1988. Cette date est à prendre avec précaution dans la mesure où les Américains avaient déjà annoncé, en mars de cette année, que le premier vol d'essai de la navette soviétique aurait lieu au début de 1987.

LA FÊTE, PAS LA RUINE! GAULT-MILLAU MAGAZINE DE DÉCEMBRE VOUS AIDE À PRÉPARER VOS RÉVEILLONS AVEC LES MEILLEURS PRODUITS AUX MEILLEURS PRIX. Chez votre marchand de journaux

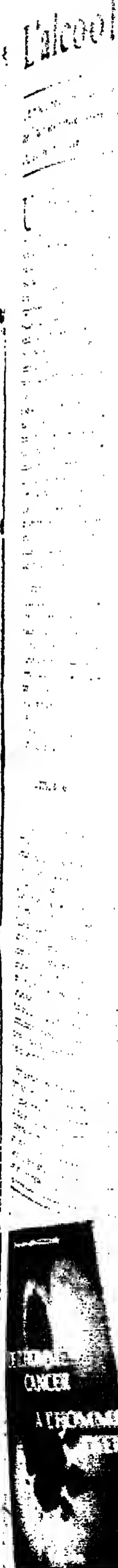
Table with 2 columns: Terminals and Prizes. Shows prize amounts for various terminal numbers.

RESULTATS COMPLETS LOTO SPORTIF. Table showing lottery results for various terminals and prize amounts.

loterie nationale. LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER. Table with 4 columns: Terminal numbers, Prizes, and Sums to pay.

BEAUNE du Château de Beaune. BOUCHARD PÈRE & FILS. Table with 2 columns: Terminal numbers and Prizes.

annonces associations. Appel ALLO POESIE. Tel: 45-50-32-33. A votre disposition. LA LIGUE CONTRE LA FUMÉE DU TABAC EN PUBLIC. Cours d'espagnol, italien, japonais.



Le Monde MEDECINE

L'alcoolique stigmatisé

Un nouveau test de dépistage sanguin de l'alcoolisme vient d'être mis au point. Qu'en fera-t-on ?

UN biochimiste français, M. François Schellenberg (CHU de Tours), vient de mettre au point un nouveau test de dépistage de l'imprégnation alcoolique (1). Ce test est basé sur l'identification dans le sang d'une forme anormale de transferrine, protéine qui assure le transport de fer dans l'organisme. Etudié sur l'ensemble du personnel d'une usine d'armement du centre de la France, ce test semble avoir fait la preuve de sa fiabilité. Il a notamment permis d'identifier des personnes chez lesquelles aucune notion d'alcoolisme n'était connue mais qui semblaient devoir être considérées comme formant un groupe « à risque » pour cette maladie. Si elle ouvre d'intéressantes perspectives dans la prise en charge médicale des personnes souffrant d'alcoolisme, la mise au point de ce test soulève aussi quelques difficiles questions quant à son utilisation.

Longtemps, le diagnostic d'alcoolisme ne fut porté qu'après « aveu » ou examen clinique du malade. C'était en fait plus le constat d'une situation qu'une démarche médicale, le mal étant presque toujours à un stade trop avancé pour qu'on puisse — sauf cas particuliers ou action de réseaux associatifs d'entraide — nourrir de vrais espoirs thérapeutiques.

La bonne arme

D'où l'idée de mettre au point une technique permettant de dépister, le plus précocement possible, les buveurs excessifs, avant le stade de la dépendance à l'alcool. Une technique en somme qui permettrait un dépistage de l'alcoolisme comme il y avait un dépistage radiographique des tuberculeux. C'est ainsi que, dans les années 50, le docteur Le Goff mit au point et diffusa une « grille de dépistage » qui codifiait l'examen clinique du malade (aspect, tremblements, signes nerveux, digestifs, moteurs, examen de foie, tension artérielle).

Parallèlement, le développement des techniques d'analyses biologiques permit d'avoir recours aux dosages d'alcool dans le sang, l'urine ou l'air expiré. Il ne s'agissait toutefois pour ces examens que d'une photographie instantanée de l'imprégnation alcoolique.

Un arrêt de la consommation quelques heures avant la mesure et rien ne pouvait être mis en évidence. Une consommation excessive chez un non-buveur habituel et le test était positif. Plus que des outils médicaux, ces instruments de mesure étaient des instruments de contrôle. Ce qui compriment rapidement les autorités chargées de la sécurité routière.

De nombreux paramètres biologiques furent également proposés pour affirmer la présomption

qu'un sermon, on avertit le sujet ainsi dépit qu'il ne supporte pas la dose d'alcool qu'il ingère, et on l'invite à la modération », écrivait en 1978 le professeur Emile Aron, aujourd'hui membre de l'Académie nationale de médecine (2). Lorsqu'on découvre lors d'un examen préventif un diabète ou une hyperlipémie, le malade observe un régime et le traitement conseillé par son médecin. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez les buveurs excessifs, auxquels il sera démontré par une analyse le haut risque encouru et qui auroit la satisfaction de constater la décroissance de la gamma GT s'ils consentent à diminuer leur consommation alcoolique ? « Ce test, poursuivait-il, permettrait à tout médecin de participer activement

test à la transferrine sur le test gamma GT est qu'il semble bien être le reflet direct de la consommation d'alcool et non le reflet indirect de celle-ci, par l'intermédiaire d'une pathologie du foie. La présence de la transferrine anormale dans le sang est également réversible en cas d'arrêt de la consommation.

L'évaluation rapide de ce test soulevait quelques questions épineuses : il aurait fallu faire suivre des cures de consommation d'alcool à des volontaires, avec tous les risques que cela comporte. L'équipe tournaelle a donc réalisé une étude « sur le terrain » auprès de fonctionnaires civils d'une importante usine d'armements. Cette étude a



d'alcoolisme. Un seul est en pratique aujourd'hui couramment utilisé : le test dit de la gamma GT, du nom de l'enzyme (gamma-glutamyl-transférase) que l'on cherche à mettre en évidence dans le sang. Cette enzyme, isolée la première fois en 1950 dans un rein de mouton, assure normalement le transport des acides aminés à l'intérieur de certaines cellules. Sa synthèse dans les cellules du foie est accélérée par différents facteurs, parmi lesquels la consommation importante d'alcool.

Mis au point dans les années 70, ce test apparut rapidement à ses promoteurs comme une solution de choix pour combattre l'alcoolisme. L'une de ses caractéristiques était d'être réversible, les chiffres obtenus baissant en cas d'abstinence. « Avec un chiffre, plus éloquent

et facilement à cette croisée contre l'alcoolisme, dont le succès dépend de lui. Il pourrait mieux prendre conscience des ravages de ce fléau et mettre son client, avant qu'il ne soit trop tard, en face de ses responsabilités (2). »

Pris en charge depuis quelques années par la Sécurité sociale, le test de la gamma GT pose en pratique de sérieuses difficultés d'interprétation. Sa lecture est en effet compliquée par la fréquence importante de « faux positifs » (résultat positif chez des non-buveurs) ainsi, inversement, que par certains « faux négatifs ». Ces difficultés persistent si l'on cherche à mieux cerner les paramètres biologiques de buveur excessif en associant à ce test la mesure du volume moyen de globules rouges, qui est théoriquement augmenté chez l'alcoolique.

Embauche à la transferrine

La mise au point du test à la transferrine semble aujourd'hui pouvoir pallier ces difficultés pratiques. Ce test est basé sur les travaux suédois d'une équipe de l'institut Karolinska de Stockholm. « La pratique, fréquente dans ce pays, de la ponction lombaire avait amené les chercheurs à observer une forme anormale de transferrine dans le liquide céphalorachidien, puis dans le sang des buveurs excessifs », explique le docteur Schellenberg. Nous avons, pour notre part, pu confirmer ce résultat en mettant au point une technique plus simple et plus rapide. Le résultat est obtenu en trente-six heures. »

Une importante firme pharmaceutique suédoise commercialisera bientôt ce test de dépistage. L'équipe française vise, quant à elle, à mettre au point une technique plus pratique. L'avantage du

permis d'identifier un groupe de personnes à risque non connues jusqu'à présent comme étant des buveurs excessifs par le médecin du travail de l'entreprise.

Au-delà de son intérêt diagnostique et thérapeutique, l'utilisation d'une telle méthode de dépistage, avec le marquage fiable et précoce qu'elle permet, est-elle véritablement sans risque ? « L'usage que l'on peut faire de ce test n'est pas réellement notre problème », estime le professeur Jacques Weill, président du conseil scientifique de l'Institut de recherches et d'études sur les boissons. On imagine pourtant sans mal les excès auxquels pourrait conduire l'utilisation systématique d'un tel procédé, les informations sur son comportement face à l'alcool pouvant être obtenues à l'iso de la personne concernée. L'histoire du test gamma GT montre qu'il n'y a dans ces inquiétudes aucune exagération. « Mais c'est vrai, reconnaît le professeur Weill, ce test a été utilisé par des employeurs pour sélectionner leurs ouvriers à l'embauche. On a ainsi refusé des gens dont on n'était pas certain qu'ils buvaient sur une seule donnée biologique. Un tel usage abusif de cette méthode est inadmissible. »

JEAN-YVES NAU.

(1) Communication présentée lors du huitième colloque scientifique de l'Institut de recherches et d'études sur les boissons (IREB), qui s'est tenu les 19 et 20 novembre à Paris.

(2) « Le dépistage précoce des buveurs excessifs », par Emile Aron, dans la revue Médecine et nutrition.

* Pour une histoire documentée de l'alcool et de l'alcoolisme, on se reportera avec le plus grand intérêt au Roman de l'alcool de Pierre Fouquet et Martine de la Borde. Collection « Médecine et Histoire » Seghers 334 pages, 90 F.

Les toxicos du zinc

Le Comité national de défense contre l'alcoolisme (1) part en guerre contre le gouvernement. Au moment où le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme publie un bilan actualisé de l'étendue de ce fléau dans notre pays (2). Ce comité, association reconnue d'utilité publique — qui considère « que l'eau est la seule boisson indispensable à la vie de l'être humain », — annonce une grande campagne nationale. Slogan : « Alcool : drogue en vente libre ». Ses buts : rappeler que la principale toxicomanie demeure en France l'alcoolisme.

Reprenant les termes de l'interview accordée par M. Albin Chalandon au Monde du 4 octobre, ce Comité national estime que le gouvernement privilégie la lutte contre la drogue et abandonne celle contre l'alcoolisme.

(1) Comité national de défense contre l'alcoolisme, 20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris - Tél. : 42-33-51-04.
(2) « L'alcoolisme en chiffres », étude de M. Paul Damiani et de M^{me} Hélène Massé, publiée par La Documentation française.

POINT DE VUE

La drogue légale

par Jean Sérignan, président du Comité national de défense contre l'alcoolisme

Même si les modalités retenues peuvent en être contestées, personne n'ignore la détermination dont le gouvernement fait preuve actuellement dans la lutte contre les toxicomanies. Il ne se contente pas de déclarations, il agit. Dans le domaine de l'alcoolisme, nous restons au stade des intentions que démentent souvent les faits. Le laxisme l'emporte-t-il sur le courage ou bien croit-on naïvement que le problème n'est plus actuel ?

C'est en 1980 que la Cour de justice des Communautés européennes a condamné comme « discriminatoires » les dispositions en vigueur dans notre pays pour limiter la publicité en faveur des boissons alcooliques. L'intérêt de la santé publique justifiait qu'une adaptation rapide de notre législation conforme au droit communautaire prévienne ce que les juristes appellent un « vide juridique ». Rien n'a été fait, et le constat est affligeant : des publicités toujours plus incitatives, voire provocantes, fleurissent désormais sur les murs et sur tous les écrans. Mais il y a pire, alors qu'en 1985 le secrétariat d'Etat à la santé annonçait une réglementation très stricte de la publicité audiovisuelle, les concessionnaires des V^e et V^e chaînes de télévision se voyaient accorder dans une négociation politique, étrangement précipitée et clandestine, le privilège inouï de publicité pour les boissons alcooliques jusqu'à 9 degrés !

Un laxisme généralisé

On sait les erreurs d'urbanisme dont souffrent des quartiers entiers. Beau prétexte pour mettre en cause l'interdiction ancienne d'implanter des débits de boissons dans les ensembles HLM de moins de mille logements. C'est chose faite, à la sauvette, en faisant voter par le Sénat un amendement gouvernemental parachuté en deuxième lecture d'un projet de loi générale sur l'urbanisme, le 14 mai 1985, veille de l'Ascension, à 2 heures du matin. Cohérence avec la prévention de l'alcoolisme, consultation ou même simple information d'organismes tels que le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme chargé de conseiller le gouvernement ? Point du tout.

Dans le cadre de la répartition des compétences entre l'Etat et les départements, l'Etat a conservé la prévention de l'alcoolisme. Depuis la mise en œuvre de cette réforme au 1^{er} janvier 1985, les moyens nécessaires n'ont pas suivi et on gère bien davantage le pénurie qu'on ne complète un dispositif déjà insuffisant.

Le budget de l'Etat pour 1987 voit réduire les crédits de prévention de l'alcoolisme — alors que le

plate-forme commune UDF-RPR résiste l'alcoolisme, avec le chômage et la toxicomanie, comme un phénomène social en relation avec la délinquance. Comment expliquer que dans le même temps certains bouilleurs de cru vont bénéficier d'un aménagement de leur privilège qui était en voie d'extinction ?...

Bien entendu il faut mettre en regard de ce démantèlement progressif du dispositif de prévention le renforcement de la législation sur l'alcool au volant, la campagne « Un verre ça va... trois verres borjoir les dégâts », la vignette sur les boissons de plus de 25 degrés. Tout cela ne saurait compenser un laxisme généralisé. Il est séduisant de prendre des mesures spectaculaires, coup par coup, qui donnent bonne conscience. Il devient inévitable de recourir à la sanction ou à la répression, comme pour l'alcool au volant, lorsque pour avoir négligé la prévention on est conduit à un constat d'échec.

Toute prévention efficace suppose une politique globale, inscrite dans une démarche à long terme et indépendante des fluctuations politiques. Le rapport du groupe Jean Bernard, remis au président de la République en 1980, qualifié de constructif par les majorités successives, proposait un plan d'ensemble échelonné sur dix ans. Sur les cent dix mesures préconisées, seules trente-quatre ont été mises en œuvre à ce jour, le chantier reste ouvert.

Il est grand temps que toute la classe politique fasse preuve de lucidité et de courage en prenant les mesures qui s'imposent au lieu de les laisser trop souvent à l'état d'ébauche, et en acceptant de reconnaître ce que tout le monde sait : que l'alcoolisme est aussi une toxicomanie et qu'à ce titre il mérite la même vigilance, les mêmes appels à l'opinion que nous voyons actuellement déployés pour les autres drogues.

On peut ironiser sur l'alcoolisme, prétendre y remédier en organisant des séminaires sur la manière de boire, ridiculiser les « amis » (qui sont souvent d'anciens malades sortis de l'enfer de la dépendance) et chercher sa promotion personnelle en soutenant des paradoxes. La réalité est plus brutale : l'alcool est la première drogue dans ce pays, souvent associée ou substituée aux autres toxicomanies. Il ne s'agit ni de prôner l'abstinence systématique ni de réclamer une répression, mais bien de prendre conscience des handicaps personnels, familiaux, économiques et sociaux qu'on accepte de déplorer et d'essayer de soigner lorsqu'on n'a pas eu le courage d'informer quand il en était temps.

A l'entrée du vingt et unième siècle, faudra-t-il constater que pour s'être bouchés les yeux et les oreilles et être restés sous l'empire d'un Etat alcoolique on se sera lourdement trompé d'objectif ?

DERVY LIVRES

Docteur Bernard Woestelandt

Un grand message d'espoir, de joie et de vie.

120 F

DE L'HOMME CANCER A L'HOMME DIEU

SAINT CATHÉRIE

SAINE DU CH...

كلنا من اجل

Les sauts périlleux de la salmonelle

L'administration d'antibiotiques aux animaux d'élevage est-elle responsable des cas de plus en plus fréquents de salmonellose mortelle chez l'homme ?

LES salmonelloses résistantes aux antibiotiques : les médecins sont de plus en plus souvent confrontés à ce casse-tête thérapeutique. En apparence, le problème est simple : il s'agit en général d'une gastro-entérite aiguë caractérisée par l'existence d'une fièvre, de diarrhée et de vomissements. Chez le nourrisson, l'infection survient souvent dans le contexte d'une véritable épidémie de crèche, tandis que, chez l'adulte, il s'agit souvent d'une toxo-infection alimentaire collective provoquée par un aliment contaminé (viande hachée, charcuterie, etc.). Le germe responsable, la salmonelle, est retrouvé grâce à un examen bactériologique des selles.

Les difficultés surviennent, en fait, lors de l'instauration du traitement, car il arrive fréquemment que la souche de salmonelle soit résistante aux antibiotiques couramment prescrits dans ce type d'affections (chlramphénicol, ampicilline par exemple).

Aujourd'hui, les salmonelloses sont devenues un problème de santé publique majeur. Aux Etats-Unis, les spécialistes estiment qu'il en survient chaque année de quatre cent mille à quatre millions et qu'il en coûte à la collectivité plusieurs milliards de dollars. Plusieurs centaines de décès se produisent de la même manière à cause de ces bactéries qui résistent aux antibiotiques. Ce constat posé, il reste à retrouver les causes de l'apparition de ces résistances. Leur origine est-elle humaine ou animale ?

On ne joue plus !

A vrai dire, cette question ne date pas d'hier. Ainsi, par exemple, en 1983, des épidémiologistes américains avaient déjà attiré l'attention de la communauté scientifique dans un article publié dans la *New England Journal of Medicine* (1e Monde daté 6-7 janvier 1983). Intrigués par une curieuse flambée de salmonelloses résistantes aux antibiotiques survenue en l'espace de quelques

jours dans le Minnesota, ils avaient mené une véritable enquête policière et découvert que tous les lots de viande troupeau élevé dans le sud du Dakota. Cette constatation amena les auteurs de l'étude à rappeler que, « depuis plus de trente ans aux Etats-Unis, les antibiotiques à large spectre sont administrés aux animaux à des doses légèrement inférieures aux doses thérapeutiques, et cela afin d'augmenter leur croissance ».

Chaque animal ou chaque personne qui prend un antibiotique augmente les risques d'antibiorésistance des bactéries, ajoutaient ces scientifiques, concluant que « le temps est venu d'arrêter de jouer avec les antibiotiques ». Il n'en fallut pas davantage pour que se développe des deux côtés de l'Atlantique une polémique opposant curieusement les deux plus prestigieuses revues scientifiques internationales. *Nature*, la britannique, affirmait que cette enquête ne prouvait rien quant à la responsabilité des antibiotiques administrés aux animaux d'élevage ; *Science*, l'américaine, estimait pour sa part que « les antibiotiques dans la nourriture animale détruisent les bactéries les plus vulnérables et sélectionnent les plus pathogènes. Quand ces dernières se retrouvent présentes dans des aliments comme la viande, les œufs ou le lait cru, l'efficacité des antibiotiques chez les malades peut s'en trouver diminuée et la maladie prolongée ».

Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé, en juillet 1985, décida de créer un comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments à la suite de la publication d'un rapport indiquant qu'« un fort pourcentage d'animaux élevés pour la consommation subissent des traitements à base de médicaments pour prévenir ou guérir les maladies, comme les antibiotiques ou les tranquillisants, ou

pour stimuler la croissance, comme les activateurs de croissance. Des résidus de ces médicaments peuvent demeurer dans les aliments et mettre en danger la santé des consommateurs ».

Parallèlement, le Center for disease control d'Atlanta mit en place le Salmonella surveillance system, une structure ayant pour but de préciser la fréquence, la signification et l'origine des résistances aux antibiotiques observées chez les salmonelles. Deux chercheurs du CDC, Mitchell Cahen et Robert Tauxe, publièrent la semaine dernière les résultats de ces travaux dans la revue *Science* (1). Selon eux, la cause est entendue : l'existence de ces salmonelles résistantes trouve son origine dans l'alimentation animale.

En réalité, les choses ne sont peut-être pas aussi simples. Tout ou moins en Europe, où il n'a été d'une législation beaucoup plus stricte le phénomène n'a peut-être pas la même ampleur qu'en Amérique.

Pour bien comprendre l'importance de ce débat, il convient de distinguer deux aspects différents de l'utilisation des antibiotiques en matière d'élevage.

Tout d'abord, les antibiotiques, de manière tout à fait classique, sont utilisés à des fins thérapeutiques qu'elles soient curatives ou préventives. Les circonstances dans lesquelles on décide de mettre en œuvre un traitement préventif antibiotique sont variées ; après une vaccination, par exemple ; ou encore parce quelques animaux sont malades et qu'on estime préférable de traiter pré-

ventivement les autres bêtes du troupeau. Dans d'autres cas, cette pratique est plus « rituelle » : « ça se fait » de prescrire des antibiotiques, sans raison apparente, à tel ou tel âge, comfè, dubitatif, un vétérinaire, qui se demande si cette utilisation quasi systématique ne constitue pas, en quelque sorte, une « dérive perverse ».

Des animaux bien élevés

L'autre utilisation des antibiotiques chez l'animal est à visée purement zootechnique. Pour des raisons inexplicables, on sait que l'administration d'antibiotiques à très faibles doses permet une amélioration globale de la croissance de l'animal. De ce fait, les éleveurs ont souvent recours à cette technique. Différence notable, les Américains peuvent, en gros, utiliser n'importe quel antibiotique ; tandis que la réglementation en vigueur dans la CEE impose de ne prescrire que des antibiotiques non utilisés en thérapeutique humaine ou animale. Ainsi, par exemple, la flavomycine est-elle très souvent employée par les éleveurs français : il s'agit d'une molécule dont l'activité antibiotique, bien que réelle, n'offre que peu d'intérêt en thérapeutique, mais qui, à faible dose, a un effet promoteur de croissance. A l'évidence, cette réglementation stricte limite les risques d'apparition d'antibiorésistance.

Cela dit, que montrent les différentes enquêtes du CDC ?

1) Les souches de salmonelles résistantes aux antibiotiques

« classiques » (chloramphénicol, ampicilline, triméthoprime-sulfaméthoxazole) sont de plus en plus nombreuses.

2) La fréquence des salmonelloses augmente.

3) La prise d'antibiotiques chez l'homme pour une raison autre que l'existence d'une gastro-entérite (otite) peut en quelque sorte « réveiller » des salmonelles jusque-là asymptomatiques et induire l'apparition d'une salmonellose antibio-résistante. Se trouve ainsi posé l'important problème de l'utilisation abusive d'antibiotiques dont, parfois, la mauvaise prescription (soit inutile soit mal adaptée) peut avoir des effets pervers.

Globalement, de 1979 à 1984, aux Etats-Unis, la fréquence des salmonelloses antibio-résistantes a augmenté de 24 %. Toutes les souches de salmonelles n'ont pas suivi la même évolution : certaines, comme la S. Heidelberg, étaient devenues moins résistantes, tandis que d'autres, comme la S. Typhimurium, devenaient au contraire plus résistantes à certains antibiotiques. Point important, ces variations suivent celles de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux d'élevage. Les spécialistes du CDC se sont enclenchés dans une diminution de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux permettrait certainement de réduire la fréquence des souches de salmonelles résistantes aux antibiotiques. Selon eux, la chaîne de contamination de l'animal au consommateur vaut de la même manière pour la transmission d'une souche résistante.

Leur conclusion est donc simple :

« L'utilisation des antibiotiques en thérapie humaine ne joue pas un rôle majeur dans l'émergence ou la persistance des souches résistantes ».

« Une utilisation plus prudente des antibiotiques chez l'animal, soit comme activateur de la croissance, soit comme activateur de la croissance, est nécessaire pour combattre cette augmentation très nette de la fréquence des souches résistantes ».

Les spécialistes français partagent en gros ces conclusions, en rappelant toutefois la spécificité de la réglementation européenne. « En réalité, il s'agit de savoir si ça vaut la peine de couvrir un risque compte tenu des avantages que l'on escompte obtenir, résume parfaitement M. Jean-Pierre Lafont, un chercheur de l'INRA (Tours). Un traitement par les antibiotiques, c'est parfois efficace, mais toujours sélectif. Il convient donc de remettre en cause régulièrement toutes les pratiques routinées plus ou moins scientifiquement fondées ».

Ainsi, cette utilisation d'antibiotiques, que ce soit chez les bovins, les porcs, les veaux ou les volailles, à des fins d'amélioration de la croissance, est-elle réellement nécessaire ? Que se passerait-il si on décidait de ne plus y avoir recours ? Personne, aujourd'hui, ne peut répondre à ces questions.

FRANCK NOUVEL

(1) Numéro daté du 21 novembre 1986.

Grossesse : le secours des chimères

par le docteur Gérard Chauvat (Unité INSERM 262 clinique universitaire Saudecoeur).

LES différents aspects de la relation immunitaire mère-fœtus constituent une énigme pour les immunologistes : on sait en effet que le placenta, et le fœtus dans son ensemble, exprime sur les cellules le plus directement en contact avec l'utérus maternel les « marqueurs du soi », d'origine paternelle. Le fœtus et le placenta sont donc des greffes naturelles, mais, à la différence des greffes artificielles, le placenta n'est pas rejeté. Pourtant, la présence dans le sang des femmes enceintes normales d'anticorps anti-HLA paternels montre bien que cette différence est recouverte par un non-soi par certains composants du système immunitaire maternel. Comme ces anticorps sont parfaitement tueurs sur des cellules normales in vitro chez de nombreuses espèces (y compris humaines), la survie de l'embryon n'est que plus paradoxale !

Comprendre quels sont les mécanismes qui se mettent en place pendant la grossesse pour que le placenta réussisse à se faire accepter par la mère est donc du plus haut intérêt : à côté des régulations qui font intervenir des mécanismes suppressifs de la réponse maternelle, existent à l'évidence des défenses locales : le placenta est capable de survivre chez une mère très fortement immunisée contre les antigènes du père, alors que dans le même temps une greffe d'organe ou de tissu exogène non-soi paternel est très violemment rejetée. Mieux : le placenta des animaux ainsi hyper-immunisés est plus gros que celui des animaux contrôlés.

« Musculus » le tueur

Le placenta se comporte donc comme un parasite capable de régir au profit immunitaire mère-fœtus, qu'il cherche même apparemment à provoquer. En cas de conflit immunologique mère-père, à l'exception des incompatibilités de groupes sanguins, il semble capable de neutraliser sur place les cellules tueuses et anticorps cytotoxiques dirigés contre les antigènes paternels.

Les plus belles preuves d'un rôle crucial du placenta et de l'utérus d'un « dialogue immunologique » mère-placenta sont données par les grossesses interspécifiques expérimentales

d'une part, le traitement, chez l'homme et l'animal, des avortements d'origine immunitaire, d'autre part.

Normalement, la gestation entre espèces différentes n'est pas possible, ou se heurte à un taux d'échec très élevé. Ainsi, si l'on accoupe une souris sauteuse japonaise (Caroli) à la souris de laboratoire « américaine » européenne « Musculus », tous les embryons « japonais » sont rejetés, alors même que des embryons Musculus placés dans la même cage utérine sont acceptés ! Le placenta des souris Caroli est littéralement « truffé » entre le douzième et le quatorzième jour de la gestation de cellules tueuses Musculus anti-Caroli. Or, il est possible, sous le microscope, de disséquer le jeune embryon entre futur placenta et futur fœtus, et de réaliser les quatre associations possibles entre placenta Caroli, fœtus Caroli, placenta Musculus, fœtus Musculus.

Deux associations expérimentales sont particulièrement intéressantes : le fœtus Musculus associé à un placenta Caroli sont rejetés par Musculus, alors que les fœtus Caroli, protégés par un placenta Musculus, sont acceptés, bien que totalement étrangers ! Cette manipulation a été aussi faite entre chèvre et mouton, elle est née d'une brèche !

Toutefois, certains des embryons ainsi créés sont partiellement « colonisés » par des cellules du placenta étranger, donnant naissance à un individu hybride : ainsi peut-on voir dans les prairies de Cambridge la première vraie licorne : hybride chimérique entre chèvre et mouton, elle est née d'une brèche !

Encore plus fascinantes sont des expériences menées chez les équidés : normalement, un embryon provenant du croisement d'un âne et d'une ânessa réimplanté dans la gestante vraie licorne : hybride chimérique entre chèvre et mouton, elle est née d'une brèche !

Encore plus fascinantes sont des expériences menées chez les équidés : normalement, un embryon provenant du croisement d'un âne et d'une ânessa réimplanté dans la gestante vraie licorne : hybride chimérique entre chèvre et mouton, elle est née d'une brèche !

deux, les ânes et les ânesses nés de cette manipulation sont parfaitement féconds et (pour autant qu'on puisse en juger) normaux à tous égards.

Le mécanisme du succès de ces traitements immunitaires et de l'échec de certaines gestations est à l'étude : ce qui est fondamental, c'est qu'un conflit immunologique provoqué a été « utilisé » par le placenta pour se faire tolérer.

Il semble que le placenta réagisse en fabriquant plus de facteurs suppressifs « locaux » (c'est-à-dire concentrés dans l'utérus) et utilise à son profit les facteurs de croissance (lymphokines) sécrétés par les lymphocytes attirés lors de ce conflit, dont il s'est servi à bloquer certaines fonctions tueuses.

La réprobatrice universelle

Certaines des perspectives théoriques ouvertes par une telle manipulation effraient les chercheurs concernés : ainsi, on pourrait envisager qu'un éleveur implante un embryon de chimpanzé macaque dans une gestante humaine, avec un placenta hybride (chimère) ou une manipulation immunologique. On conçoit que rien n'interdit ni légalement ni éthiquement d'aller si loin, d'autant que les manipulations suscitées sont déjà employées pour réimplanter certaines espèces en voie d'extinction chez des femelles reproductrices : cas, par exemple, de l'élan du Canada et de certaines antioches africaines rarissimes.

Or, si l'homme est à l'abri des manipulations chimiques, car un embryon chimérique homme-singe risquerait de donner un monstre identique à la licorne sus citée, rien n'interdit en pratique de placer un œuf fécondé humain dans un utérus animal soit de façon définitive, soit comme « incubateur vivant » temporaire avant le vraie réimplantation,

après manipulation immunologique ad hoc : il se trouverait bien une combinaison où « ça » finirait par « bien » marcher ; dès lors, le passage à la grossesse totale homme-singe, menée jusqu'à terme, coupée aux diagnostics de déficits anténatals, donne le frisson, et les inquiétudes du professeur Tassart pourraient se trouver dépassées.

Pour une fois, le législateur a reconnu l'instabilité éthique avant qu'elle n'atteigne des dimensions faustiques : le Conseil de l'Europe a « interdit » de placer, à quelque fin que ce soit, un embryon humain dans l'utérus d'une autre espèce. Remarque toutefois que cet « interdit » n'a aucune valeur légale et que seule la réprobatrice, que l'on ose espérer, sans trop y croire, universelle, empêchera une telle tentative. Mais l'éthique non légalisée a ses limites. Par exemple, l'idée de placenta artificiel, repoussée actuellement, avait été à un moment envisagée avec enthousiasme.

Cela dit, le déclenchement d'un conflit immunologique peut être utile à des grossesses normales mais menacées. Ainsi, l'amputation d'une souche de souris « avortonneuse » peut réduire le taux d'avortement de 35 % à 5 % dans un modèle, de 31,7 % à 0 % dans un autre. Dans l'espèce humaine, il semble bien admettre des avortements d'origine immunitaire : or l'immunisation délibérée contre la mère ou contre les globules blancs d'un donneur anonyme semble bien diminuer les avortements immunologiques. De telles études, d'abord entreprises en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis puis poursuivies en Belgique et actuellement en France, sont présentées et discutées au colloque.

(1) Du 3 au 5 décembre, un colloque international sur l'immunologie de la relation mère-fœtus aura lieu à Paris, à l'initiative de l'INSERM et du CNRS.

La carie sans roulette

LES fabricants de « roulettes » pour dentistes ont du souci à se faire. Le Carixel, un système mis au point par deux chercheurs de l'université Tufts (Boston), les professeurs Goldman et Kronman, risque très vite de rendre la turbine obsolète.

Ce système permet de traiter la carie dentaire non seulement sans douleur, mais également sans roulette, mais également sans douleur et sans anesthésie. Moyennant 9 000 F, quatre mille dentistes américains ont

déjà fait l'acquisition de ce petit appareil, que leurs collègues français ont pu découvrir lors du congrès de l'Association dentaire française qui s'est déroulé à Paris du 26 au 29 novembre. Il s'agit d'un appareil mural d'un applicateur qui propulse un liquide à base d'hypochlorite de sodium. Le produit est appliqué par le dentiste sur la partie cariée de la dent. Ce qui provoque un ramollissement des tissus altérés, qui finissent par se détacher.

LE GRAND DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE MÉDICAL

Sous la direction de Maurice RAPIN

Livre de médecine mais aussi instrument de culture, destiné à l'amateur de vrai savoir, à l'amoureux de beaux livres.

2 vol. rel., 550 rédacteurs, 1 450 p., 2 700 art., 230 photos, 200 sch., 380 tabl., 880 F. Prix spécial jusqu'au 31.01.1987 : 695 F.

Cuvrage en vente en librairie ou par correspondance à VPC 26 rue Jacob - 75006 Paris. Joindre le règlement à l'ordre de VPC 26, majoré de 80 F pour frais de port. Rappeler le réf. AM77.

Médecine-Sciences Flammarion

NEUROLOGIE LE CERVEAU ET LA VIOLENCE D'OU VIENT LA VIOLENCE ET COMMENT L'ARRÊTER ?

SCIENCE & VIE

Dunod

Comment la santé est devenue une affaire d'Etat

Christian Maillard

Histoire de l'hôpital de 1940 à nos jours

105 F

Dunod

SECTEURS DE POINTE

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Strasbourg, Fribourg et Bâle la main dans la main

Des élus, des scientifiques et des chefs d'entreprise d'Alsace, du Bade-Wurtemberg et du nord de la Suisse se sont réunis à Strasbourg pour échanger leurs projets de coopération technologique

C'ÉTAIT un symbole : jeudi 20 novembre à Strasbourg, le ministre-président du Bade-Wurtemberg, Lothar Späth, et le président du conseil régional d'Alsace, Marcel Rudloff, signaient les documents qui donnaient corps à l'institut franco-allemand pour les applications de la recherche (IAR).

Ce projet, à l'étude depuis 1983, relie en fait un archipel de seize laboratoires allemands et neuf français de part et d'autre du Rhin à Duisbourg, Karlsruhe, Mulhouse et Strasbourg. Ceux-ci décident de travailler en commun dans des domaines aussi variés que la mécanique, l'optique, la robotique ou la photonique. Un budget de 8 millions de francs est prévu pour la première année de fonctionnement.

Dans le même temps, élus, scientifiques et chefs d'entreprise se retrouvaient à Strasbourg pour le deuxième symposium « Universités et régions » entre l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le nord de la Suisse. Deux jours durant, ils ont fait le point de la coopération entre ces trois régions frontalières depuis la première réunion de ce genre organisée en novembre 1985 à Fribourg.

De telles rencontres devraient concrétiser les importantes possibilités du « triangle d'or » que constitue le bassin d'innovation du Rhin supérieur, selon la formule du directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, René Uhrich. « Les conditions générales d'une coopération n'ont jamais été aussi favorables de part et d'autre du Rhin », a jugé le président de la région Alsace, Marcel Rudloff. De fait, la décentralisation en France permet de reprendre concrètement les projets ébauchés depuis dix ans par les organes de la coopération transfrontalière : comités tripartite (franco-germano-suisse) et bipartite (franco-allemand). Même si, dans ces mariages, l'Alsace peut paraître bien fragile face à la puissance du Land allemand. Mais « les capacités propres d'une région ne sont pas forcément proportionnelles au nombre de ses habitants », rappelle Marcel Rudloff, mais plus à l'esprit d'initiative et aux capacités d'innovation.

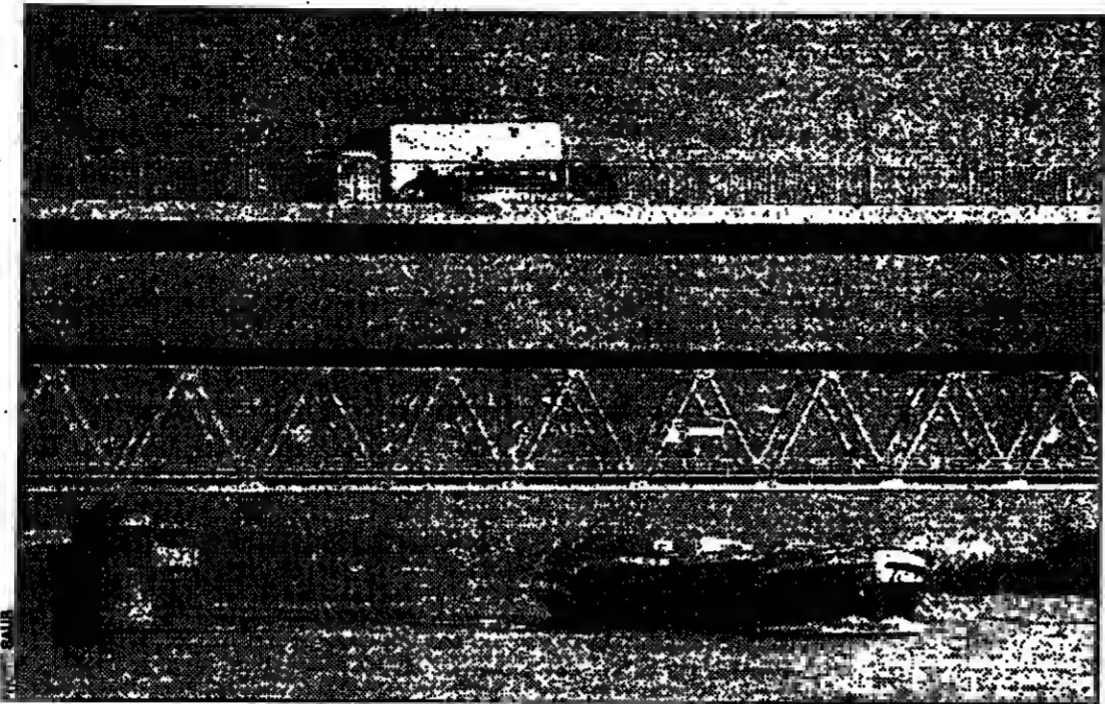
Pour Lothar Späth, les trois régions pourraient jouer un rôle moteur dans la construction européenne. Le ministre-président du Bade-Wurtemberg n'a pas dissimulé qu'il y croirait plus qu'à une Communauté économique européenne qui, à ses yeux, a « trop longtemps gaspillé des énergies pour des politiques concernant des secteurs en perte de vitesse... comme l'agriculture ou certaines branches de l'industrie ». Mais il n'y a pas pour autant de privilèges de proximité : le Bade-Wurtemberg veut aussi travailler avec d'autres régions fortes dans le domaine technologique, comme Rhône-Alpes ou le canton de Zurich.

Régions et États

Neuf groupes de travail avaient été constitués à Fribourg. Leurs rapports ont été très significatifs du chemin parcouru. « Pas de coopération imposée artificiellement par le haut suivant un programme préalable », a résumé le président de l'université Strasbourg-III, Jean-Paul Jacqué, mais « écoutons le marché, c'est un bon maître pratique c'est lui qui utilisera nos résultats ».

Pour autant, le juriste strasbourgeois a été prudent : certains projets « nécessiteront un mûrissement plus prolongé ». « Acceptons ces délais, a-t-il indiqué, et ne refusons pas de dépasser l'espace régional stricto sensu, si c'est nécessaire, pour rendre nos projets plus efficaces ».

Cela d'autant plus que, souvent, les régions frontalières doivent impliquer l'État dans leurs ambitions. D'abord parce que subsistent de nombreuses barrières administratives ou réglementaires, mais aussi parce que moyens et compétences régionales



Le pont de l'Europe à Strasbourg. Le Rhin est plus un lieu d'échanges qu'une frontière.

— surtout en France — sont parfois trop étroits. Le professeur Werner Arber, recteur de l'université de Bâle, en a donné un exemple : dans son domaine d'action, la biotechnologie, il est possible d'envisager à l'échelon des trois régions un enseignement commun dans les trois universités de Bâle, Fribourg et Strasbourg. Mais pour créer l'école d'ingénieurs en biotechnologie qui pourrait s'implanter à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), il faut impliquer plus que les régions. Une négociation État-région devra s'instaurer, a confirmé Marcel Rudloff.

De la même façon, le total des projets avancés dans le cadre du tout neuf Institut franco-allemand (IAR) se monte à 80 millions de francs sur trois ans. Pour l'instant, de 1984 à 1986, les soutiens obtenus côté allemand se montent à 4,1 millions, côté français à 5,6 millions.

Autoroutes optiques

D'autres projets s'amorcent cependant : ainsi l'exploitation en commun de l'important calculateur Cray II qu'achète l'université de Stuttgart. Un terminal relié à Cray II sera implanté à Fribourg et, à terme, un câble en fibre optique joindra les deux villes. Plus largement, un vrai réseau de fibre devrait d'ici quelques années relier l'ensemble des grandes villes du Rhin supérieur. Dès 1988, la liaison Strasbourg-Mulhouse-Karlsruhe devrait être terminée.

Autre piste : celle des transferts de technologies. Parmi les idées explorées, la connexion entre les bourses d'échange de brevets, licences et procédés de fabrication qui fonctionnent de chaque côté du Rhin. Mais aussi un intérêt soutenu pour un projet actuellement défendu en Alsace : l'accueil huit jours dans l'année de chercheurs et d'ingénieurs d'autres villes dans le cadre d'une bourse d'échange des personnels.

D'autres projets existent dans le domaine des polymères (un colloque entre les universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle et Fribourg se tiendra dans cette dernière ville en mars 1987), ou pour l'implantation à Colmar et à Fribourg d'une école trinationale de management. La formation pourrait y débiter dès septembre. Enfin, le symposium strasbourgeois a réfléchi au développement vers la République fédérale d'Allemagne de l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse. L'été prochain, une liaison routière avec dix à douze trajets par jour rejoindra l'aéroport, depuis Fribourg. A terme, la Bundesbahn (les chemins de fer allemands) pourrait créer une ligne d'aérobus avec un important soutien du Land.

Au total, même si les formules ont parfois été — c'est la loi du genre — exagérément lyriques au

regard des enveloppes financières réellement engagées, le symposium « Universités et régions » du Rhin supérieur a donné l'impression de solides contacts par-dessus les frontières. On y a beaucoup parlé de l'Acte unique européen et de la fin du « protectionnisme

dégagé » entre pays de l'Europe. C'est là l'enjeu : Alsace, Bade-Wurtemberg et Suisse du Nord pourront-ils apparaître comme un réel pôle technologique en plein milieu du marché européen ?

JACQUES FORTIER.

Le succès du programme ADA

Séparer les tâches de compilation et d'exécution

CRÉÉ à la fin des années 70 pour le compte du département américain de la défense (DOD), le langage de programmation ADA commence à être largement utilisé. Il faut dire que le DOD exige l'utilisation de ce langage pour la plupart des logiciels qu'il fait réaliser. Etant donné le volume des commandes qu'il passe, c'est là une incitation puissante.

Les principaux constructeurs d'ordinateurs ont donc doté leurs machines de compilateurs ADA, logiciels de traduction qui transforment en code exécutable par l'ordinateur un programme écrit dans ce langage. Ils les ont parfois réalisés eux-mêmes, mais les ont plus souvent commandés à des sociétés de services.

L'écriture d'un compilateur n'est en effet pas simple. Outre qu'il s'agit d'un gros programme de quelque trois cent mille instructions, le nom ADA est protégé par le DOD, et un compilateur ne peut prétendre être opérationnel pour ce langage que s'il passe avec succès une difficile batterie de tests.

On compte actuellement quelque soixante compilateurs pour ADA officiellement validés. Près d'un quart de ceux-ci ont été réalisés par la société ALSYS (Application, logiciels et systèmes).

Fondée en 1980 par Jean Ichbiah, l'informaticien français qui a dirigé l'équipe de définition du langage ADA, ALSYS se consacre à l'enseignement de ce langage et à l'écriture de compilateurs ou d'autres outils logiciels pour ADA. Elle s'est spécialisée dans l'écriture de compilateurs

pour petites machines (stations de travail), ou pour micro-ordinateurs. ALSYS a fondé deux filiales, à Boston et à Londres, et fait à l'exportation 85 % de son chiffre d'affaires (environ 55 millions de francs en 1986), ce qui a conduit son fondateur à « s'exporter lui-même » à Boston.

ALSYS vient de réaliser un compilateur croisé que lui avait commandé la firme japonaise Mitsubishi. Un compilateur croisé est un logiciel de traduction qui fonctionne sur un certain type d'ordinateur et qui fournit un code exécutable sur un autre ordinateur.

Ce découplage entre la machine qui compile et celle qui exécute est un concept relativement nouveau en informatique. Il permet d'utiliser une machine puissante pour la compilation et de fournir un code pour une autre, qui serait bien incapable de mémoriser et de gérer un logiciel de la taille du compilateur.

Dans le cas présent, le compilateur fonctionne sur un ordinateur VAX, de Digital Equipment, et fournit un code exécutable par un microprocesseur de la famille Motorola 88000 utilisé « nu », c'est-à-dire dépourvu de tout système d'exploitation.

De tels microprocesseurs ne sont fréquemment utiles dans des applications en temps réel où ils n'auraient jamais qu'un seul et même programme à exécuter et il est donc inutile de les doter d'autres logiciels que ce programme.

MAURICE ARVONNY.

Demain

Un VAL à Bordeaux

Matra équipera Bordeaux de son système VAL, si le projet de dossier — un transport en commun en site propre — se réalise. Ces choix ont été entérinés à l'unanimité par le conseil des communautés urbaines bordelaises, où siègent les représentants de vingt-sept communes.

Le vote portait également sur une enveloppe de 25 millions de francs destinés à financer une étude globale d'avant-projet sommaire. Cette étude, fondée sur la première ligne du « métro » (desservant le centre de Bordeaux), devra être terminée en septembre 1987. Au vu des résultats, la communauté urbaine bor-

deaux prendra une décision définitive pour ou contre un métro dans l'agglomération.

Si elle est favorable, les élus utiliseront l'avant-projet sommaire pour appuyer une demande de subvention au ministère des transports.

G. M.

Feu vert

pour la téléimpression

Le service de téléimpression est ouvert au public par le poste, pour une durée expérimentale de deux ans, depuis le 1^{er} décembre.

Ce service consiste, pour un expéditeur, de confier à la poste le soin d'écrire, de mettre sous pli et de distribuer le courrier qu'il lui a confié sous forme numérisée. Les dépôts sont effectués dans des établissements postaux spécialisés, sous forme de bandes magnétiques, puis ultérieurement à partir d'une machine Télétext.

Le trafic est ouvert en France et vers les pays suivants : Canada, Luxembourg, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Italie, Saint-Méris, Andorre et Monaco.

Le tarif est de 2,60 F pour un pli d'une page.

Un sommelier

électronique de poche

Georges Pertuiset, président de l'Association des sommeliers de Bourgogne-Franche-Comté, vient de concevoir le Vinoguide, premier sommelier électronique de poche. Il permet de choisir tel vin avec tel plat, et donne ses caractéristiques de couleur, de goût, au nez et en bouche.

On peut ainsi avoir accès à deux cent cinquante vins et appellations des dix plus grosses régions viticoles de France, à cent soixante spécialités culinaires qu'on peut y associer. Il donne le conseil de température à laquelle le vin peut être bu et ce, en français, anglais et allemands.

D. C.

(Publicité)

TOUS SERVICES DE DESSIN ET D'ÉTUDE EN BATIMENT POUR ENTREPRISES PROMOTEURS IMMOBILIERS - PARTICULIERS

RÉNOVATION - RÉHABILITATION RÉSIDENCES PAVILLONS - VÉRANDAS - AGENCEMENT

Coordination - Recherche d'entreprises
Détection incendie - Gestion technique centralisée

DEB - DESSIN ET ÉTUDE EN BATIMENT
44, boulevard d'Alsace-Lorraine,
94 170 LE PERREUX-SUR-MARNE
Tél. 48-72-55-06

BOUTIQUE PAULE MARROT

Linge de table, linge de lit, nappes, sets, plateaux, parapluies, trousseaux, etc.

EN VENTE A PARIS
Grands magasins et 16, rue de l'Arcade (8^e)
M^o Madeleine - Tél. : 42-65-76-02
Ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 18 h 30

(Publicité)

LA SNCF COMMUNIQUE

Le dimanche 7 décembre 1988, de 4 h 30 à 11 h 30, par suite des travaux d'intercommunication entre les lignes B et C du RER à la station PONT-SAINT-MICHEL, la circulation ferroviaire sera totalement interrompue dans les deux sens entre les gares de PARIS-AUSTERLITZ et des INVALIDES.

Un service d'autobus, desservant QUAI D'ORSAY et PONT-SAINT-MICHEL, sera mis en place entre ces deux gares.

Il est toutefois conseillé :

- aux voyageurs à destination de PARIS d'utiliser de préférence les services RATP (autobus et métro) à leur arrivée à PARIS-AUSTERLITZ ou INVALIDES.
- aux voyageurs au départ des gares parisiennes de la ligne C d'utiliser ces mêmes services pour rejoindre directement les gares :
 - de PARIS-AUSTERLITZ, s'ils se dirigent vers la banlieue Sud-Ouest;
 - d'INVALIDES, s'ils se dirigent vers la banlieue Ouest.

La SNCF prie sa clientèle de bien vouloir l'excuser pour les dérangements occasionnés par ces travaux.

L'anglais au sprint

Vous voulez parler l'anglais vite, très vite ? A vos marques ! Choisissez parmi les deux formules ILC réservées aux sprinters.

La semaine bloquée :
6 heures d'anglais chaque jour pendant une semaine. Un rythme féroce mais des progrès géants.

Les cours intensifs :
4 heures d'anglais par jour pendant deux semaines. Vos blocages n'y résisteront pas.

Si votre problème n'est pas d'aller vite, renseignez-vous sur nos différentes formules : cours trimestriels, cours à thèmes (conversations, anglais des affaires, anglais culturel), cours préparatoires aux examens, séjours linguistiques en Angleterre.

L'English Connexion

ILC INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE
20, passage Dauphine
75006 Paris - Tél. 43.25.41.37

صكنا من الامهال

SECTEURS DE POINTE

20

L'au de de I en ca: ap pl ga pa di Ci vi d' ct st al ph h g es b f u q n r c s s l i :

D Jeunes diplômés vivez le futur informatique

Avec 2000 agences en France et une présence dans 74 pays, la BNP est l'un des tout premiers groupes bancaires du monde. Forte de ses 60.000 collaborateurs, elle fonde son développement sur un professionnalisme exigeant, faisant une large place au dynamisme commercial et à l'innovation informatique, véritable enjeu de la banque de demain. Rejoindre l'informatique de la BNP, c'est rejoindre les 1200 collaborateurs qui participent à la mise en place d'un programme mobilisant des moyens considérables. Plusieurs ordinateurs IBM et BULL de grande puissance, plusieurs milliers de terminaux, des systèmes bureautiques et télématiques complets, sont l'expression des stratégies visant notamment à mettre en place un réseau mondial de télécommunication. Une politique ambitieuse qui nécessite créativité, implication, sens du dialogue et goût du défi, autant de qualités que nous vous demandons aujourd'hui afin d'évoluer ensuite si vous le souhaitez, vers d'autres métiers bancaires.

INGENIEURS GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES OU UNIVERSITES DEVENEZ ORGANISATEURS INFORMATIENS

Réf. HO 11
Vous intervenez par exemple dans l'un des domaines suivants :

Réseau international
Basé à Paris, vous collaborez à la conception et au développement de notre réseau international de télécommunication.

Monétique
Vous participez aux évolutions des technologies appliquées aux nouveaux produits depuis la carte à mémoire jusqu'aux réseaux interbancaires.

Systèmes
Dans le cadre de nos nouvelles installations mini et micro, vous êtes chargé de l'optimisation de nos systèmes.

Vidéotex
Vous intervenez pour mettre en cohérence l'ensemble des outils de télégestion destinés à nos clients, afin d'optimiser nos services d'aide à la décision.

Comptabilité/Gestion
Dans le cadre de notre développement, vous optimisez la performance de nos outils informatiques de comptabilité/gestion.

DIPLOMES GRANDES ECOLES DE COMMERCE/ GESTION OU UNIVERSITES DEVENEZ ORGANISATEURS BANCAIRES.

Réf. BO 11

Intégré à une équipe pluridisciplinaire, composée d'informaticiens et de professionnels de la banque, vous apporterez votre vision créative aux projets auxquels vous participerez. Interlocuteur privilégié des utilisateurs vous serez associé dès le départ à la conception d'applications de haut niveau. Cette maîtrise de projets complexes vous permettra d'acquiescer une vision globale de l'organisation de l'entreprise et une parfaite connaissance de l'outil informatique, clé du succès pour demain. Votre évolution nous la souhaitons ouverte (informatique de pointe, métiers bancaires, international...).

POUR PREPARER

L'AVENIR :

L'INFORMATIQUE EST AUSSI NOTRE METIER.

NOTRE CONSEIL EN RECRUTEMENT

CAP SOGETI SELECTION

83-85, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.

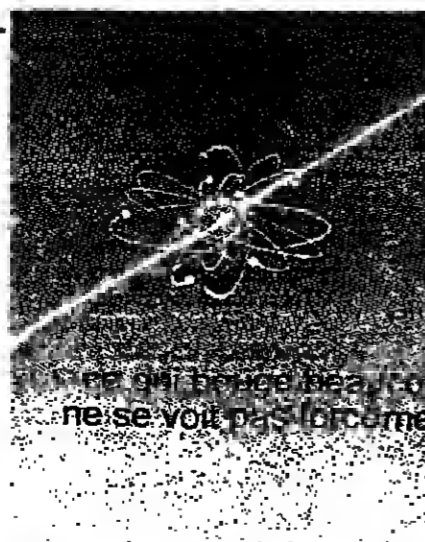
Envoyer CV + prétentions + photo à Reine-Marie Halbout en précisant la référence.

- Un métier d'avenir :
- La maintenance d'équipements de haute technologie

Ingénieur ou universitaire Responsable après vente

Ce groupe industriel français d'envergure internationale et l'un des leaders mondiaux dans sa spécialité conçoit, construit et commercialise une gamme de matériels très élaborés faisant appel à des techniques variées et de pointe dont l'électronique, l'informatique et disciplines connexes. Une importance primordiale est donnée dans cette entreprise, aux fonctions après-vente, maintenance, service à la clientèle. A la tête d'une équipe d'une dizaine de techniciens, vous vous imposerez par vos compétences, vous serez chargé de suivre et de gérer les interventions de vos collaborateurs, d'en renforcer l'esprit d'équipe par vos qualités d'animateur. Vous contribuerez directement à leur formation et à leur évolution. Vous établirez le budget de votre secteur et en suivrez la réalisation. Vous devrez aussi être un interlocuteur privilégié auprès de la clientèle et le garant de sa satisfaction. Vous travaillerez dans une succursale régionale : plusieurs affectations sont prévues en France, au mieux de vos souhaits et de nos besoins. Nous demandons toutefois une bonne mobilité géographique, elle sera une condition importante d'embauche et de promotion ultérieure. Vous avez une formation d'ingénieur ou d'universitaire en électronique, électrotechnique, bio-médical, généraliste et quelques années d'expérience en maintenance/service après-vente/dépannage dans l'informatique, l'équipement industriel, l'appareillage médical, etc... Merci d'adresser lettre man., CV détaillé et rémunération souhaitée sous réf. 72068/IM à Jean-Paul LE MASSON S44-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE.

céle CEGOS



Et pourtant nous sommes très actifs pour mener à bien notre développement ! Merlin Gerin, groupe de 17 000 personnes (dont 2 000 ingénieurs et Cadres) produit des biens d'équipement assurant la "maîtrise de l'énergie électrique" : appareils et équipements de protection - automatismes électroniques, équipements de sûreté et de disponibilité d'énergie. Nous avons la réussite éternelle de ceux qui gagnent en équipe, travaillant autour d'un projet commun : être toujours au top niveau. Pour participer activement à notre expansion nous recherchons un **CHEF DE PROJET électronique industrielle** 5 à 10 années d'expérience ont complété votre formation type grande école électronique ou électrotechnique avec option industrielle. Vous avez développé et industrialisé des modules électroniques à base de micro-processeurs pour milieu industriel, en collaboration avec des réseaux de télécommunications. Nous vous offrons de venir mettre en valeur votre expérience et vos facultés d'animation, de relations humaines au sein d'une équipe de projet. Vous aurez la responsabilité du développement et de l'industrialisation d'équipements d'électronique industrielle. Rejoignez Merlin Gerin et découvrez des procédures de recrutement qui inaugurent ce qui pourra être votre activité demain sous le signe de la compétence et du dialogue. Nous vous remercions de nous adresser votre candidature sous référence FLA 102 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres, 38050 Grenoble cedex. Et sollicitez un formulaire d'application.

MERLIN GERIN

Branchez-vous telecoms

Nous sommes leader mondial en matière d'équipements et de systèmes de radio-communications. Nous renforçons nos équipes de développement (Paris Nord-Ouest).

ingénieur logiciel,

vous avez acquis votre expérience de un à trois ans dans les telecoms ou l'informatique de process et y voyez aujourd'hui, avec la généralisation du numérique, une passerelle vers les telecoms. Empruntez-la avec nous.

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 4934 LM) à "Nouvelles Technologies".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Maîtriser nos systèmes dans l'AERONAUTIQUE

Notre groupe industriel français (13 établissements, 1800 personnes) développe et fabrique des équipements électriques, électroniques et des systèmes. Notre département AERONAUTIQUE, de réputation internationale, renforce ses structures dans le cadre d'un projet pour un leader de l'aéronautique américaine, et propose à court terme un développement de carrière passionnant pour un (H/F)

INGENIEUR ELECTRONICIEEN

Vous avez de 27 à 30 ans et vous êtes diplômé d'une grande Ecole d'Electronique. Vous avez réussi plusieurs intégrations informatiques de microprocesseurs, et l'analogique n'est pas un souvenir d'école. Vous prenez d'abord, en patron, un projet important (thermocouples, traitement de l'information, bus et centralisation sur calculateur central, tests intégrés) et vous le défendez aux (U.S.A. Puis vous développerez d'autres produits (du cahier des charges à l'industrialisation incluse) avec une maîtrise et un potentiel qui devraient vous permettre à terme de diriger nos laboratoires (40 personnes). L'anglais est indispensable. Des déplacements sont à prévoir. Merci d'adresser sous référence M/3114/B votre CV et votre rémunération actuelle à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
104 Boulevard de la République - 92001 Paris



COMMUNICATIONS SVTL

MOTOROLA N°1 MONDIAL DES RADIOCOMMUNICATIONS

Pour faire face à son expansion, la filiale française du numéro 1 mondial des communications recherche pour sa Direction S.A.V. un

INGENIEUR RESPONSABLE DU «SUPPORT TECHNIQUE SERVICE»

De formation ingénieur en électronique, il dispose d'une première expérience en études, tests ou maintenance de produits de technologies avancées, de préférence en télécommunications.

Très attiré par la technique, il a en même temps le sens des coûts, de l'efficacité et de l'organisation.

Dynamique et pédagogue, il sait convaincre et entraîner l'adhésion à ses méthodes.

Le candidat noté aura la responsabilité, au niveau de la Direction S.A.V. France, de la définition, de la mise en place et du suivi des méthodes et moyens de maintenance de nos produits, à la pointe de la technologie tant en matériel qu'en logiciel.

Il sera de plus un leader de notre «EQUIPE TECHNIQUE SERVICE», sera de lance en développement de nos activités de service pour répondre aux exigences d'aujourd'hui de notre Clientèle.

Une pratique aisée de l'anglais est indispensable. Le poste est basé en région parisienne et implique de courts déplacements périodiques en province et à l'étranger. La rémunération, motivante, sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV et prétentions sous réf. 450 à MOTOROLA S.A., Division Communications, Direction du Personnel, 14, allée du Canal, Z.I. de la Poste Montagne Sud, 91080 Evry Cedex.

MOTOROLA SA DIVISION COMMUNICATIONS

LA CFAO

c'est notre domaine

nous avons conçu et vendons dans le monde entier le système **AMX** Nous recherchons pour renforcer notre filiale française.

INGENIEUR COMMERCIAL
Poste basé à GARCHES (92). 27-30 ans environ, de formation A.M., Centrale ou équivalent, vous avez une première expérience de la vente. Vous serez responsable de la promotion et de la vente du système CFAO CAMX sur la région Nord-Ouest. RÉ.M.1.

MECANICIEN DE MONTAGE COUPE
Vous serez basé à VITROLLES (13) ou à GARCHES (92). 27-30 ans environ, de formation BTS, vous avez une première expérience réussie dans ce domaine. Vous serez responsable de la maintenance d'un parc important de stations graphiques et photocopieurs. RÉ.M.2.

Adressez votre dossier de candidature (lettre et CV) en précisant la réf. choisie, à Michel Gros, Recrutement Informatique, le «Studio Blanc», 101, rue de la République, 92001 Paris. **FERRANTI Infographics** CAMX la solution intégrée CAO-FAO.

SECTEURS DE POINTE

2 ingénieurs débutants
motivés par des responsabilités immédiates en production

Au tout premier plan des constructeurs européens d'appareils électriques de chauffage, et en pleine expansion, notre société a entrepris depuis deux ans de réorganiser et moderniser ses unités de production (10 % d'augmentation de productivité par an). C'est dans ce contexte stimulant que nous recrutons pour notre usine d'Orléans 2 jeunes ingénieurs passionnés par la Production, et plus particulièrement par l'automatisme et les Méthodes.

- Le premier se verra confier un service bien rodé de 8 personnes pour prendre en charge, avec un esprit novateur, tous les aspects de la maintenance et de l'entretien - ce qui lui permettra de mettre en œuvre ses compétences en automatisme, électricité et mécanique.
- Le second, en tant qu'Adjoint du Chef du Service Méthodes, conduira, assisté par 3 jeunes techniciens, des projets d'automatisation de chaînes et d'industrialisation de nouveaux produits.

Le responsable des Méthodes, dont ces 2 candidats dépendront, souhaite rencontrer des personnes affirmées et de bon potentiel, soucieuses d'évoluer dans une structure elle-même évolutive.

ORION vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et présentations) sous réf. 612.504 M en précisant le poste choisi.

35, rue du Rocher 75008 Paris



Création de poste

Très important groupe industriel français à vocation internationale cherche

Ingénieur «communications»

Rattaché au responsable des communications du groupe, vous avez une double mission à assumer :

- Conseiller et assister les unités du groupe dans la mise en place de leurs systèmes de communications d'établissements (voix, données... images?);
- Participer, à l'occasion de ces actions concrètes, à l'élaboration de la politique de communications du groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou équivalent avec une option télécommunications, vous avez acquis une expérience de deux ans minimum dans une SSI ou une grande entreprise, portant sur l'étude et la suivi d'installations à prédominance bureautique, avec utilisation d'une infrastructure à base de PABX ou de réseaux locaux. Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération souhaitée, réf. 3104/IM à Claudine FERRY-CLEMENT qui étudiera votre candidature en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.



Laboratoires de Marcoussis

- TÉLÉCOMMUNICATIONS
- INFORMATIQUE
- OPTIQUE
- PRODUITS
- ÉNERGIE

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

recherchent pour leur division informatique dans le cadre de la croissance de ses activités en INTELLECTUELLE ARTIFICIELLE :

CHEFS DE PROJETS INGENIEURS confirmés et débutants

Domaines d'activité : • Systèmes experts • Langage Naturel • Environnements de programmation • Architectures de machines. Connaissances informatiques modernes souhaitées LISP, PROLOG, LISP. Ces différents postes impliquent une formation grande école d'ingénieur ou Universitaire (Thèse). Postes de travail individuels. Ambiance de travail stimulante dans le cadre d'un Grand Groupe Industriel. Moyens matériels de premier ordre : réseau local, plusieurs VAX, machines LISP, SUN, MAM.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Noisy - 91460 MARCOUSSIS.

Adresser lettre manuscrite, CV et présentations sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, route de Noisy, 91460 MARCOUSSIS.



TELC ALCATEL

DIVISION COMMUNICATION

Avec nos outils et moyens d'aide à la conception, ainsi que nos propres équipes de VLSI, nous développons à STRASBOURG des autocommutateurs privés, des systèmes d'intercommunication et le fameux terminal télématique MINITEL.

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

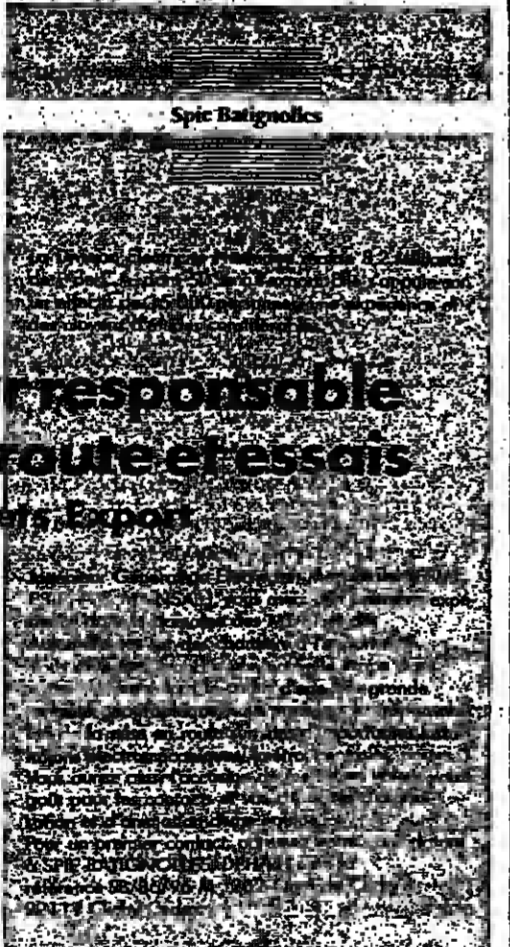
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatifs et impliqués, si vous êtes intéressés par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. sous réf. 418 à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines, Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex.

Ingénieur responsable mise en route et essais Grands Projets Export



GRUPE SYNTEX Bactériologiste dans l'industrie pharmaceutique

la bonne analyse
Travailler à quelques dizaines de km au Sud de Paris dans un cadre privilégié à dimension humaine tout en ayant l'appui et les moyens d'une structure internationale, tels sont les avantages que nous proposons à un bactériologiste décidé à nous rejoindre. Lui-même, la trentaine, de formation DUT ou BTS en analyse biologique, dispose d'une bonne expérience en bactériologie et il intégrera en tant que Technicien Supérieur un laboratoire de contrôle microbiologique. Pour un premier contact, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à Patrick Bouché, Laboratoire Laroche Navaron, Leville-sur-Orge, BP 7, 91310 Montferré.

Organisateur réseaux

VEZ Doter NOTRE BANQUE D'UN RESEAU DE COMMUNICATION AUSSI PERFORMANT QUE VOUS

Vous êtes diplômé (e) d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce. Vous avez 5 ans d'expérience informatique ou téléinformatique avec des connaissances bancaires.

Vous êtes un battant, un gagnant, un fonceur... Vous avez une personnalité créative et innovatrice, le goût des contacts à tous niveaux : clients, banquiers... et un réel esprit de synthèse.

- Vous aurez pour missions : de définir la politique réseaux de la Banque (Agences, SIT, VIDEOTEX, ...) ceci impliquant une bonne connaissance du marché;
- d'organiser et mettre en place les procédures d'utilisation de nos réseaux;
- d'en assurer le suivi, le contrôle et l'évolution.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 61.24/OR/819 à Mme JACOB, ADEQUATION, 62-64, av. Emile Zola, 75015 Paris.



INGENIEUR

A.M. - E.N.E.I. ou formation équivalente. 1 ou 2 ans d'expérience dans production en série. Titularisation, connaissances systèmes experts. Envoyer C.V., S.V.P.

SITAM SYSTEMES

recherche

INGENIEURS

DES ECOLES ESE, INSA... débutants ou 1^{er} exp. pour ELECTRICITE AUTOMATISMES

Etudes et réalisation d'automatismes industriels appliqués à des systèmes de manipulation.

- Définition de fonctionnement et de l'analyse;
- Elaboration des schémas de conception intégrant du matériel électromécanique;
- Utilisation et mise en œuvre d'automatismes programmables réalisant largement après traitement « calcul » (gestion des flux, commandes...) et programmes vidéo;

- Anglais nécessaire. Env. C.V., photo et prés. s/réf. 1959 à SIETAM SYSTEMES, 42-48, av. du Président-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

GRUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche POUR SON SECTEUR ELECTRONIQUE

DIRECTEUR INDUSTRIEL

370 000 +

Ingénieur de formation, vous possédez une solide expérience en micro-systèmes électroniques. Vos connaissances spécifiques en composants électroniques et/ou équipements électromécaniques sont de sérieux atouts.

Réussir dans cette fonction, ce sera mettre en valeur vos talents de manager afin de mobiliser votre équipe de 150 personnes.

Le poste est basé en région parisienne. Merci d'adresser votre C.V., photo, présentations sous réf. 17062 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra à notre Conseil en toute confidentialité.

صديقا من الاجل

كلمة من السيد

— L'au de de — I en ca ap ple ga pa di Ci vit d' ch s' al pe hr ge es b

f t q r r e

s i i i

SECTEURS DE POINTE

Directeur général
450.000 F+

Equipements pour l'industrie biotechnique - Un groupe international leader dans son secteur d'activités, recherche le directeur général de sa filiale française (53 personnes), implantée en banlieue ouest de Paris et spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la vente, directe et indirecte, sur les marchés mondiaux de la biotechnologie, d'équipements de haute technologie. Placé sous l'autorité immédiate du président de la maison-mère basé à l'étranger et assisté d'une petite équipe de direction, il déterminera puis appliquera, en accord avec le groupe, la politique générale de la filiale. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre à fort potentiel, âgé de 38 ans minimum, doté d'une solide formation supérieure (école d'ingénieurs à dominante chimie, mécanique ou équivalent) et ayant déjà assuré avec succès la direction générale d'une entreprise de taille comparable fabriquant des biens d'équipement lourds et dépendant de préférence d'un groupe international. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ pourra dépasser 450.000 francs et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9210M. (PA. Minitel 36.14 code PA)

PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SECSO Transport de Fonds
Sécurité Bancaire
Monétique

Cette Entreprise filiale d'un Groupe Bancaire de premier plan, comptant 650 personnes et réalisant un CA de 120 MF recherche, pour son activité de Maintenance Electronique

UN INGENIEUR

Basé à Toulouse, responsable technique des activités de maintenance, il sera chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique de développement dans ce domaine.

Ce poste requiert une formation en électronique, micro-informatique, réseaux (écoles d'ingénieurs type ENSI, ISIN, INSA). Il conviendrait à un candidat ayant une expérience des Services Aéro-Vents ou logistique dans les domaines électronique, informatique ou bureautique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :

SECSO
Direction des Relations Sociales
B.P. 474 - 31010 TOULOUSE Cedex

CGI, l'un des leaders des sociétés de services et d'ingénierie informatiques, n° 1 européen du logiciel recherche un

Ingénieur support de vente
(H ou F)

Diplômé d'études supérieures (école de commerce ou équivalent), possédant une bonne expérience en informatique de gestion et en support de ventes.

Après une formation aux méthodes et outils originaux de CGI, il prendra en charge la communication commerciale, la documentation, la présence auprès de la clientèle. Il assurera l'étude du marché des logiciels d'application et la diffusion interne de l'information.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. FV/202/M à Dominique JAMET, CGI - 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.

Compagnie Générale d'Informatique

VOTRE EXPERIENCE POUR ALLER PLUS LOIN

Filiale de THOMSON-CSF, nous concevons des systèmes informatiques sophistiqués, à vocation civile ou militaire, qui mettent en jeu les techniques les plus avancées. Dernier important succès : la maîtrise d'œuvre du programme RITA, choisi par l'armée américaine est signée CIMSASINTRA. Afin de conforter son fort développement, notre département "Systèmes" basé à Vélizy, souhaite intégrer des INGENIEURS GRANDE ECOLE pour les postes suivants :

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIELS
justifiant de quelques années d'expérience dans le cadre de grands projets. Réf.91401/LM

INGENIEURS DE PROJETS
justifiant de 4 à 5 ans d'expérience, chargés de concevoir, rédiger et soutenir nos propositions. Réf.91402/LM

Une expérience MITRA et 68000 est appréciée.

Passionnés par les techniques de pointe, vous souhaitez optimiser votre potentiel dans un contexte performant. Notre environnement conçu pour la mise en œuvre des méthodes les plus efficaces en matière de conception, réalisation et qualification de logiciels scientifiques, saura répondre à votre attente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Edwige DACQUAY - Responsable Emploi - BP 44 - 78141 VELIZY CEDEX.

CIMSASINTRA

A 30 ANS CREEZ UNE FONCTION CLEF
GROUPE CYANAMID

Nous dirigeons les activités de 2 filiales françaises d'AMERICAN CYANAMID COMPANY implantées en France depuis 1969 (800 personnes, 700 millions de CA). Nos domaines d'intervention : Chimie, Agriculture, Pharmacie... Pour notre division phytosanitaire (+ 40 % de progression) nous créons la fonction de

Responsable logistique et achats
170 000 F +

Rattaché au Directeur de la Division et véritable interface entre les utilisateurs, la sous-traitance et notre Directeur Financier, vous serez chargé de :

- optimisation et gestion des approvisionnements,
- responsabilité des achats (80/120 MF),
- informatisation de la gestion des stocks,
- reporting.

Vous avez une formation supérieure (type BTS, DUT...) avec une expérience similaire de 3 ans mini, un sens aigu du contact et de la négociation, de bonnes connaissances en MICRO-INFORMATIQUE, en ANGLAIS, et êtes MOBILES.

Cette FONCTION CLEF vous assure une réelle évolution de carrière et des contacts riches et variés au sein d'une équipe soudée.

Adresser C.V., photo et rém. actuelle sous réf. 47627 LM à notre Conseil MERCURI URVAL, 194, rue Garibaldi, 69000 Lyon.

Mercuri Urval

Responsable des études et développement informatiques

secteur bancaire **290 000 +**

Paris. Le service informatique (100 personnes) d'un important organisme financier recherche le responsable des études et du développement (HF).

Relevé du Directeur informatique, il prendra en charge la réalisation et le développement des applications concernant le financement de logements. Il aura la responsabilité d'un budget et du management de trente personnes réparties en trois groupes de projets. Il s'assurera de la qualité des applications grâce à la mise en place d'outils méthodologiques.

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, a une expérience confirmée de grands projets et du management d'une importante équipe. Le poste requiert des qualités d'expression écrite et orale, une personnalité affirmée, de la diplomatie et le sens de la délégation.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Henri BOUET sous la référence L068/M.

ISMI SEMA-SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTRouGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION

Grande banlieue Ouest Paris

Une société qui développe des produits faisant appel aux technologies de pointe, recherche UN CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION. Sous l'autorité d'un directeur de division et en liaison avec les directions commerciales et Etudes & Développement, il sera chargé de concevoir et mettre au point l'ensemble du processus industriel adapté au lancement de fabrications nouvelles avec recherche des fournisseurs polonais, détermination d'investissements spécifiques, définition de Part de lancement... Il interviendra en tant que conseil "méthodes" lors du développement de prototypes avec comme objectif l'amélioration des prix de revient et la recherche de solutions optimisées performance/coûts en matière de production. Il dirigera une équipe d'une dizaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans de formation type Ingénieur A & M... et possédant déjà quelques années d'expérience d'une fonction méthode ou industrialisation acquise dans une société dont les fabrications font appel à des technologies avancées en mécanique, hydraulique et électronique. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire sous référence 887/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris - Discrétion assurée.

"Avec vous, nous avons de grands projets en informatique."

Nous offrons une triple compétence unique sur le marché informatique (informatique industrielle, informatique de gestion, gestion de production sur mini et micro-ordinateurs). Notre réussite depuis 10 ans, notre progression constante (+ 50 % l'an), nous le devons à nos clients et à nos collaborateurs qui ont su nous accompagner et confirmer notre position de leader. Pour nous, la qualité de vie de nos collaborateurs est la garantie d'un service optimum apporté à nos clients. Alors, à vous qui serez sans doute bientôt parmi nous, nous demandons de posséder bien sûr la formation, l'expérience et le potentiel requis, mais d'être aussi vous-même : à la fois professionnel et décontracté et d'un enthousiasme à toute épreuve.

INGENIEURS COMMERCIAUX

ORSAY (réf. 10/0) DEPARTEMENT CAO
De formation Grande Ecole d'ingénieur, vous connaissez bien le milieu de la CAO et ses techniques. De plus, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits techniques. La mission que nous avons à vous confier ? Etre le premier ingénieur commercial de notre Département CAO ! Rattaché au Directeur de ce Département, vous préparerez et vendrez nos compétences techniques de très haut niveau dans le domaine de la CAO.

ORSAY (réf. 10/0) DEPARTEMENT INDUSTRIEL
De formation Grande Ecole d'ingénieur, vous maîtrisez les problèmes d'acquisition de données et de traitement de mesure. Rapproché aux négociations commerciales de haut niveau, soutenu par nos solides équipes techniques, vous conseillerez et vendrez nos solutions en terme de logiciels et matériels.

Pour ces postes, vos qualités d'écoute, de synthèse, votre pouvoir de séduction et de conviction alliés à votre personnalité, nous vous conduiront à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre société. Rencontrez-nous et parlez de vous !

CMG Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant le réf. choisi) à :
CMG, M^{me} Gauthier, Z.A. de Courtabœuf
91942 Les Ulis Cedex.

Rowntree Macalister

LION
MUTS
SMARTIES
AFTER EIGHT
QUALITY STREET
LANVIN

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BRITANNIQUE, LEADER SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CHOCOLAT recherche pour ses usines de LION et MARNE-LA-VALLÉE

2 RESPONSABLES DES SERVICES TECHNIQUES

VOTRE MISSION : vous dynamiserez un département complet au service de la production :
- management d'une équipe de 50 personnes, gestion d'un budget de 20 millions de francs.
Vous maîtriserez l'outil de production en parfait état et le perfectionnez (développement du préventif, mise en place d'une politique d'entretien préventif, formation...)
Vous participerez aux décisions d'investissement.

VOTRE PROFIL : âgé de 30 ans environ, ingénieur AM, EN... vous avez cinq ans d'expérience en production, entretien, un démarrage d'organisateur, un tempérament de technicien et de bonnes connaissances en anglais.

Ces postes à Responsabilité offrent d'attractives perspectives de carrière.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) en précisant la localisation souhaitée à Philippe SEYRAT, CMPO, Ressources Humaines, 61/63, rue des Belles-Feuilles, 75118 Paris.

SECTEURS DE POINTE

NORD-OUEST PARIS

LA PASSION DE LA MESURE

Ingénieur étude et développement

Nous sommes une PME très performante, filiale d'un groupe français d'envergure internationale.

Nous construisons des appareils de mesure des grandeurs physiques de l'environnement.

Vous serez chargé de l'étude et du développement de nouveaux produits.

Vous intégrerez notre équipe d'études et aurez des contacts avec les autres sociétés du groupe.

Vous êtes un ingénieur diplômé (ICAM, INSA, ENSL...) ayant nécessairement une première expérience professionnelle en recherche et mise au point de matériels fabriqués en série.

Au fait des technologies de pointe, ayant une grande maîtrise de l'électronique, passionné par la recherche appliquée, motivé par l'ambiance et les contraintes d'une PME, vous êtes prêt à vous investir totalement dans cette fonction.

Votre réussite vous ouvrira de réelles perspectives de carrière dans notre société ou notre groupe.

Notre Conseil Marc NISOLLE, traitera confidentiellement votre dossier de candidature (C.V. + photo), sous la référence ED/R, à

AXONE 63, rue de Fivoli 75001 PARIS Tél. : (1) 42.21.49.05

Lille • Paris • Nantes • Strasbourg • Lyon • Marseille

Jeunes ingénieurs équipements en centre de recherche

Le milieu d'un centre de recherche évolue vite, et cette évolution est le fruit d'une concentration riche et structurée.

C'est dans cet environnement que nous vous proposons la responsabilité technique des équipements. Sans négliger la partie étude et réflexion évidentes, ce poste est aussi très opérationnel : il requiert de l'autonomie, un esprit curieux et ouvert à l'évolution des technologies ainsi que de réelles aptitudes à proposer et à mettre en œuvre les solutions.

Ce poste, basé au PLESSIS ROBINSON, est largement ouvert sur les technologies les plus variées et directement orienté vers les produits et les méthodes de production de demain. Il ouvre donc l'accès à des fonctions plus techniques ou tournées vers la production à un ingénieur d'une grande école à dominante mécanique, ayant déjà une première expérience industrielle.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J11/EC, à B.S.N. Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 PARIS CEDEX 08.

B.S.N. GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

intégrez VLSI et Telecoms

Leader mondial en conception et réalisation de systèmes de radio-communications civiles et militaires, nous sommes maître d'œuvre pour notre Groupe d'un programme visant à développer des moyens performants pour concevoir nos circuits intégrés CMOS à très haute densité. Nous cherchons deux experts en micro-électronique (Paris Nord-Ouest).

responsable qualité, (réf. 4932 LM)

venez définir et faire appliquer l'ensemble de nos plans qualité pour notre programme stratégique, nos développements spécifiques de VLSI, leur fabrication par nos constructeurs.

responsable conception, (réf. 4933 LM)

venez définir nos méthodes et nos outils (bibliothèque, tests, CAO) et animer l'équipe de conception (5 p.).

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à "Nouvelles Technologies".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS LYON GRENOBLE LILLE NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE DE L'INFORMATISATION
Jura (40 km de Genève)

En étroite relation avec les utilisateurs, vous analyserez les besoins des différents départements, établirez le cahier des charges, animerez et contrôlerez la mise en place du système pour les différents services de l'entreprise. Vous définirez les choix en terme de logiciels et de consommables, déterminerez et couvrirez les besoins en formation.

Pour assurer ce poste clé, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, généraliste de l'entreprise et justifiez, bien sûr, d'une solide formation et expérience informatiques.

Gestionnaire, vous savez maîtriser les coûts et communiquer pour faire adhérer vos interlocuteurs à vos projets.

La rémunération, en rapport avec l'expérience sera très attractive.

Merci d'adresser votre candidature, CV, photo et références, sous référence 1630, à G.C. CONSEIL, BP 39, 21121 FONTAINE LES DIJON.

CONSEIL D'ENTREPRISE

Chef de production

L'industriel et l'artiste, c'est ainsi que nous définissons le profil de notre Chef de Production Vidéo.

Industriel : notre secteur d'activité, notre mode de fonctionnement nécessitent des réactions, des comportements qui s'intègrent dans les règles de gestion et de conduite de projet des grandes entreprises industrielles.

Artiste : vous aurez à manager la création des outils de transfert de technologie mettant en œuvre des moyens vidéo importants associés à des produits informatiques.

Ensemble : définir les projets de formation et de promotion techniques sur nos produits et en assurer la production ; constituer et animer des équipes pluridisciplinaires ; gérer les budgets par production.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandeur École, motivé par les enjeux et prêt à faire coexister professionnellement ses talents de créateur et son expérience industrielle.

Notre entreprise : industrielle, de renommée internationale ; nous sommes en proche banlieue parisienne.

Adressez votre dossier de candidature (CV, photo et références) sous référence 5088 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

Jeunes Ingénieurs

Philips Eclairage spécialiste français de l'éclairage fabriqué et commercialisé des produits destinés aux professionnels et au grand public. Avec 5000 personnes, nous réalisons un CA de 2,7 milliards de francs, dont 1/3 à l'étranger.

FABRICATION R46 11
A Nevers ou notre centre industriel (600 pers.) produit du matériel d'éclairage intérieur, nous recherchons : un jeune ingénieur généraliste, qui prendra en charge l'un des secteurs (100 pers.), sous la responsabilité du chef de fabrication. Il sera responsable de la gestion du personnel et du respect de la qualité, des quantités et des délais. Il sera également un animateur privilégié de notre action Qualité.

BUREAU D'ETUDES R46 12
Pour notre bureau d'études de Nevers, nous recherchons : un jeune ingénieur généraliste en électromécanique, chargé de la conception de produits nouveaux :
- Notion de prix de revient - Elaboration des dossiers de plans - Etude des outillages - Choix des solutions techniques - Assistance à fabrication.

MANTENANCE R46 13
Le centre industriel de Chalon/Seine (530 pers.) hautement mécanisé, fabrique des lampes fluorescentes et recherche : un jeune ingénieur mécanicien qui participera à l'information de la maintenance.
Débutant possédant une première expérience, vous êtes un homme de contact et possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci de nous adresser CV + lettre manuscrite à Philips-Eclairage, en précisant la référence choisie, M. Meyer, Tour Vendôme, 204 Rd Pt du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

Philips France, c'est 19 milliards de CA, 25000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, de marketing à la production dans l'ensemble de l'industrie. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, stabilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Participer ou développement de cette activité, c'est ce que nous proposons à des électroniciens (diplômés ingénieurs ou BTS) ayant une expérience commerciale et/ou technique réussie sur micro ordinateur, cartes à micro processeurs, multibus, VME, IBM...

Affectations possibles : - Ingénieur technico-commercial (Paris Nord réf/P1, Grenoble réf/P2, Toulouse réf/P3, Lyon réf/P4).
- Ingénieur application (Sèvres réf/P5).
- Responsable produits (Sèvres réf/P6).

Dans tous les cas, nous offrons la possibilité à ceux qui en ont l'ambition et s'en donnent les moyens, de prendre rapidement des responsabilités et d'évoluer dans un environnement dynamique, sur des produits de pointe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et références sous réf/M121 à TEKELEC AIRTRONIC, Mme Ancelet, Ché des Bruyères, 1 rue Camille Vermet, BP 2, 92315 SEVRES CEDEX en précisant le poste et l'affectation géographique choisie (réf/P1 à P6).

TEKELEC AIRTRONIC
850 personnes - 950 MF CA
LE PROFESSIONNEL EUROPÉEN DE L'ÉLECTRONIQUE

Informatique et assurances

Notre compagnie d'assurances, parmi les grandes, réalise un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de Francs avec 3000 personnes en France.

Notre futur développement repose maintenant aussi sur l'optimisation de notre système d'information.

Nous souhaitons recruter le professionnel qui, après analyse des applications actuelles, assure la cohérence fonctionnelle d'un système d'information complexe en pleine mutation.

Créatif, vous savez pourtant que l'évolution de l'outil informatique mérite des précautions.

Vous avez 5 à 10 ans d'expérience confirmée dans la gestion de gros projets informatiques, acquise de préférence dans le secteur ASSURANCE.

Notre projet vous tente, alors, écrivez vite avec CV et rémunération, sous réf. 130.01 M, à notre Conseil :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES CE RA 58 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16.

Organisme de gestion PARIS, recherche

Ingénieurs informatiques

GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expérience en gestion, pour conduire des projets, animer une équipe, assister le chef du service informatique. Connaissance du matériel DIGITAL VAX sous VMS et logiciel SGBD. Oracle fortement souhaité. Connaissances en micros et réseaux appréciées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et références sous référence 3746 à : Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

FILIALE FRANÇAISE GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL PERFORMANT
Secteur automobile
(équipement électromécanique) recherche

INGENIEURS DEBUTANTS
FORMATION A.M. ou équivalent

Pour bureau d'études. Poste évolutif, anglais souhaité. Dégagés des O.M.

Lieu de travail : PARIS puis éventuellement usines de Province.

Adresser CV et prétentions sous réf. 16893 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSÉ

صديقا من الامل

هنا في الجزائر

SECTEURS DE POINTE

Hoechst High Chem

A Paris, en Province, des opportunités HOECHST

Comptant parmi les toutes premières filiales de Hoechst dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production...

Ingénieur Textile Paris

Pour le département «fibres» de notre Siège Social, vous assurez la promotion et le développement de produits destinés à l'ameublement.

Ingénieur Technico-Commercial Mulhouse/Lyon

Pour le compte du département «colorants», vous intervenez auprès de notre clientèle (essentiellement textile), en tant que spécialiste dans le domaine de l'impression.

Ces postes impliquent la connaissance de l'allemand. Les structures, le développement de notre société ; 2 autres maîtres pour faire, à terme évoluer votre carrière.

LA VOIE DE L'INNOVATION



DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

TEKTRONIX FRANCE Filiale d'un groupe international Electronique et Informatique Recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Basé à Aix en Provence

- Vous avez une formation scientifique supérieure.
Votre métier est de vendre des produits de Haute Technologie.
Vous connaissez bien le marché des applications CAO/CFAO.
Vous parlez l'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS

- La gamme de terminaux et stations graphiques la plus étendue du marché.
L'opportunité de prouver vos compétences commerciales.
Un stage de formation aux USA.
Un véhicule de fonction.



Ensemble jusqu'à la pointe du possible



L'offre MATRA DATASYSTEME : des solutions informatiques intégrant une large gamme de produits et de services dans les domaines de haute technologie.

Ingénieurs-Support-Logiciels

Votre formation supérieure (type maîtrise informatique) et une première expérience, vous confèrent les compétences techniques et les qualités relationnelles qui vous rendront efficace dans l'un des domaines : MAINTENANCE des logiciels, CONSEIL, FORMATION, auprès de nos clients.

Une expérience supplémentaire axée sur le système d'exploitation UNIX est un plus...

Vous serez autonome et responsable de vos interventions, nous saurons apprécier vos performances.

Veillez envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence MO/505 à DRH MATRA DATASYSTEME

MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE SIGNÉE MATRA

RESPONSABLES

Un des leaders européens de la grande distribution (30 milliards de CA annuels) recrute, dans le cadre du renforcement de son équipe de Direction, face au développement rapide (+ de 10 % par an) de sa chaîne d'hypermarchés, des responsables :

ETUDES LOGISTIQUES

Réf. 40629

- chargé de l'analyse globale des flux de l'entreprise et de la proposition des solutions logistiques.
formation de type ingénieur indispensable, première expérience appréciée.
si potentiel suffisant, prise possible à terme de la Direction Logistique de la chaîne (poste à créer).

ETUDES DE GESTION

Réf. 40630

- chargé des études de gestion opérationnelle et de la proposition de solutions concrètes.
formation de type ESCP ou Dauphine nécessaire, première expérience appréciée.
aura à constituer et à animer une petite équipe de contributeurs de gestion.

ETUDES LOGISTIQUES

ETUDES GESTION

A FORT POTENTIEL

BANLIEUE OUEST PARIS ET DEPLACEMENTS

Les candidats retenus pour ces 2 fonctions seront âgés de 25 à 35 ans environ et posséderont une très grande capacité de travail. Imaginatifs et créatifs, ils devront pouvoir intégrer les dimensions des autres fonctions de l'entreprise (marketing, personnel) et savoir vendre leurs études.

Les salaires proposés seront à la hauteur du niveau et des qualités exigés.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions avec la référence du poste souhaité à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Réponses garanties - discrétion assurée.

Nous sommes une importante société du secteur des matériaux de construction, basée en proche Banlieue Ouest.

CHEF DE PROJET MARKETING

Diplômé E.S.C., vous êtes âgé de 25 ans au moins, et avez de préférence une première expérience du marketing en milieu industriel.

Ce poste offre des perspectives d'évolution à un candidat méthodique, rigoureux et imaginatif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous N° 9668 à

SAFEGE

Ingénierie de l'eau et de l'environnement DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES EN Informatique scientifique et graphique

3 INGENIEURS GRANDE ECOLE

(CENTRALE, PONTS, MINES, TELECOM, SUPLECO...)

1 CHEF DE PROJET (minimum 5 ans d'expérience dans le développement d'applications scientifiques et graphiques)

1 INGENIEUR CONFIRME (2 à 3 ans d'expérience).

1 INGENIEUR DEBUTANT

pour participer à la réalisation de projets importants dans les domaines suivants : cartographie, gestion de données techniques, modèles numériques, informatique industrielle.

Adressez dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à SAFEGE BP 727 92007 NANTERRE CEDEX.

LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

pour son Centre de Traitement de l'Information à NANTES

INGENIEURS INFORMATIENS CONFIRMES

Expérience des systèmes BULL et / ou connaissances RESEAUX appréciées.

INGENIEURS INFORMATIENS DEBUTANTS

Niveau Ecole d'Ingénieur. Maîtrise de MIAGE exigé.

Adressez C.V. + photo + prétentions à MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Centre de Traitement de l'Information

33, rue de Ménilles 44036 NANTES CEDEX.

VICHY (Allier) Jeune Ingénieur Méthodes

Cette unité (1 300 personnes), conçoit, industrialise et fabrique des produits liés à vocation de défense.

Rattaché au Chef de groupe Méthodes-Engins et dans le cadre d'un atelier d'usinage séries et prototypes (mécanique de précision), il assure pleinement la fonction Méthodes : mise en fabrication nouveaux produits, amélioration des moyens, mise en place système C.F.A.O. ...

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain et de dialogue, Jeune Ingénieur Mécanicien (AM, INSA, ENSI ...)

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 15/1801 C à :

BOUR BONHOURE-ALPES 129 rue Sarrazin

Tour de Crêt de Lys 63421 Lyon Cedex 3

MATRA MANURHIN DEFENSE

ALSACE Direction informatique EUROPE d'une Société Internationale, leader sur son marché, recherche :

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Dans le cadre de notre expansion en Europe nous vous proposons de participer activement au développement et à la mise en place de projets ambitieux sur matériels IBM 43xx, 36, DEC, HP...

Le poste offre de larges possibilités pour des candidats compétents et dynamiques maîtrisant la langue anglaise.

Une formation supérieure en informatique (BAC + 4 ou + 5) complétée éventuellement d'une première expérience est requise.

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite sous réf. 82521 à : Contasse Publicité 5, place du Corbeau 67000 Strasbourg qui transmettra.

UN INGENIEUR CHIMISTE de formation

Expérience de l'utilisation et de la commercialisation des Banques de données en ligne.

Mission : après une période de formation, vous serez responsable d'un territoire commercial sur l'Europe.

AVOULAS indispensable, ALLEMAND souhaité. Prétentions déclinées. Poste basé à PARIS.

Envoyez lettre + CV sous réf. CIC à Anne CHATIN

TELESYSTEMES - 115, rue de Bac - 75007 PARIS



Nous sommes une importante Société française (2500 personnes) qui conçoit et réalise des équipements et des systèmes complexes pour l'Armement, les Forces Armées et la Sécurité dans des secteurs techniques de pointe.

ARMEMENT, TECHNIQUES FERROVIAIRES, TELECOMMUNICATIONS. Dans le cadre des actions moyennes qu'elle doit conduire dans le domaine des équipements et des méthodes en X.A.O. de la Société, la Direction Technique recherche le CHEF DE PROJET chargé de :

mettre en oeuvre le schéma directeur GENIE LOGICIEL

Sa mission : mettre en oeuvre le schéma directeur, dans les Centres d'études et les usines, en notant : choix des méthodes et outils, animation des actions pilotes et de la formation, mesures des gains de productivité ; mais aussi être à l'intérieur la référence de l'équipe de l'Armement, représenter la Société auprès des clients, fournisseurs et organismes officiels.

Lui-même : ingénieur Grande Ecole ou formation équivalente, parlant anglais, 5 à 10 ans d'expérience ; logiciel temps réel, outils et méthodologie de développement, organisation globale des moyens de développement. Bon animateur. Il sait faire oublier.

La réussite dans cette fonction largement ouverte sur la Société et l'univers technologique, lui donnera de réelles possibilités d'évolution, en Direction Technique ou dans une Division Opérationnelle.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) à AS. Publicité, 3, rue de Liège, 75009 Paris, qui vous garantira la plus totale discrétion, sous réf. MDGL.

Le Monde CADRES

Centre France
 Une importante société de biens d'équipements, filiale d'un groupe international, recherche son

Directeur Financier
 300 000 F nets

Il prend en charge la comptabilité, le reporting, le contrôle de gestion, met en place les nouvelles procédures. Très proche du Président, il est doté d'une formation supérieure + DECS, et a quelques années d'expérience en entreprise pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 58712 M à TEG.

TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

A 23-25 ans environ, vous sortez d'une grande école d'ingénieurs - CENTRALE, MINES, ARTS ET METIERS... - vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience.

Quel qu'il en soit, vous recherchez, aujourd'hui, l'entreprise capable de vous former, de vous donner tous les atouts pour optimiser votre potentiel et votre professionnalisme.

Au départ, vous avez la rigueur, l'ambition et la mobilité pour prendre des responsabilités opérationnelles, après une première période

d'intégration, dans un GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS comptant à ce jour 11 USINES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS.

Tournez vers l'avenir, nous connaissons un taux de croissance constant, un développement et une diversification qui vous permettront, à court et moyen terme, de saisir de NOMBREUSES OPPORTUNITES DE CARRIERE EN France comme à l'étranger.

Si vous souhaitez relever ce challenge et vous engager dans la voie du succès, merci d'adresser, sous réf. 44587LM, votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, à

MEDIA PA, 71, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

DONNEZ TOUTE SA DIMENSION A VOTRE RÉUSSITE

Leader sur le marché du financement d'équipement professionnel, recherche pour son agence de LYON

ATTACHE COMMERCIAL

Une première expérience professionnelle, après une formation commerciale supérieure (ESCC) a confirmé votre goût et vos aptitudes pour le contact clientèle, la prospection et la négociation commerciale.

Vous souhaitez orienter votre carrière vers le financement des équipements des entreprises, rejoindre un groupe en développement, mener une activité alliant les techniques financières et les contacts commerciaux.

Disponibilité rapide souhaitée.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au

Groupe LOCAFANCE - Département Recrutement/Carières - 43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

Locafrance

Groupe jeunes experts comptables, PARIS-STOILE

ASSISTANT
 niveau certificat supérieur. Diplôme enseignement supérieur apprécié. Expérience cabinet pour mission de révision, conseil PME et commissariat.

Adressez C.V., photo + prêt, à C.E.A., r. C. 2, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Société Yvan BEAL
 Microstructure de plésienne 21, av. de l'Agriculture 93014 Clermont-Ferrand Cedex

ATTACHE DE DIRECTION
 avec évolution au poste de **DIRECTEUR COMMERCIAL**

35 à 40 ans, ayant adhésive expérience pour animation réseau de ventes sur toute la France. Formation supérieure : études de commerce ou sciences. Anglais parlé ou écrit couramment.

Adressez C.V., mention détaillée avec photo.

responsable de l'ordonnancement HF
 ENSAM, ICAM, HEI...

dans une entreprise très performante, spécialisée dans l'assemblage de pièces de précision pour l'industrie, filiale d'un groupe multinational.

Rattaché au Directeur du Département "Materials" de notre usine de près de 300 personnes, située à 30 kms à l'Est de Paris, vous repensez l'organisation du service afin d'optimiser la gestion des stocks. Vous suivez le lancement des fabrications au moyen d'un système informatisé et gérez le flux des "matières" de la réception des pièces détachées à l'expédition des produits finis, en animant une équipe d'une quinzaine de personnes. Vos fonctions impliquent des relations permanentes avec notre maison mère, en RFA.

Vous êtes âgé de 28 ans minimum et vous avez, au cours d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle, participé à des activités d'ordonnancement. Vous connaissez l'allemand.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/477.03, à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS

Conduire et réussir le changement pour mieux communiquer demain...

Entreprises de financement des particuliers et des entreprises, le CGI a aujourd'hui 880 personnes dans plus de 100 agences en France.

Notre ambition : être prêts à toujours satisfaire nos clients par la mise en œuvre d'un nouveau système d'information qui associe les techniques de pointe (micro, télématique, informatique...) et les hommes pour plus d'autonomie, de fiabilité et d'efficacité.

Notre mission : rendre opérationnel ce nouveau système dans l'ensemble de l'entreprise, assurer la formation de ses utilisateurs mais aussi les assister dans son lancement. Une mission exigeante qui réclame le goût pour le micro, le mini, le sens du contact, de la pédagogie... et beaucoup d'énergie.

Vous êtes diplômé BAC + 4 minimum, commercial ou scientifique, avec qu'une première expérience souhaitée vous ont permis d'acquies de solides aptitudes à la technologie et des connaissances marketing ou commerciales.

Après affectation dans l'un de nos sièges régionaux et une période d'intégration d'environ 6 mois, cette mission nécessitera pendant 2 ans de fréquents déplacements ; à son issue, vous évoluerez vers un poste de manager dans l'entreprise.

Ce défi vous stimule-t-il ? Merci d'adresser lettre, C.V., photo et vœux d'affectation souhaitée(s) sous réf. JML à :

CGI - B.P. 469 - 93021 LALE Cedex.

Pour en savoir plus sur le CGI, vous pouvez appeler le 06.14.28.58 (numéro vert - appel gratuit).

CGI
 CREDIT GENERAL INDUSTRIEL
 L'ambition : nous y croyons, nous la finançons.

ASSOCIATION NATIONALE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
 à vocation d'aide sociale auprès des populations âgées en difficulté

ANIMATEUR(TRICE)
 (H/F) sera chargé(e) :

- De la coordination de groupes de bénévoles, du suivi de l'action sur les personnes assistées (majorité personnes âgées) ;
- De la mise en place d'assistance aux nouvelles formes de "pauvreté" ;
- Des relations extérieures et contacts avec les services sociaux ;
- Travail d'équipe dans le cadre de l'association nationale.

Une expérience antérieure du secteur social des personnes âgées et de la vie associative sera très appréciée.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo à CIPES (service 67) 6, place de la Madelaine, 75008 Paris, qui transmettra.

L'EPARGNE DE FRANCE
 Société française d'assurances et de capitalisation du GROUPE COIAL UNISSE un des leaders mondiaux de l'assurance RECHERCHE

pour son service marketing

1 CHARGÉ D'ÉTUDES

Le candidat(e), H.E.C., E.S.E.C., SUP, de Co, etc. devra avoir une première expérience et être ouvert aux autres aspects du marketing : politique de distribution, participation à la recherche, à l'élaboration et à la promotion des produits. Poste évolutif à pourvoir rapidement.

Adressez lettre candidature et C.V. sous réf. 1496 à PUBLICITE MAILLON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Recherches **PROFESSEURS D'ANGLAIS**

pour 1^{er} et 2^e cycle (école privée), 5 ans d'expérience minimum.

Envoyez C.V. et réf. à Pierre LICHOU S.A. s/réf. 1542, 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui transmettra.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

le futur **responsable de ses études fluides et électricité**

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines...) et ayant de fortes capacités techniques et de négociation, il participera à la définition et à la mise en œuvre de la politique énergétique du Groupe.

Envoyer C.V. et photo à INTERMEDIA - Réf. 624
 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra.

ETUDES ET DISTRIBUTION VITOUX
 Gravograph

Nous sommes une PME de 250 personnes. Nous concevons, fabriquons et distribuons des machines à graver. Après le lancement réussi de notre machine à graver pilotée par ordinateur nous voulons renforcer notre cellule **Recherche et Développement** (actuellement 2 ingénieurs cadres et 10 techniciens et dessinateurs) avec

un ingénieur chef de projet

Nous vous proposons : une PME leader sur son marché (filiale d'un groupe international) ; d'importants moyens mis en œuvre pour moderniser la conception et la fabrication de nos produits ; une équipe de recherche créative, jeune et ambitieuse ; une grande autonomie dans la conduite de vos projets ; une entreprise à dimension humaine facilitant les contacts directs avec la fabrication pendant la mise au point et l'industrialisation des nouveaux produits.

Nous vous demandons : un diplôme d'ingénieur mécanicien ; une valorisation de vos études par au moins une expérience en automatique et robotique industrielles (CAO et DAO appréciés) ; un fort potentiel créatif et beaucoup de ténacité dans la conduite des projets ; le goût du travail d'équipe ; un anglais courant.

Lieu de travail : TROYES (1 h30 de Paris).

Ecrire lettre manuscrite, photo, Curriculum-Vitae et rémunération actuelle, sous référence B6.906LM, à notre Cabinet Conseil S. G. WOLOJINSKI, rue du Château - VARIZE - 28140 ORGERES EN BEAUCE (Réponse et discrétion assurées)

Groupe d'Institutions de Retraite et de Prévoyance recherche

SON RESPONSABLE "RELATIONS EXTERIEURES"

Les candidats âgés de 35-40 ans environ devront :

- Avoir une formation supérieure (HEC, ESC, IEP...)
- Justifier d'une expérience professionnelle réussie.
- Aimer le travail en équipe, être des animateurs.
- Avoir le tempérament d'homme de terrain et le goût des contacts au plus haut niveau dans les entreprises.
- Concevoir des stratégies de promotion dans un domaine très concurrentiel.

LE POSTE EST BASÉ A PARIS

Adressez lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence CAMPBELL, N° 23.402 - B.P. 57 75824 PARIS CEDEX 17

Directeur travaux, un nouveau défi : la rénovation.

Techniques complexes, délais courts, clients variés, sont les caractéristiques de nos chantiers. Dans cet environnement, votre mission sera double : assurer la responsabilité technique et financière de vos chantiers, animer et développer l'équipe de conducteurs de travaux.

Ingénieur travaux, 7-8 ans d'expérience, vous saurez profiter de cette opportunité pour intégrer un groupe performant, développant des approches originales du marché bâtiment.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier, sous référence 544 M, à Annie PICOT - Direction Ressources Humaines - CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION - 99/31, rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE.

CBC

Association Poitiers-Ouest
 RECRUTE

DIRECTEUR(TRICE)
 d'équipement socio-culturel (budget 3 MF/an, 30 salariés).

- Formation DEFA ou équivalente et 3 ans expérience dans poste similaire exigés.
- Compétence négociation, gestion, animation équipe bénévole et professionnelle.

Association appréciée candidat ayant pratique associative, aptitude relations humaines, pressant un compte environnement social et culturel.

Poste à pourvoir rapidement. Convocation collective SNAESCO.

Ad. lettre de cand. motivé et C.V. pour le 15 décembre sous pli « Personnel » au Président centre socio-culturel Poitiers-Ouest, rue-point de la Blaisoirie, 86000 Poitiers.

Juristes confirmés

Nous sommes un important cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, dont l'activité se situe au niveau national et international.

Nous recherchons des juristes confirmés, possédant 5 à 7 ans d'expérience de la fonction exercée, de préférence en cabinet, et qui, par leur compétence et leurs qualités professionnelles, participeront au développement de nos activités.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 3659 à :

Organisation et Publicité
 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

صكنا من الامل

المجلة العالمية

Le Monde CADRES

L'au de de I en cas apie gar pai dit Ct vie d'a ch s'e ali pa be ge s br fa te q r n d a s s e r a t r r r r

Un des trois grands américains du logiciel de gestion comptable et financière sur matériel IBM d'implémentation en France.

Nous recherchons des

Consultants seniors

ayant une parfaite connaissance comptable et financière.

Après une formation aux Etats-Unis, ils participeront à l'introduction de ces logiciels sur le marché français et dialogueront avec les directions financières utilisatrices.

Rémunération, actionnariat et challenge font de ces postes des « must ».

Merci de faire parvenir votre candidature à :

Réf. : LXL.

Turnkey
SOFTWARE

38 bis, avenue René-Coty
75014 PARIS.

LE MONDE PUBLICITE S.A.

Vous êtes diplômé(e) d'une université de gestion et vous avez une première expérience d'au moins deux ans. Vous êtes attiré(e) par les métiers de la communication, et l'emploi entre dans vos préoccupations.

Alors venez rejoindre notre équipe comme

CHEF DE PUBLICITE JUNIOR

en charge d'aller en entreprise parler du « Journal le Monde » et de l'emploi.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
Micheline OERLEMANS s/le n° 7002,
LE MONDE PUBLICITE,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

BANQUE PRIVEE PARIS-8

Filiale d'un groupe important recherche

Pour son Département Bancaire

2 CADRES

- un Attaché Exploitant (H/F) diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, Sorb de Co, Essec, IEP Paris, CIESA, etc.) de 30 ans minimum, ayant une première expérience réussie en exploitation et possédant de solides connaissances en technique bancaire et en analyse financière. Il sera chargé des dossiers d'une clientèle de grandes entreprises auprès de laquelle il devra promouvoir l'ensemble des services de la Banque.
- Un Attaché Administratif (H/F) diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESCAE, IES, etc.) de 30 ans minimum, possédant une expérience de spécialiste acquise dans les différents services d'une banque et notamment dans les services d'Engagements, de contrôle ou d'inspection. Il sera chargé d'assurer le suivi et le contrôle des engagements du Département. Les deux candidats devront posséder un esprit d'analyse et de synthèse et faire preuve d'une réelle capacité rédactionnelle. Par ailleurs une première expérience de la micro-informatique est souhaitée.

Pour son Service Trésorerie

- un diplômé de l'Enseignement Supérieur débutant ou ayant une première expérience pour la mise en place et le suivi des nouveaux instruments financiers. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence n° 1576 à :

Centre de Psychologie et d'Efficiency
17, rue des Saussaies, 75017 Paris

AGEFOS PME Ile de France

poursuit son développement et recherche pour différents départements de la région parisienne

conseillers en formation H/F

ESCAE, SC. ECO, IAE,...

Vous possédez des qualités d'écoute et de finesse qui vous ont façonné au dialogue constructif et à la négociation.

Votre expérience de l'entreprise, vos connaissances de la formation vous portent à rechercher un poste évolutif au sein d'une équipe dynamique.

Vous serez chargé de la promotion de la formation continue et de l'emploi des jeunes, solutions nécessaires au développement économique des PME d'Ile-de-France.

Envoyer, en précisant vos motivations, lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :

AGEFOS/FORMADIS SELECTION - 11, rue Hélène, 75017 PARIS.

CONSEIL

recherchons

INGENIEURS-CONSEIL MARKETING

débutants ou confirmés

Formation commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) ou école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Arts & Métiers, ESTP).

Vous trouverez auprès de notre société

- La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing.
- Une formation pratique approfondie aux techniques modernes.
- Un travail en équipe, dans une ambiance jeune et dynamique.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo à GMV Conseil
19, rue Yves-Du-Manoir, 92420 à Vanvresnes.

Agence de publicité spécialisée dans la communication d'entreprise recherche un

Chef de publicité

H/F

Conseil, mais aussi gestionnaire, vous avez des idées, une bonne qualité de réflexion, vous aimez les contacts. Professionnel et rigoureux, vous bénéficiez de l'autonomie nécessaire à votre efficacité. L'expérience et le potentiel compléteront la formation supérieure que nous demandons. Enfin, la prise en charge de A à Z d'un portefeuille clientèle exige de bonnes capacités d'adaptation aux exigences du marché. Notre structure, appuyée par le groupe auquel nous appartenons, vous offrira des opportunités d'évolution.

Envoyez votre dossier de candidature, qui sera traité confidentiellement, sous référence CP01 à Jean-Claude FERRER
148, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.

Responsable matériel et travaux neufs.

Sud de la France.

"Nous avons prévu un programme ambitieux de rénovation et de développement de notre outil de production".

Petite unité industrielle (1300.), filiale d'un groupe français important (C.A. 4 milliards), nous fabriquons des produits destinés à l'industrie automobile.

Nous cherchons un jeune Ingénieur Mécanicien ayant une première expérience industrielle pour assurer la mise en place de nos investissements ainsi que la maintenance courante de l'usine.

Il est nécessaire qu'il soit homme de terrain et animateur d'équipe, et qu'il possède de bonnes connaissances d'anglais. Sa carrière pourra se poursuivre au sein du groupe.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3862 M à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

FACTOFRANCE HELLER recrute

ATTACHÉS(ES) DE CLIENTÈLE

Etablissement financier leader sur son marché (financement, assurance et gestion de créances commerciales, offre à un jeune cadre AMBITIEUX ET VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département exploitation.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, nous vous confierons le suivi et le développement d'un portefeuille très varié de PME-PMI tant sur le plan des relations commerciales que sous l'aspect analyse de risque. Vous devrez assurer l'animation d'une équipe ainsi que la responsabilité d'un centre de profits.

Ce poste exigeant mais PASSIONNANT, basé à Paris, requiert, outre une formation supérieure de type SUP DE CO, MAITRISE DE GESTION, une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans orientée vers la finance comptabilité.

Nous recherchons une personnalité affirmée :

- Sens commercial et aptitude à la négociation à tous niveaux ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Faculté d'adaptation ;
- Rigueur et diplomatie.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France.

La rémunération ne sera pas inférieure à 150 000 F/an + intéressement et participation.

Envoyez c.v., photo et prétentions sous le n° 000, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Monttessuy, PARIS-7.

TENSIOACTIFS

Société française à vocation internationale, usine en France, filiale d'un grand groupe international, recherche un

INGENIEUR CHIMISTE CONFIRME

pour la vente de spécialités notamment destinées au forage et à la production pétrolière.

Cet ingénieur devra posséder une expérience pratique de la mise en œuvre de produits sur chantier.

Ce poste est basé à Paris, il nécessite des déplacements en France et à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 9841 à l'Agence PIERRE LICHOU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Carrière Conseil

Conseil en évolution de carrière

CONSULTANT H/F

Professionnel de la GESTION DE CARRIERES DES CADRES, vous avez L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE, vous avez pratiqué le RECRUTEMENT, LA FORMATION, vous maîtrisez les techniques d'entretien individuel et vous souhaitez aujourd'hui vous orienter vers le CONSEIL EN MOBILITE au sein d'une petite structure performante, intégrée à un groupe international de conseil.

Vous aurez à PROSPECTER, DEVELOPPER, FIDELISER UNE CLIENTELE.

Vous CONDUIREZ INTEGRALEMENT DES MISSIONS de conseil en mobilité, évolution professionnelle, et réinsertion de cadres dirigeants.

Nous vous apporterons le SUPPORT D'UNE METHODOLOGIE éprouvée après plusieurs années de fonctionnement réussi.

Solide, équilibré et créatif, vous apporterez des SOLUTIONS POSITIVES aux problèmes de mutation professionnelle.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence MCC 87 à :
Françoise TIXIER - CARRIERE CONSEIL
20 rue Royale - 75008 PARIS.

Importants organismes de Prévoyance Paris, recherche

Spécialiste Droit Privé de haut niveau (Doctorat)

ayant déjà une bonne connaissance de l'entreprise d'au moins 4 à 5 ans acquises dans le secteur tertiaire banque assurance.

Il assistera l'un des Directeurs dans ses fonctions de secrétariat général et sera amené peu à peu à superviser un département administratif de gestion (environ 30 personnes).

Ce poste demande, outre une compétence juridique, de réelles qualités opérationnelles et de gestion. Salaire de l'ordre de 250.000 F au départ.

Veuillez écrire en précisant expérience s/réf. 1167 M

INTERCARRIERES
3, rue de Solfero - 75008 Paris

FONDS d'assurance, formation recherche

CONSEILLER(E) EN FORMATION

profil adapté : bac + 2 DELC, DUT, BTS ou équivalent. Expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise. Aptitude au dialogue, travail d'équipe, qualité d'organisateur, expérience formation professionnelle continue souhaitée.

Envoyez C.V. et prétentions sous n° 8.207 M

seletec 67000 STRASBOURG
Centre de Formation

RADIALL Société de composants électroniques leader Européen dans sa spécialité recherche

INGENIEUR D'ETUDES

Profil :

- Formation micro-mécanique.
- Notions d'optique
- Minimum 2 ans d'expérience
- Anglais courant indispensable.

Mission :

- Responsabilité de projets techniques sur composants transmission optique.

Envoyer C.V. et prétentions :
101, rue Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bureau d'Etudes spécialisé recherche un INGENIEUR

CIRCULATION et TRANSPORTS

basé en Provence mais avec missions (1 an minimum) à l'étranger. Expérience 10 ans indispensables dans le domaine des plans de circulation et des études de transports collectifs et individuels.

Envoyez C.V. et prétentions sous n° 8.207 M

LE MONDE PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

cherche pour son Laboratoire de traitement des signaux

INGENIEUR SYSTÈME

ayant une expérience des systèmes d'exploitation VMS et/ou UNIX. Il sera principalement chargé de l'exploitation et de la valorisation des installations informatiques (VAX 31/780, Vaxstations II, PDP-11, micro-PDP, etc.), du laboratoire au profit des activités de recherche et d'enseignement.

Entrée en fonctions : 1^{er} janv. 1987 ou date à convenir.

Breve. coopt. : Prof. Marc Kurt, Tél. 021/47-20-26.

Les offres de serv. accompagnées d'un c.v. et des copies de certificats seront adm. au Service du personnel de l'EPFL, CH-Escholera, 1015 Lausanne (Suisse).

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE L'INDUSTRIE DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS (CEPAC)

dont le siège est à BRUXELLES

recherche le successeur de son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui cesse ses activités à la fin 1987

Les candidats, âgés de 45 ans environ, devront avoir une forte personnalité, allée à des qualités de diplomatie. Plusieurs années d'expérience dans l'industrie, de préférence dans l'industrie papetière.

Une bonne connaissance de l'activité et du fonctionnement des Institutions Européennes est également nécessaire, ainsi que l'aptitude aux contacts et à coopérer avec les instances de la Commission Européenne.

L'aptitude à coordonner les activités des différents groupes de produits et commissions de travail de la CEPAC est indispensable.

Les candidats doivent être impérativement TRILINGUES (Anglais, Français, Allemand) et être à même d'assumer leur rôle dans les relations publiques.

La rémunération est fonction du haut niveau de qualification exigé pour ce poste.

Les candidatures doivent être adressées au Président de la CEPAC, 40, rue de Washington, boîte 7, 1050 BRUXELLES, sous pli « personnel ».

Les candidats qui rempliront les conditions requises seront convoqués à un entretien après examen de leur dossier. Leur candidature restera strictement confidentielle.

Juriste d'affaires Pékin

Deux années en Chine : une opportunité dans votre carrière.

Notre Cabinet Juridique assiste les industriels français dans leurs relations avec leurs homologues chinois.

Votre rôle :

- gérer le Cabinet et conseiller nos clients dans le montage d'opérations industrielles ou d'accords commerciaux ;
- les aider dans les négociations, le développement de leurs contacts d'affaires et la réalisation des contrats ;
- se tenir informé de l'évolution de la législation et de l'environnement économique.

32 ans environ, Droit des Affaires, HEC, Sup de Co. vous apportez une première expérience de gestion d'affaires internationales acquise en entreprise ou en Cabinet : savoir des entreprises, transfert de technologie, fiscalité, contrats internationaux...

Vous parlez anglais, si possible chinois, et vous êtes sensibilisé à la culture chinoise.

Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, sous référence 5182 LM.

DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
133, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : 42.27.36.49

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

argos COMMUNICO

L'IMMOBILIER

appartements ventes	bureaux	fonds de commerce
<p>3^e arrdt PLACE BAUBOURG Dernier de nos bureaux 40 m² VUE EXCEPT 8/11 PARIS SUD + 100 m² 11, 20 av. 1 chambre, salle de bain DORESSAY - 45-24-83-33.</p> <p>4^e arrdt ILE ST-LOUIS HOTEL DU 17^e SIECLE CLASSE MONUMENT HISTORIQUE PARTICIPATION A LA RESTAURATION DE CET IMMEUBLE ASSORTI DE DISPOSITIONS FISCALES AVANTAGEUSES SURFACES A AMENAGER DE 60 à 400 m² Visite les samedis de 14 heures à 17 heures 3, RUE DE BRÉTONVILLIERS à ILE ST-LOUIS-04115 Paris, (1) 45-82-17-17.</p> <p>5^e arrdt BOUQUINER pd stud., et ctt. part. étac. 225.000 F. Tel. 43-25-87-16.</p>	<p>11^e arrdt ST-SERASTIEN détr. imp., restauré, duplex 80 m² à rénover, chaux, solif Téléphone : 45-87-22-83.</p> <p>14^e arrdt ALEXIA, BOUQUINER, 4 P. CONFORT, 2^e ETAGE SANS A.S.T.I.E.S. R.V. 110-580.000 F. 45-27-23-80.</p> <p>15^e arrdt MONTPARNAISE-PASTEUR ATELIER ARTISTE + 3 chbres 2 bns, bureau, AFFAIRE RARE. 2.700.000 F. Téléphone : 43-22-81-35.</p> <p>18^e arrdt SACRÉ-COEUR DUPELX, 168 m² P.I.N. SUD RUE RICHIEU, 168 m², 110-580.000 F. EMBAISSY - 45-62-16-40.</p> <p>20^e arrdt M^{rs} GAMBETTA, Duvy R.V., p. de table, av. gd studio natif R.V. 45-28-15-77.</p> <p>Minitel 20 000 offres Paris Barilhoue 38-16 Teper LEMONDE PARIS PLAJAM</p>	<p>Locations DOMICILIATIONS Forum des Halles - Bureaux Constitution de Société Télax - Secrétariat Téléphone : 40-26-15-12.</p> <p>DOMICIL. SOCIALE 9^e TÉLAX/PERMANENCE TÉLÉPH. Télax/Secrétariat, Bureaux Heure, 1/2 journée et journalière AGECO 42-84-95-28 ESTATIONNAIRE ASSIÉ.</p> <p>FOCH BUILDING INTERNATIONAL Votre bureau équipé à PARIS Tous services - 60 57 ANDRÉ Cours ou agenda DOMICILIATIONS 80, AV. FOCH (17^e), 2ème étac. 75115 PARIS. 45-00-45-00 Télax 649 489 F.</p> <p>BUREAUX ÉQUIPÉS DE 10 à 100 m² - ST-ANNE OVERT 24 H SUR 24 Location courte ou longue durée. Tous services : Tlx, télex, fax, restaurant, parking, secrétariat, tél. personnel.</p> <p>ACTE 43-50-80-10. Vos adresses commerciales ou SIÈGE SOCIAL bureau, secrétariat, télax CONSTITUTION STES Prix compétitifs. Délais rapides ASPAC 42-93-60-50 +</p> <p>ÉTOILE vds grand standing BUREAUX MEUBLÉS loués durées, tous services TEL (1) 47-27-18-50.</p> <p>DOMICILIATION DÉPUS 80 F/M RUE ST-HONORE (CORCORDE) 21 BIS, RUE DE TOUT PARIS-75 CONSTI. SABL 2.000 F. INT. INTER-DOM. TEL. 43-40-88-50.</p> <p>VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS SABL - RC - RM Constitutions de Sociétés Démarches et tous services Permanence Téléphonique 43-55-17-50.</p> <p>DOMICILIATIONS Forum des Halles - Bureaux Constitution de Société Télax. Secrétariat Téléphone : 40-26-15-12.</p>
appartements achats	locations meublées demandes	propriétés
<p>Recherche 2 à 4 P. PARIS premier RVE GAUCHE avec ou sans terrasse PAIE CPT chez notaire 45-75-20-07, même tel. sol.</p> <p>Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 8^e, 9^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e, 4^e, 12^e, 9^e. PAIE CPT Téléphone : 45-75-57-50.</p> <p>RECH. pour INVESTISSEURS STUDIOS ou 2 P. Bon standing, même occupés 8^e, 15^e, 16^e, 17^e arrdt 41e Bld. 45-74-03-78.</p>	<p>Paris OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Bonne offre de standing en location ou à l'achat APPT DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE pour diplomatique et cadres de Sts Multinationales TEL. : 45-62-78-93.</p> <p>EMBAISSY SERVICE 8, avenue de Messines - 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPT DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE pour diplomatique et cadres de Sts Multinationales TEL. : 45-62-78-93.</p> <p>MONDIAL MERCURE vds studios et pièces pour clientèle étrangère APPT DE STANDING pour Ambassades et Sociétés SABL ; SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-88-28-16.</p>	<p>VILLE-D'AVRAY, belle maison meublée. 8 P., 2 a. de bns, 200 m² de jardin, propriété Téléphone : 45-85-81-45.</p> <p>Proche TOURS, agréable DEMEURE 6 P., st. communs, 70 ha meublé bds, piscine d'eau, piscine CHATIET (16) 47-23-81-29.</p>

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. 23 ans - DESS IAE de GES-
TION GÉNÉRALE MAITRISE
AFFAIRE, étud. toute propo-
sition Marketing, Gestion géné-
rale, Gestion du Personnel
rôle. Gestion du Personnel
72, rue de Dunkerque
75008 PARIS.

J.H. 27 ans, ESC + Crédit
management degré - Expér.
8 ans direction financière
bilanç anglais /espagnol
courant cherche Cabinet en
gestion
Départ Direction et projets
grande entreprise
Ecrire sous le n° 7.023
LE MONDE PUBLICITE
5, rue de Montparnasse, Paris-7.

JELINE HOMME (indivis) **COUSIER**
place stable
SALAIRE PCD
TEL. de soir au 84-90-75-81
après 18 heures.

V.R.P. produits financiers
H. 33 ans, excellentes places
stables et rémunérées
Ecrire sous le n° 6.208
LE MONDE PUBLICITE
5, rue de Montparnasse, Paris-7.

J.H. 31 ans, ingénieur
L.S.A., diplômé 4 ans
organisation, projets industriels
recherche poste ingénieur
de bureau expert
Téléphone : 43-43-52-52.

Formation professionnelle

Cfd 43 56 76 05
Formation au
SECRETARIAT DE REDACTION
de 2 février au 18 avril 1987
+ stage pratique

travail à domicile

Agrippée lettres classiques
prend travaux de rédaction
correctrice de textes. Etudes,
scientifiques, journalistiques
Téléphone : 43-40-91-38.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.
306 GLD Break diesel 1985
82.000 km. 34.000 F.
Téléphone : 43-72-38-88.

de 8 à 11 C.V.
VENDS EX 19 87
modèle SS
direction assistée, Hill, peinture
métal, vernis couleur gris
renard, intérieur, velour noir/gris,
vignette 97, très belle, 16.500
km, poss. atelage remorque
(650 kg). Défectueux
Prix : 75 000 F
Tel. bureau : 42-47-98-84
Tel. dom. : 60-17-98-83
soir 19 heures.

“Allô!... Vous me recevez?...”

Ici la station de contrôle J'appelle les ingénieurs en logiciel”

FF275.000+ (après taxes) Londres

INMARSAT se prépare pour 1988.
C'est cette année-là que les premiers satellites INMARSAT-2 seront mis sur orbite, triplant la capacité du réseau de télécommunications et de navigation de l'organisation et permettant également au système d'opérer indépendamment des satellites loués à d'autres agences spatiales.

INMARSAT, l'Organisation Internationale de Télécommunications Maritimes par Satellites, résulte de la coopération de 43 nations et opère un système de satellites en vue d'assurer des télécommunications mobiles instantanées de qualité supérieure, avant tout pour les compagnies de navigation maritimes et les compagnies exploitant des plates-formes de forage en mer, mais également pour les avions ainsi que pour tout engin mobile.

Les nouveaux satellites seront commandés de notre Centre de contrôle au sol de Londres par l'intermédiaire de la station de poursuite de Fucine près de Rome, grâce à un système informatisé de contrôle extrêmement perfectionné en ce qui concerne la mise au point par un grand constructeur français basé à Toulouse.

L'équipe qui assure actuellement la planification, la conception et l'intégration de ce qui sera le système le plus avancé de ce type au monde, recherche un ingénieur en logiciel ayant un profil assez spécial.

Possédant une expérience de 3 à 5 ans en logiciel de contrôle en temps réel d'engins spatiaux, il devra être familiarisé avec le FORTRAN, les VAX de DEC, éventuellement UNIX, la transmission de données, les bases de données relationnelles et les interfaces homme-machine, plus tôt c'est un plus majeur, il devra parler couramment à la fois l'anglais et le français.

Si nous demandons beaucoup, nous offrons également beaucoup.

Votre salaire de FF275.000 après taxes sera complété par un group d'avantages y compris une allocation de déménagement au début et à la fin de votre contrat, trente jours de vacances et une allocation d'éducation pour vos enfants.

Veuillez répondre immédiatement. Prière de téléphoner à M. Ake Finelli et d'envoyer des détails complets en anglais sur votre carrière au M. Ake Finelli, INMARSAT, 40 Malton Street, London NW1 2EQ, Angleterre. Téléphone 19 441 387 9089. Telex 297261 G. Fax 19 441 387 2115.



صكيات الاموال

Bull prend le contrôle de l'informatique d'Honeywell

Restructuration sur un marché convoité

Retourne de l'histoire : en 1976, les Français appelaient à la rescousse l'Américain Honeywell pour sauver la société française d'informatique créée à l'issue du plan-calcul, la CII (Compagnie internationale pour l'informatique). Dix ans plus tard, Bull prend le contrôle de la filiale informatique de Honeywell en association avec le japonais NEC. Cette opération marque le basculement des rapports de force entre les deux partenaires et

confirme le redressement de l'entreprise française. Les trois groupes viennent de signer un protocole d'intention aux termes duquel Bull rachètera dans un premier temps 42,5 % d'une nouvelle société, dont NEC sera actionnaire à 15 %. L'accord prévoit que, dans deux ans, Honeywell devrait céder à Bull une part supplémentaire du capital (22,5 %), ce qui portera à 65 % la part du groupe français dans la nouvelle entité.

Bull ne devrait pas faire spécialement appel à son actionnaire public. Toutefois, il était prévu dans son plan de financement, signé avant la prise de contrôle de HHS, que l'entreprise recevrait 1 milliard de francs en 1987 et un autre en 1988, soit par apport de l'Etat, soit par appel aux marchés financiers. La répartition n'est pas encore fixée. Un soutien public, surtout au moment où M. Madelin réduit les crédits de recherche, serait à l'évidence le bienvenu.

lui permettraient de passer la main en douceur sans laisser tomber brutalement son informatique et ses clients. Bull, encore en pleine convalescence sous la boulette du tandem du PDG Jacques Stern et du directeur général Francis Lorenz, aurait préféré de son côté ne pas se lancer dans de grandes opérations avant un ou deux ans encore. Mais l'occasion s'est présentée et elle l'a saisi, malgré les risques. Pour assurer la pérennité de sa gamme de produits, Bull n'avait en fait pas le choix.

Un véritable défi

Les trois partenaires se connaissent déjà bien : Honeywell avait été actionnaire du groupe français entre 1976 et 1982, et des opérations ont été poursuivies après la nationalisation de Bull. Le partage géographique des marchés mondiaux entre les deux entreprises, décidé en 1976, a été maintenu depuis. A Honeywell les marchés américains, italien, anglais et l'Asie. A Bull, le reste de l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine et le Proche-Orient. D'autre part, les deux groupes échangent sur le plan industriel des produits ou des licences de fabrication. Bull a adopté les grands systèmes (DPS 8) et les mini (DPS 6) de Honeywell. On trouve également de nombreux conglomérats dans le domaine technique. Le japonais NEC est également un partenaire important tant de Honeywell (haut de gamme des DPS 8) que directement de Bull. NEC fournit à l'un et à l'autre des technologies et des circuits intégrés. Son poids industriel et technique sera de ce fait bien supérieur à sa part de 15 % du capital.

Dès lors, il était somme toute naturel que Honeywell se tourne vers Bull, lorsque le groupe américain a décidé de céder ses ordinateurs. Cette branche, bien que bénéficiaire (200 millions de dollars en 1985), est restée en moyenne moins rentable que ses autres secteurs (la défense et l'automatisation), fragilisant la position d'ensemble du groupe et pesant sur le cours en Bourse. Il s'agissait d'éviter l'attaque éventuelle d'un raid et de négocier à froid un désengagement.

Le groupe américain voulait faire vite et trouver des partenaires qui

Les avatars d'une tabulatrice

De la première affaire Bull au plan calcul d'Unidata, puis aux nationalisations de 1982, l'histoire de l'informatique française est une succession d'avatars. Les pouvoirs publics ont alterné ambitions gaulliennes et abandons, et conduit une politique hétéroclite jusqu'en 1982, date à laquelle l'entreprise a pu enfin trouver des eaux plus calmes avec un soutien de l'Etat actionnaire.

En 1921, un Norvégien, Fredrick Bull, invente une tabulatrice, « la première du monde ». Après avoir créé différents sociétés pour exploiter son brevet, mais sans succès, il trouve des partenaires français (dont Michélin) et crée à Paris la Compagnie des machines Bull (CMB) en 1933. L'entreprise se développe remarquablement, mais, en 1963, elle est mise à mal par la concurrence d'IBM. Les pouvoirs publics acceptent de vendre 85 % de son capital à l'américain General Electric.

En 1966, les Américains refusent de livrer à la France le gros ordinateur nécessaire à la construction de la bombe H. Le général de Gaulle, piqué au vif, lance le plan calcul, qui donne naissance à une nouvelle société : la Compagnie internationale pour l'informatique (CII). L'Etat nomme M. Jacques Stern à la présidence de CMB et dote la compagnie d'un contrat pluri-annuel 1983-1986 (3,8 milliards de francs de dotations en capital sur la période). CII-HB reprend symboliquement le nom de Bull.

En 1973, la CII, qui a grossi mais reste d'une taille insuffisante pour faire face à la compétition, se marie avec l'allemand Siemens et le néerlandais Philips. Les accords, baptisés Unidata,

consacrant la coopération européenne.

En 1965, l'accord Unidata est critiqué. Les actionnaires de CII s'opposent. M. Giscard d'Estaing opte pour la voie américaine. CII est fusionnée avec Honeywell-Bull, le groupe américain obtient 47 % du capital de l'ensemble, la CMB conservant 53 %. Les produits, à l'exception de la gamme des ordinateurs de moyenne puissance (DPS 7), sont issus d'outre-Atlantique.

En 1980, Saint-Gobain devient l'actionnaire majoritaire de CMB.

En 1982, CII-Honeywell-Bull est inscrite sur le liste des nationalisables de la gauche. Après de longues tractations, l'entreprise n'est pas nationalisée au sens strict mais l'Etat rachète les actions de Saint-Gobain. Parallèlement, la participation d'Honeywell dans CII - HB revient à 19,9 %. Elle diminue ensuite, au fur et à mesure des augmentations de capital, et n'est plus aujourd'hui que de 3 % et de 19,9 % dans CII - HB-NV (holding néerlandaise qui contrôle les filiales internationales). Un accord est néanmoins signé, qui maintient les liens techniques et commerciaux entre Bull et son partenaire.

L'Etat nomme M. Jacques Stern à la présidence de CMB et dote la compagnie d'un contrat pluri-annuel 1983-1986 (3,8 milliards de francs de dotations en capital sur la période). CII-HB reprend symboliquement le nom de Bull.

Fin 1985, après trois ans de pertes, Bull retrouve l'équilibre. Décembre 1986, Bull rachète 42,5 % d'Honeywell Information Systems.

Les trois partenaires

Les trois partenaires du nouvel accord font partie des vingt premiers constructeurs mondiaux d'ordinateurs. Selon le classement de Datamation, le japonais Nec se classe en septième position, l'américain Honeywell en quinzième, juste devant le français Bull.

NEC Corporation (chiffres consolidés, exercice fiscal clos le 31 mars 1986). Chiffre d'affaires : 13,1 milliards de dollars dont 4,8 milliards dans l'informatique.

Bénéfice : 152,7 millions de dollars.

Effectifs : 95 796. Recherche et développement : 927 millions de dollars.

Honeywell Information Systems (chiffres consolidés 1985). Chiffre d'affaires : 1,952 milliard de dollars.

Bénéfice : 200 millions de dollars (prévisions 1986 : moins de 100 millions).

Effectifs : 22 500 (en diminution à environ 20 000).

Recherche et développement : 210 millions de dollars.

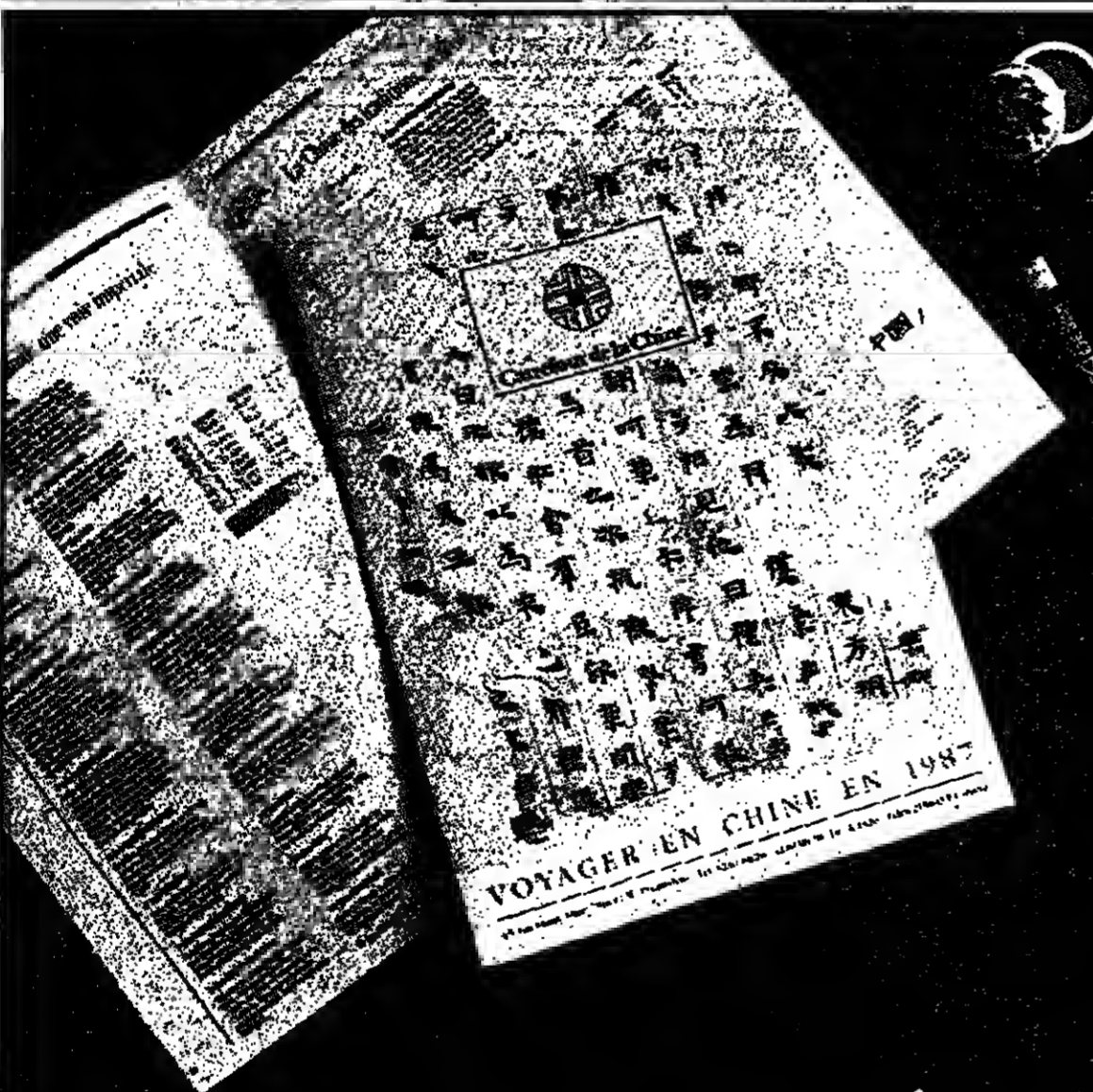
Groupe Bull (Chiffres consolidés 1985).

Chiffres d'affaires : 1,8 milliard de dollars (prévision en hausse de 10 % pour 1986).

Bénéfice : 12 millions de dollars.

Effectifs : 26 400.

Recherche et développement : 182 millions de dollars.



Découvrez la Chine moins chère en hiver et, de décembre à mars, sous un ciel très bleu, tous les charmes de l'hiver chinois :

- 10 jours en séjour libre à Pékin, logement et petit déjeuner compris : 9 150 F.
- 10 jours autour du "Festival des Glaces" en pension complète : 11 900 F.
- 22 jours pour la traversée de "La Chine du Nord au Sud" en pension complète : 15 900 F.

D'avril à novembre : 18 circuits différents spécialement réalisés pour les voyageurs découvrant la Chine (ex : Panorama de la Chine, Au fil du Long Fleuve, Découvrir la Chine...) ou ceux qui ont déjà effectué un ou plusieurs voyages (ex : Route de la Soie, Le Tibet, Les grands Sites Bouddhiques...).

Toute l'année : vols économiques (Paris-Pékin AR : 6300 F, Paris/Hong Kong AR : 5950 F).



Carrefour de la Chine

VIENT DE PARAÎTRE :

BROCHURE 1987 DE CARREFOUR DE LA CHINE.

Découvrez la Chine moins chère en hiver...

Demandez à Carrefour de la Chine, la dernière édition de sa brochure : vous y découvrirez 22 thèmes de voyages en Chine et un choix de 120 dates de départ.

Carrefour de la Chine - 45, rue Sainte-Anne 75001 Paris - tél. : +2 61.60.26 - 42.61.08.28.

(Bon à découper.)
 A retourner à Carrefour de la Chine - 45, rue Sainte-Anne 75001 Paris :
 Je désire recevoir sans engagement de ma part, la brochure : VOYAGER EN CHINE EN 1987

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 L L L L L

صياحة السفر

كلمة من السيد

Affaires

Le gouvernement prépare un projet de modification de l'ordonnance sur la concurrence

Le texte de l'ordonnance sur le nouveau droit de la concurrence sera modifié par voie législative, a annoncé, le lundi 1^{er} décembre, M. Jacques Chirac devant le Conseil national du commerce.

Ce sera donc le Parlement qui dira si les recours dont pourront faire l'objet les décisions du futur Conseil de la concurrence se feront auprès d'une instance judiciaire (cour d'appel de Paris) ou devant le Conseil d'Etat.

Dans le projet d'ordonnance adopté le 26 novembre, le gouvernement avait tenu compte de l'avis du Conseil d'Etat qui suggérait que ces recours aient lieu devant lui.

Selon le Conseil d'Etat, le Conseil de la concurrence n'étant pas une juridiction nouvelle, les recours restaient de l'ordre administratif. Dans un premier temps, dans le souci de respecter le jeu des institutions, le gouvernement, selon M. Chirac, avait pris à son compte cette modification, tout en la jugeant « profondément regrettable », car contraire à l'objectif recherché : rapprocher le droit de la concurrence du droit privé. Aussi a-t-il, dans un second

temps, demandé à M. Balladur de préparer un projet de loi modifiant le texte de l'ordonnance et prévoyant que les recours auraient bien lieu devant la cour d'appel.

M. Chirac contre l'ouverture des magasins le dimanche

Toujours devant le Conseil national du commerce, M. Chirac s'est déclaré hostile à l'ouverture des magasins le dimanche. Selon lui « la modification de la réglementation existante ne s'impose pas ». Le premier ministre s'est appuyé sur les résultats d'une étude réalisée pour le ministre du commerce, M. Georges Chavanes, qui montre, a-t-il dit, qu'une « majorité de commerçants et de consommateurs ne sont pas favorables » à l'ouverture des magasins le dimanche. Il a souligné son attachement au petit commerce indépendant qui participe « au charme de nos villes, à l'équilibre de la vie sociale et à l'enracinement de certaines valeurs ». Il ne faut pas, a poursuivi M. Chirac, « que la concurrence s'exerce toujours à son encontre ».

Cession de la CGCT : pas de changement sur le fond

les cabinets de MM. Chirac, Balladur et Madelin étudient la mise au point d'un nouveau montage juridique pour rendre « irréprochable » la cession de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT). Jusque-là, les scénarios envisagés prévoyaient la prise de contrôle par l'un des candidats étrangers actuellement en lice - l'américain ATT allié au néerlandais Philips, l'allemand Siemens, le suédois Ericsson, le canadien Northern Telecom - de l'activité téléphonique publique de la CGCT, qui détient 16 % du marché français au côté d'Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité.

La loi de privatisation n'interdisait pas cette prise de contrôle dans la mesure où elle n'impose une limite de 20 % aux intérêts étrangers que dans le cas de cession de titres détenus par l'Etat. Ce qui n'était pas le cas en l'occurrence puisque le scénario de transfert envisagé prévoyait la création d'une nouvelle

société avec constitution d'un nouveau capital. Il n'empêche.

Après une ultime note remise par un juriste, M. Balladur n'a pas voulu courir le risque, même minime, de voir cette cession ultérieurement contestée. Cela ne change toutefois rien au fond du dossier. La CGCT, avec une situation nette négative de plusieurs centaines de millions de francs, a besoin d'un partenaire industriel qui lui fasse apport de sa technologie en échange des 16 % du marché français des centraux téléphoniques.

Même si un scénario initial prévoyait l'entrée d'un partenaire étranger à hauteur de 20 % sans côtés de partenaires français pour 80 %, une fois passée la phase de privatisation, rien n'empêche l'évolution de ces pourcentages en faveur du premier.

Tout le problème actuel réside dans le choix du mécanisme le plus judicieux et le moins attaquable juridiquement et politiquement... et surtout dans celui du partenaire, qui n'est toujours pas fait.

Social

Confusion autour d'un projet de loi Deux versions pour un seul texte sur les licenciements...

L'extrême confusion qui a régné dans la phase d'élaboration du projet de loi sur les licenciements, adopté la semaine dernière en conseil des ministres, se traduit par une situation inhabituelle. Le texte que le gouvernement présentera au Parlement n'est pas rigoureusement le même que celui adressé pour information à toutes les organisations syndicales et patronales, dès le 26 novembre après-midi. Sur deux détails et un point essentiel - les contrats de conversion - les deux versions ne correspondent pas.

Le seul document authentique, le bon projet, c'est le nôtre, proclamé-t-on au ministère des affaires sociales et de l'emploi, où l'on ne paraît guère se soucier de l'incident. La meilleure preuve ? Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres indique bien, à propos de la disposition litigieuse, que les salariés volontaires pour un contrat de conversion percevront une allocation pendant cinq mois, « dès la rupture de leur contrat de travail par commun accord des parties ». Or cette rédaction concorde avec celle du projet de loi, dont l'article 12 précise que « le contrat de travail d'un salarié ayant accepté une convention de conversion (...) est rompu du fait du commun accord des parties ».

Malheureusement, et c'est là que l'affaire se complique, les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et la CGC) ainsi que le CNPF n'ont pas eu communication de cette rédaction, considérée comme définitive. Chacun de leurs exemplaires, pour le même article 12, mentionne que « le contrat de travail d'un salarié ayant accepté une convention de conversion (...) est rompu ».

La différence n'est pas sans importance. Si le contrat de travail « est rompu », on peut admettre que le salarié bénéficiaire d'un contrat de conversion est assimilé à un licencié économique. En conséquence, il conserve ses droits au versement des indemnités

de licenciement, au paiement de l'assurance-chômage, et surtout au recours juridictionnel en cas de contestation. A l'inverse, la rupture du contrat de travail « du fait du commun accord des parties » amène à la création d'une nouvelle cause de départ, non définie en droit, qui pourrait ne pas être assimilée à un licenciement. Dans ce cas, le bénéficiaire d'un contrat de conversion perdrait ses droits de recours juridictionnel, et même ses indemnités de licenciement.

Tout au long des tractations qui ont jalonné la mise au point du projet de loi, cette difficulté avait été soulevée par les représentants des organisations syndicales. Ceux-ci avaient mis en avant les conséquences qui en découleraient pour les salariés et évoqué le risque de jurisprudences contradictoires. C'est partiellement pour répondre à leur souci que la version finale du projet de loi prévoit que les bénéficiaires se verront ouvrir « le droit au versement d'une indemnité dont le montant et le régime fiscal et social sont ceux de l'indemnité de licenciement ».

Mais les derniers arbitrages n'avaient pas permis de revenir sur le caractère contractuel prévu pour la rupture du contrat de travail, de loin la disposition la plus contestée par les syndicats.

Pourquoi, dans ces conditions, deux textes différents circulent-ils ? Personne ne se l'explique. Les états successifs du texte peuvent rendre plausible l'erreur matérielle, et ce d'autant que les deux versions portent une référence - n° 7197/SGCB - identique. Mais, comme par hasard, la version communiquée aux syndicats est justement conforme à leurs souhaits.

Les responsables syndicaux sont perplexes. M. Alain Delcu, secrétaire général adjoint de la CFTC, indique que ce point pourrait justement constituer « un blocage » de la part de son organisation. D'autres, comme M^{me} Chantal Camunel (CGC), s'étonnent même que les partenaires sociaux aient pu discuter valablement avec la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

ALAIN LEBEAUX.

La CGPME critique vivement le maintien des lois Auroux

M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des PME (CGPME), a demandé, le lundi 1^{er} décembre, au gouvernement lors de l'assemblée générale de l'organisation une amnistie fiscale et administrative en faveur des chefs d'entreprises, afin de leur permettre « de se mobiliser pour le redressement économique et l'emploi ».

Prudent, le ministre délégué chargé du budget, M. Alain Juppé, lui a répondu qu'il n'était « pas sûr de pouvoir le suivre sur une telle mesure ». M. Juppé a rappelé à cet égard « l'effort fiscal très important » fait par le gouvernement dans le budget 1987, qui profitera, selon lui, « en priorité aux entreprises » puisque celles-ci bénéficieront de

13 milliards de francs de réduction des charges fiscales, plus 9 milliards d'allègements de charges sociales.

Se félicitant des mesures relatives à la libération des prix, mais plus circonspect sur le nouveau droit de la concurrence, la CGPME, par la voix de son vice-président, M. Jean Brunet, s'est par ailleurs vivement élevé contre les lois Auroux. Les qualifiant de « danger permanent pour l'entreprise », M. Brunet a déclaré : « Il est regrettable que la « volonté affirmée » [par l'ancienne opposition] de faire renouer le dialogue syndical dans son lit après les crises ravageuses que nous avons connues ait disparu des priorités gouvernementales. »

REPÈRES

Industrie

La restructuration de General Motors fait des remous

La restructuration décidée par General Motors (suppression de 29 000 emplois, fermeture de onze de ses cent quarante-neuf usines, création d'une nouvelle structure regroupant l'ensemble de ses filiales de hautes technologies) soulève de vives critiques, à l'intérieur même du conseil d'administration. Les principales proviennent de M. Ross Parot, président et fondateur d'Electronic Data Systems (une société de services informatiques), rachetée par GM en 1984 pour 2,5 milliards de dollars.

Pour faire taire cette contestation, la direction a décidé d'inclure EDS dans une nouvelle structure, regroupant Hughes Aircraft (électronique militaire et spatiale), Delco Electronics (équipements électroniques d'automobiles) et GM-Defense Operations (moteurs d'avions et d'hélicoptères). Cette réorganisation s'accompagne du départ de M. Parot (et de trois autres membres de la direction de EDS, qui cède pour 700 millions de dollars les actions d'EDS qu'il détenait encore).

Le milliardaire, qui possède une des plus grosses fortunes des Etats-Unis, a placé cette somme dans un compte bloqué, pendant quinze jours, pour donner à GM le temps de reconsidérer sa décision.

Social

2 300 emplois supprimés dans la construction navale britannique

L'insuffisance des commandes de navires et de plate-formes pétrolières vient d'amener la direction de deux grands chantiers britanniques à décider la suppression de 2 300 emplois malgré les sévères compressions déjà intervenues dans le passé. A Greenock (Ecosse), où le taux de chômage dépasse déjà 25 %, 700 ouvriers permanents et 800 intermittents vont être licenciés chez Scott Lithgow, - soit plus de deux tiers des 2 200 personnes actuellement employées. A Belfast (Irlande du Nord), où le chômage est aussi l'un des plus élevés du Royaume-Uni, Harland and Wolff va congédier 800 personnes, soit 12,5 % de son personnel.

Grève des hôtesse et des stewards d'UTA

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) appelle les stewards et les hôtesse de la compagnie UTA, basés en Polynésie française, à casser le travail du mardi 2 au dimanche 7 décembre. Cette troisième grève, en l'espace de quelques semaines, est motivée par « le traitement discriminatoire » dont ces personnels font l'objet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

310 F

Saint-Gobain

j'achète

CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION LE 6 DÉCEMBRE 1986

Pour les 10 premières actions, vos demandes seront servies en priorité. De plus, vous recevrez 1 action gratuite pour 10 actions achetées dans la limite de 50 actions acquises si vous les conservez au moins 18 mois. Vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires en vous adressant directement à votre banque, votre agent de change, votre caisse d'épargne, votre bureau de poste ou votre comptable du Trésor.

Cette annonce est faite dans le cadre de la loi n° 86-912 du 6 août 1986. Elle ne constitue pas une offre d'action à toute personne pour laquelle une telle offre serait illégale.



NUMÉRO VERT 03 40 40 40

Une note d'information (Visa COB n° 86-372 du 30.08.86 et Visa COB n° 86-405 du 21.11.86) est disponible sans frais dans tous les établissements chargés de la souscription. BALO du 24.11.86.

Etranger

Selon le comité Maekawa

La désindustrialisation du Japon est un mal nécessaire

La modification des structures économiques du Japon entraînera une désindustrialisation qui ne doit être ni retardée ni évitée en dépit des pertes d'emplois qu'elle provoquera. Cette conclusion du rapport intermédiaire du comité spécial créé au printemps dernier à la demande du premier ministre japonais M. Yasuhiro Nakasone et présidé par l'ancien gouverneur de la Banque du Japon, M. Haruo Maekawa, confirme la volonté du gouvernement de jouer le rôle de la mutation de l'économie, mais aussi un coût social chaque jour plus lourd.

Selon une étude du MITI (1) publiée le 1^{er} décembre, la flambée du yen, qui s'est appréciée de plus de 30 % en un an, a entraîné d'ores et déjà la perte de plus de vingt mille emplois. Le même jour, les trois principales entreprises sidérurgiques du pays, Nippon Steel, Kawasaki Steel et Kobe Steel annonçaient des plans de licenciements massifs touchant près de 10 % de leurs cent quatre-vingt-cinq mille salariés. Après le lancement d'un programme d'assainissement dans les charbonnages, où plus de dix mille postes, sur un total de vingt-cinq mille sont appelés à disparaître en cinq ans, cette décision de la sidérurgie donne tout sa signification au rapport du MITI : le Japon connaît aujourd'hui la crise de l'emploi la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale.

Si l'on en juge par les recommandations du comité Maekawa, il ne s'agit que d'un début. Favorables à une politique de « délocalisation » permettant aux entreprises d'ameublir leurs coûts et de contourner les obstacles protectionnistes en s'implantant à l'étranger, les vingt et un membres du comité opinent à six cent mille d'ici à la fin du siècle les pertes d'emplois probables au Japon même. Aux yeux du groupe Maekawa la question n'est pas de savoir s'il convient de sauver des emplois dans des secteurs en perte de vitesse mais de bien renforcer des entreprises d'avenir créatrices, à terme, de nouveaux postes. Conscient de devoir envisager une période de transition difficile au moment où le chômage atteint le niveau inhabituel de 2,9 % selon les statistiques officielles — près de

deux fois plus selon les normes européennes, — le comité se contente pour le moment de plaider pour la mise en place de « mesures » qui seront sans doute précisées dans le rapport définitif prévu pour le printemps 1987. Tout en rappelant qu'il convient de promouvoir une utilisation de la forte épargne japonaise pour l'acquisition d'actifs réels de haute qualité — plutôt que de placements financiers spéculatifs. Autant de vœux pieux pour le moment. Comme l'est l'objectif d'une croissance de 4 %, alors que les analystes les plus optimistes envisagent pour l'année en cours un rythme modeste de quelque 2 %.

(1) Ministère du commerce international et de l'industrie.

CONJONCTURE

L'emprunt 1982-1992 de 4 milliards de dollars définitivement remboursé

Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, vient de procéder, par anticipation, au remboursement du solde de l'emprunt République française 1982-1992 de 4 milliards de dollars indiqués lundi 1^{er} décembre le ministre en soulignant que cet emprunt est ainsi « définitivement remboursé ».

Ce remboursement a porté sur 600 millions de dollars le 12 novembre et 660 millions de dollars le 28 novembre, soit un total 2,3 milliards de francs sur la base du cours du dollar à ces dates.

Les remboursements auxquels la France a procédé sur l'emprunt République française 1982-1992 de 4 milliards de dollars et sur l'emprunt communautaire 1983 de 4 milliards d'ECU atteignent ainsi 33,4 milliards de francs, depuis l'ajustement monétaire du 6 avril 1986.

Selon le ministre, l'encours de la dette extérieure de l'Etat se trouve ainsi ramené à 1 090 millions de dollars, sur des tranches de l'emprunt communautaire de 1983 qui ne peuvent être remboursées par anticipation.

Communautés européennes

Des petits pas concrets vers le marché intérieur

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Pour la première fois depuis que le conseil européen de Luxembourg (décembre 1985) a recommandé l'achèvement du « marché intérieur européen » d'ici à 1992, les ministres des Douze ont abouti, le lundi 1^{er} décembre, à des résultats substantiels. Ils ont tout d'abord arrêté un règlement qui permettra de sanctionner, à compter de 1988, les importations de marchandises contrefaites en provenance des pays tiers.

Selon les estimations de la Chambre de commerce internationale, le contrefaçon représente de 3 % à 4 % du volume total des échanges internationaux. La nouvelle législation communautaire autorise la saisie, à la demande des titulaires d'une marque déposée, des produits suspects, par les administrations douanières. Si la preuve est apportée qu'il s'agit bien d'un commerce en contrefaçon, les marchandises seront alors détruites ou utilisées à des fins non

commerciales, sans aucun dédommagement.

Dans le même esprit, les Douze ont adopté à la demande des Américains « une directive » destinée à protéger la propriété des brevets dans le secteur des circuits intégrés.

Plus difficilement, en raison de sérieuses réserves soulevées par les Etats du sud de la Communauté, le conseil a en outre abouti à un compromis sur la protection des nouveaux produits pharmaceutiques mis sur le marché. Ainsi, les médicaments ne pourront être fabriqués par une entreprise concurrente avant une période comprise entre six et dix ans.

Avec beaucoup de difficulté également, les Douze sont parvenus à une toute nouvelle réglementation sur les crédits à la consommation de biens et de services. La législation européenne prévoit, afin d'établir une concurrence loyale, une réelle transparence du coût total des prêts consentis. Elle introduit en plus le principe de la responsabilité de l'organisme de crédit — lorsqu'il est lié étroitement au fournisseur — en cas de défaillance de ce dernier.

MARCEL SCOTTO.

M. Noir en visite en Israël

La faiblesse des relations commerciales franco-israéliennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a quitté Israël le lundi 1^{er} décembre, au terme d'une courte visite officielle.

S'il est un domaine où les relations franco-israéliennes laissent à désirer, c'est bien celui du commerce. Depuis quelques années, les échanges sont ténués. Ils représentent à peine 4 % du commerce total d'Israël. La France, bon an mal an, n'est que le septième fournisseur de l'Etat juif. Les échanges, qui ont avoisiné 5,5 milliards de francs en 1985, sont maintenant équilibrés.

La création, en mars 1984, de « l'association franco-israélienne pour la recherche scientifique et technologique » n'a pas suscité jusqu'à présent les retombées commerciales espérées.

Quelques signes encourageants sont néanmoins perceptibles. Exemple : les entrepreneurs français craignent moins qu'auparavant de compromettre leurs intérêts dans le monde arabe en transgressant l'ordre de boycottage qui frappe l'Etat juif depuis plus de dix ans.

Mais il faudra beaucoup plus qu'un séjour ministériel dominical pour réaliser l'objectif fixé en août par M. Madelin, à savoir le doublement des échanges franco-israéliens. J.-P. L.

DANGER POLLUTION :

IL Y A DU MERCURE DANS LE RHIN. C'EST PLUS GRAVE QU'ON NE L'A DIT.

SCIENCE & VIE

(Publié)

LOMÉ LE 10 NOVEMBRE 1986

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

- OBJET :** Le gouvernement de la République Togolaise se propose d'acquiescer pour le compte de la Société nationale pour la rénovation et le développement de la cacaoyère et de la caféière togolaise (SRCC), un broyeur de 250 kW, équipé de :
 - lames de poussée droite et angledozer;
 - ripper arrière à use dent.
- PARTICIPATION :** La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les fournisseurs des pays membres de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), de l'Association internationale pour le développement (IDA), de la Suisse et de Taïwan.
- DÉPÔT DES OFFRES :** Les offres en langue française doivent être déposées au plus tard, le 23/12/1986 à 17 h au secrétariat de la Commission consultative des marchés, Présidence de la République, Lomé, République Togolaise.
- VALIDITÉ DE L'OFFRE :** Les soumissionnaires restent engagés pour une période de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée par l'acheteur, comme non conforme aux conditions du marché.
- COUT DU DOSSIER :** Tout candidat admis à concourir, intéressé par le présent avis, pourra acheter un jeu complet du dossier d'appel d'offres sur demande écrite moyennant paiement d'un montant non remboursable de 25000 FCFA. Le paiement pourra être effectué par chèque libellé au nom du Directeur général de la SRCC.
- RENSEIGNEMENTS :** Les candidats admis à concourir, peuvent obtenir des informations supplémentaires et (ou) retirer le dossier général d'appel d'offres dans les bureaux de la SRCC, délégation de Lomé, BP 2289 LOMÉ, TOGO. Tél. : 228-21-57-72. Téléc. : CAISSCO 6313 TO (attention SRCC).

Signé :

le Ministre du développement rural

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Actionnaires de Lesieur, élargissons ensemble l'horizon de l'agro-alimentaire français.

Une OPE, pour quoi faire ?
Pour créer, ensemble, un nouveau pôle de développement dans l'agro-alimentaire.

Saint Louis-Bouchon / Lesieur, c'est la naissance d'un groupe de taille européenne.

Avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs.

Le 1^{er} ou le 2^e rang dans les secteurs :

- des corps gras végétaux, des sauces et condiments en France et en Espagne (CA 5,3 milliards de francs),
- du sucre (CA 5,3 milliards de francs),
- des plats cuisinés avec William Saurin (CA 1,3 milliard de francs),
- des champignons (CA 0,8 milliard de francs).

Une position forte et rentable dans les produits d'entretien (CA de 1,3 milliard de francs).

Une réponse à la nécessaire industrialisation de l'agro-alimentaire français.

Un rôle de premier plan dans la construction du nouveau paysage agro-alimentaire international.

SAINT LOUIS-BOUCHON

La volonté d'entreprendre

OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE

2 actions Saint Louis-Bouchon pour 1 action Lesieur

Offre valable jusqu'au 22 décembre 1986, présentée avec l'accord du Conseil d'Administration de Lesieur.

Une note d'information complète est disponible sur demande auprès de la BANQUE NATIONALE DE PARIS BANQUE DE MARCHÉ ET ASSOCIÉS et auprès des deux sociétés :
Saint Louis-Bouchon : 23, avenue du Général Leclerc - 92023 Boulogne-Boulevard
Lesieur : 122, avenue du Général Leclerc - 92023 Boulogne-Boulevard

سكنا من الامم

OPTION
IRE 1986

NUMERO Vert
05.40.40.40

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SECURI-TAUX

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 6 novembre 1986, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986 et a constaté qu'au cours de l'exercice la valeur liquidative a progressé de 10016,62 F le 1^{er} juillet 1986 à 10190,34 F le 30 septembre 1986.



calberson

La Compagnie générale Calberson informe ses actionnaires que, dans le cadre du développement international du groupe, elle a engagé des pourparlers en vue d'une prise de participation majoritaire chez Hermann Ludwig GmbH & Co.

Pierre Clément

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE PRÉSENTÉE PAR LOUIS VUITTON S.A.

Le conseil d'administration de Veve Chicquet, réuni le 19 novembre 1986, a pris connaissance de l'offre publique d'échange de titres présentée par la société Louis Vuitton et visée par la COB en date du 17 novembre 1986.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TAUX NOMINAL 8,50% TAUX ACTUEL 8,80%

VALEUR NOMINALE: 2000 F PRIX D'ÉMISSION: 1962 F DURÉ: 10 ANS

REMBOURSEMENT AU PAIR SOIT 2000 F • MONTÉ LE 15 DÉCEMBRE 1986 • MONTÉ LE 15 DÉCEMBRE 1996 DATE DE JOISSANCE: 15 DÉCEMBRE 1986 COTATION: BOURSE DE PARIS



EMPRUNT 86

SOUSCRIPTIONS Bureaux de postes/Chèques postaux Comptables du Trésor

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

PARIS, 1^{er} décembre ↑ Achats discrets des étrangers: + 0,53 %

La Bourse de Paris a confirmé le 1^{er} décembre en séance officielle ses bonnes dispositions de la semaine. L'indice des valeurs a gagné 0,53 % après une fin de séance néanmoins irrégulière à l'approche du coup de cloche final.

NEW-YORK, 26 novembre ↓ Très irrégulier

Début de semaine mouvementé à Wall Street. Après avoir plongé, le marché est, en effet, très vivement redressé pour regagner la majeure partie de ses pertes initiales.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 28 nov., Cours de 1^{er} déc. Lists various market indices and their values.

CHANGES

PARIS Dollar: 6,44 F ↑

Après sa chute du lundi 1^{er} décembre, provoquée par les rebondissements de l'affaire iranienne à Washington, le dollar s'est légèrement redressé, sur des rachats de ventes, passant de 6,42 F à 6,44 F et de 1,98 DM à 1,9650 DM.

Table of exchange rates for Frankfurt, Tokyo, and London.

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1985) 28 nov. 1^{er} déc. Valeurs françaises: 145,9 151,6

Table of stock indices for New-York and London.

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 1^{er} décembre Nombre de contrats: 14 354

Table of MATIF futures prices for Dec 86, Mars 87, Juin 87, Sept. 87.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE PARIDOC - Le groupe de grande distribution Paridoc a enregistré un chiffre d'affaires de 48,27 milliards de francs sur les neuf premiers mois de l'année, soit une progression de 58,3 % sur la même période de 1985.

HAUSSE DE 25 % DU BÉNÉFICE NET D'ANGLO AMERICAN - Anglo American Corp, la plus grande société minière et industrielle d'Afrique du Sud, a annoncé une augmentation de 25,9 % de son bénéfice net pour le semestre terminé fin septembre, à 496 millions de francs, contre 394 millions de francs pour la période correspondante de 1985.

Advertisement for 'L'empire du milliard' book by Armand Colin, featuring a portrait of Pierre Trolier and Jean-Philippe Béja.

Large advertisement for Banco di Sicilia International S.A., listing offices in Zurich, Munich, Paris, Luxembourg, London, Singapore, Frankfurt, New York, Brussels, Budapest, Chicago, Los Angeles, and Singapore.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

1er DECEMBRE

Cours relevés à 17h31

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and various stock listings.

Comptant (sélection)

Second marché (sélection)

Table of selected cash and second market transactions, including various financial instruments and their prices.

SICAV (sélection)

Table of selected SICAV (mutual funds) with columns for Valeurs, Emission, and Rachet.

Table of various market data including Actions, Obligations, and other financial metrics.

Table for 'Droits et bons' (rights and warrants) and 'Cote des changes' (exchange rates).

Table for 'Marché libre de l'or' (free gold market) with columns for Valeurs and Cours.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or note.

